



Information réglementaire supplémentaire

Pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2020

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Service des relations avec les investisseurs de la TD
416-308-9030
www.td.com/investor

Gillian Manning, chef, Relations avec les investisseurs (gillian.manning@td.com)
Chris Bury, vice-président associé, Relations avec les investisseurs (chris.bury@td.com)

L'information contenue dans le présent document vise à aider le lecteur à comprendre les exigences de fonds propres du Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). Cette information doit être utilisée en complément du rapport aux actionnaires, du communiqué de presse sur les résultats, de la présentation à l'intention des investisseurs et du document *Information financière supplémentaire* du troisième trimestre de 2020 de la Banque, ainsi que du rapport annuel de 2019. Pour plus de renseignements sur la terminologie de Bâle et les acronymes utilisés dans les présentes, se reporter aux sections intitulées «Glossaire – Bâle» et «Acronymes» du présent document.

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board, qui sont les principes comptables généralement reconnus actuels, et désigne les résultats dressés selon les IFRS «comme présentés».

Comme l'indique l'index sur les exigences de communication financière au titre du troisième pilier aux pages suivantes, les exigences de communication financière sont regroupées par sujet. Il convient de souligner que la note Risque de crédit regroupe les expositions au risque de crédit en excluant le risque de crédit de contrepartie (RCC) et en incluant les expositions sur les engagements utilisés et non utilisés ainsi que sur d'autres expositions hors bilan, tandis que le RCC inclut les transactions assimilables aux prises en pension et les expositions sur dérivés. Le glossaire fournit des renseignements supplémentaires sur les éléments compris dans ces types d'expositions.

Le cas échéant, les actifs pondérés en fonction des risques présentés pour chacune des exigences tiennent compte du facteur scalaire de 6 % prescrit par le BSIF.

Table des matières

	Page		Page
Exigences de communication financière au titre du troisième pilier	Index	NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	
Situation des fonds propres – Bâle III (CCI)	1 - 3		
État de rapprochement des fonds propres réglementaires	4	NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Autres expositions de détail	34 - 35
Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire (CC2)	5	Analyse de l'exposition au risque de crédit de contrepartie (RCC) par approche (RCC1)	36 - 37
Ratio de levier	6	Exigence de fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC) (RCC2)	40a
Indicateurs clés – Exigences de TLAC (KM2)	7	Approche standard de l'exposition au RCC par portefeuille réglementaire et par pondération des risques (RCC3)	40b
Composition de la TLAC (TLAC1)	8	Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Entreprises	41 - 42
Rang de créancier au niveau de l'entité juridique (TLAC3)	9	Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Emprunteurs souverains	43 - 44
Aperçu des actifs pondérés en fonction des risques (AP1)	10	Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Banques	45 - 46
États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque de crédit	11	Nature des sûretés pour l'exposition au RCC (RCC5)	47
États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque de marché	12	Expositions sur dérivés de crédit (RCC6)	48
États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque opérationnel	12	Expositions sur les contreparties centrales (RCC8)	48
Différences entre les périmètres de consolidation comptable et réglementaire et correspondance entre les états financiers et les catégories de risques réglementaires (LI1)	13	Dérivés – Notionnel	49 - 50
Principales sources d'écarts entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions dans les états financiers (LI2)	14	Dérivés – Exposition au risque de crédit	51
Qualité de crédit des actifs (RC1)	15-16	Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire (TITR1)	52
Aperçu des techniques d'atténuation du risque de crédit (RC3)	17	Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation (TITR2)	53
Expositions brutes au risque de crédit	18 - 20	Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme émetteur ou mandataire (TITR3)	54 - 55
Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de l'atténuation du risque de crédit (ARC) (RC4)	21	Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme investisseur (TITR4)	56 - 57
Approche standard – Expositions par classe d'actifs et par coefficient de pondération des risques (RC5)	22	Expositions au risque de crédit selon l'approche NI avancée : paramètres réels et estimés	58
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Entreprises	23 - 24	Glossaire – Bâle	59
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Emprunteurs souverains	25 - 26	Acronymes	60
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Banques	27 - 28		
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel	29 - 33		

Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – En janvier 2015, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié une norme concernant les exigences de communications financière au titre du troisième pilier (*Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – version révisée*). Cette norme révisée a pour but de corriger les problèmes soulevés pendant la crise financière et d'améliorer la comparabilité et la cohérence de l'information financière entre les banques et entre les instances de réglementation au moyen de tableaux harmonisés. De plus, en avril 2017, le BSIF a publié la ligne directrice *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier*, qui est entrée en vigueur le 31 octobre 2018. Voici un index des exigences de communication financière aux termes du document du CBCB (et conformément aux exigences de la ligne directrice du BSIF) et de l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document *Information financière supplémentaire* (IFS) ou le document *Information réglementaire supplémentaire* (IRS) du troisième trimestre de 2020. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD, dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport annuel, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés de 2019.

Sujet	Exigences de communication financière au titre du troisième pilier	Fréquence	Page			
			Rapport aux actionnaires T3 2020	IFS T3 2020	IRS T3 2020	Rapport annuel 2019
Vue d'ensemble de la gestion des risques	APA – Approche de la gestion des risques de la banque	Annuelle				61, 68-78, 86, 103, 220
	AP1 – Aperçu des actifs pondérés en fonction des risques (APF)	Trimestrielle			10	
Liens entre les états financiers et les expositions réglementaires	LI1 – Différences entre les périmètres de consolidation comptable et réglementaire et correspondance entre les états financiers et les catégories de risques réglementaires	Trimestrielle			13	
	LI2 – Principales sources d'écart entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions dans les états financiers	Trimestrielle			14	
	LI3 – Explications des écarts entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions	Trimestrielle			14	
Composition des fonds propres et TLAC ¹	CC1 – Composition des fonds propres réglementaires	Trimestrielle			1-3	
	CC2 – Rapprochement des fonds propres réglementaires et du bilan	Trimestrielle			5	
	CCA – Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et des autres instruments de TLAC admissibles ²	Trimestrielle				
	TLAC1 – composition de la TLAC (au niveau du groupe de résolution)	Trimestrielle			8	
	TLAC2 – Entité de sous-groupe important – rang de créancier au niveau de l'entité juridique	s. o. ³		Ne s'applique pas à la TD.		
	TLAC3 – Entité de résolution – rang de créancier au niveau de l'entité juridique	Trimestrielle			9	
Ratio de levier	LR1 – Comparaison résumée des actifs comptables et de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier	Trimestrielle			6	
	LR2 – Ratio de levier : modèle de déclaration commun	Trimestrielle			6	
Risque de crédit	RCA – Informations générales sur le risque de crédit	Annuelle				74-76, 78-81
	RC1 – Qualité de crédit des actifs	Trimestrielle			15-16	
	RC2 – Variation des stocks de prêts et de titres de dette en défaut ⁴	Trimestrielle				
	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs, de a) à d)	Annuelle				82, 136, 143, 169

Sujet	Exigences de communication financière au titre du troisième pilier (suite)	Fréquence	Page			
			Rapport aux actionnaires T3 2020	IFS T3 2020	IRS T3 2020	Rapport annuel 2019
Risque de crédit	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs – e) Ventilation des expositions par zone géographique, secteur et durée résiduelle ⁴	Trimestrielle			18-20	
	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs – f) Valeur des expositions dépréciées (d'après la définition comptable retenue par la banque) et provisions et passages en perte afférents par zone géographique, secteur et durée résiduelle	Trimestrielle		25-27, 29-31		
	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs – g) Analyse de l'ancienneté des expositions en souffrance ⁴	Trimestrielle	80			169
	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs – h) Décomposition des expositions restructurées en expositions dépréciées et non dépréciées	Trimestrielle			15-16	
	RCC – Informations qualitatives sur les techniques d'atténuation du risque de crédit (ARC)	Annuelle				82
	RC3 – Aperçu des techniques d'ARC	Trimestrielle			17	
	RCD – Informations qualitatives sur le recours de la banque à des notations de crédit externes selon l'approche standard (AS) pour le risque de crédit	Annuelle				81
	RC4 – AS – Exposition au risque de crédit et effets de l'ARC	Trimestrielle			21	
	RC5 – AS – Expositions par classe d'actifs et par coefficient de pondération des risques	Trimestrielle			22	
	RCE – Informations qualitatives sur les modèles NI	Annuelle				74-76, 79-83, 91-92
	RC6 – NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (PD)	Trimestrielle			23-37	
	RC7 – NI – Effet des dérivés de crédit employés comme techniques d'atténuation du risque de crédit (ARC) sur les actifs pondérés en fonction des risques	s. o.			Incidence négligeable présentée à la note de bas de tableau 3 du RC3.	
	RC8 – États des flux d'APR pour les expositions au risque de crédit selon l'approche NI	Trimestrielle			11	
	RC9 – NI – Contrôle ex post de la PD par portefeuille ⁵	Annuelle				
RC10 – NI – Financement spécialisé et actions selon la méthode de la pondération simple des risques	s. o.			La TD n'emploie pas cette approche.		

Sujet	Exigences de communication financière au titre du troisième pilier (suite)	Fréquence	Page		
			Rapport aux actionnaires T3 2020	IFS T3 2020	IRS T3 2020
Risque de crédit de contrepartie	RCCA – Informations qualitatives sur le RCC	Annuelle			81-82, 97
	RCC1 – Analyse de l'exposition au RCC par approche	Trimestrielle		38-39	
	RCC2 – Exigence de fonds propres touchés par le RVC	Trimestrielle		40a	
	RCC3 – Approche standard de l'exposition au RCC par portefeuille réglementaire et par pondération des risques	Trimestrielle		40b	
	RCC4 – NI – Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de PD	Trimestrielle		41-46	
	RCC5 – Nature des sûretés pour l'exposition au RCC	Trimestrielle		47	
	RCC6 – Expositions sur dérivés de crédit	Trimestrielle		48	
	RCC7 – États des flux d'APR pour les expositions au RCC selon la méthode des modèles internes (MMI)	s. o.	La TD n'emploie pas la MMI.		
	RCC8 – Expositions sur les contreparties centrales	Trimestrielle		48	
Titrisation	TITRA – Informations qualitatives sur les expositions de titrisation	Annuelle			65-66, 83, 139-140, 171-172
	TITR1 – Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire	Trimestrielle		52	
	TITR2 – Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation	Trimestrielle		53	
	TITR3 – Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme émetteur ou mandataire	Trimestrielle		54-55	
	TITR4 – Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme investisseur	Trimestrielle		56-57	
Risque de marché ⁴	RMA – Informations qualitatives sur le risque de marché			La TD a reporté la présentation de ces renseignements, tel que l'autorise la ligne directrice au titre du troisième pilier du BSIF publiée en avril 2017.	
	RMB – Informations qualitatives sur les banques appliquant l'approche des modèles internes (AMI)				
	RM1 – Risque de marché selon l'approche standard				
	RM2 – États des flux d'APR pour les expositions au risque de marché selon l'AMI				
	RM3 – Valeur du portefeuille de négociation selon l'AMI				
	RM4 – Comparaison des estimations de VaR ⁶ par rapport aux gains ou pertes				

¹ Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC).

² L'information satisfaisant à l'exigence CCA est disponible à l'adresse suivante : <https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/divulgation-reglementaire/principaux-elements-du-capital/principaux-elements-du-capital.jsp>.

³ Sans objet.

⁴ Le document IFS et le rapport annuel ne traitent actuellement d'aucune exposition associée aux entités d'assurances déconsolidées, la présentation courante de l'information financière répond aux exigences de communication financière au titre du troisième pilier.

⁵ Se reporter au document IRS du quatrième trimestre de 2019 pour les informations annuelles.

⁶ Valeur à risque.

Situation des fonds propres – Bâle III (CC1)

(en millions de dollars)

À la date du bilan

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

N° de ligne	2020			2019			Renvois ¹
	T3	T2	T1	T4	T3		
1	22 429	\$ 21 864	\$ 21 801	\$ 21 828	\$ 21 834	\$	A1+A2+B
2	49 934	49 702	50 119	49 497	48 818		C
3	14 307	15 970	11 087	10 581	9 933		D
4	–	–	–	–	–		
5	–	–	–	–	–		
6	86 670	87 536	83 007	81 906	80 585		
7	–	–	–	–	–		
8	(20 001)	(20 707)	(19 793)	(19 712)	(19 752)		E1+E2-E3
9	(2 138)	(2 267)	(2 312)	(2 389)	(2 388)		F1-F2
10	(207)	(286)	(192)	(245)	(221)		G
11	(4 276)	(4 237)	(1 704)	(1 389)	(606)		H
12	–	(273)	(1 158)	(1 148)	(1 236)		I
13	–	–	–	–	–		
14	(62)	(200)	(61)	(132)	(154)		J
15	(13)	(13)	(13)	(13)	(10)		K
16	(87)	(75)	(53)	(22)	(23)		
17	–	–	–	–	–		
18	–	–	–	–	–		
19	(2 197)	(2 292)	(2 032)	(1 814)	(1 717)		L1+L2+L3
20	–	–	–	–	–		
21	–	–	–	–	–		
22	–	–	–	–	–		
23	–	–	–	–	–		
24	–	–	–	–	–		
25	–	–	–	–	–		
26	1 857	511	–	–	–		M
27	–	–	–	–	–		
28	(27 124)	(29 839)	(27 318)	(26 864)	(26 107)		
29	59 546	57 697	55 689	55 042	54 478		
29a	57 689	57 135	s. o.	s. o.	s. o.		
30	5 796	5 798	5 795	5 795	5 797		N+O+P
31	5 796	5 798	5 795	5 795	5 797		
32	–	–	–	–	–		
33	1 193	1 173	1 195	1 196	1 189		Q
34	–	–	–	–	–		
35	–	–	–	–	–		
36	6 989	6 971	6 990	6 991	6 986		
37	–	–	–	–	–		
38	–	–	–	–	–		
39	–	–	–	–	–		
40	(350)	(350)	(350)	(350)	(350)		R
41	–	–	–	–	–		
41a	–	–	–	–	–		
42	–	–	–	–	–		
43	(350)	(350)	(350)	(350)	(350)		
44	6 639	6 621	6 640	6 641	6 636		
45	66 185	64 318	62 329	61 683	61 114		
45a	64 328	\$ 63 756	\$ s. o.	\$ s. o.	\$ s. o.	\$	

¹ Renvois à la page Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire (page 5).

Situation des fonds propres – Bâle III (CC1) (suite)

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020			2019			Renvois ¹
N° de ligne		T3	T2	T1	T4	T3		
Instruments de fonds propres de catégorie 2 et provisions								
Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	46	12 276	\$ 13 825	\$ 10 511	\$ 10 527	\$ 10 398	\$	S
Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés de la catégorie 2	47	160	200	200	198	198		T
Instruments de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tiers	48	–	–	–	–	–		
<i>Dont instruments émis par des filiales qui seront progressivement éliminés</i>	49	–	–	–	–	–		
Provisions collectives	50	646	1 875	1 893	1 874	1 819		U
Fonds propres de catégorie 2 avant les ajustements réglementaires	51	13 082	15 900	12 604	12 599	12 415		
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2								
Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre	52	–	(1)	–	–	–		
Participations croisées sous forme d'instruments de catégorie 2 et d'autres instruments admissibles à la TLAC	53	–	–	–	–	–		
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières et autres instruments admissibles à la TLAC émis par des banques d'importance systémique mondiale (BISM) et des banques d'importance systémique intérieure (BISI) canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité (montant supérieur au seuil de 10 %)	54	–	–	–	–	–		
Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 % mais qui ne satisfait plus les conditions	54a	–	–	–	–	–		
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières et autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire	55	(160)	(160)	(160)	(160)	(160)		V
Autres déductions appliquées aux fonds propres de catégorie 2	56	–	–	–	–	–		
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	57	(160)	(161)	(160)	(160)	(160)		
Fonds propres de catégorie 2	58	12 922	15 739	12 444	12 439	12 255		
Total des fonds propres	59	79 107	80 057	74 773	74 122	73 369		
<i>Total des fonds propres sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues</i>	59a	<i>79 107</i>	<i>80 006</i>	<i>s. o.</i>	<i>s. o.</i>	<i>s. o.</i>		
Total des actifs pondérés en fonction des risques	60	478 117	\$ 523 979	\$ 476 012	\$ 455 977	\$ 454 881	\$	
Ratios de fonds propres								
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	61	12,5	% 11,0	% 11,7	% 12,1	% 12,0	%	
<i>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues</i>	61a	<i>12,1</i>	<i>10,9</i>	<i>s. o.</i>	<i>s. o.</i>	<i>s. o.</i>		
Ratio de fonds propres de catégorie 1	62	13,8	12,3	13,1	13,5	13,4		
<i>Ratio de fonds propres de catégorie 1 sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues</i>	62a	<i>13,5</i>	<i>12,2</i>	<i>s. o.</i>	<i>s. o.</i>	<i>s. o.</i>		
Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	63	16,5	15,3	15,7	16,3	16,1		
<i>Ratio du total des fonds propres sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues</i>	63a	<i>16,5</i>	<i>15,3</i>	<i>s. o.</i>	<i>s. o.</i>	<i>s. o.</i>		
Réserve (exigence minimale de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires + réserve de conservation des fonds propres + réserve applicable aux BISM + réserve applicable aux BISI en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques ^{2,3})	64	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0		
<i>Dont la réserve de conservation des fonds propres</i>	65	<i>2,5</i>	<i>2,5</i>	<i>2,5</i>	<i>2,5</i>	<i>2,5</i>		
<i>Dont la réserve contracyclique spécifique à la banque⁴</i>	66	–	–	–	–	–		
<i>Dont la réserve applicable aux BISM⁵</i>	67	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	–	–		
<i>Dont la réserve applicable aux BISI</i>	67a	–	–	–	1,0	1,0		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires disponibles pour constituer des réserves (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	68	12,5	11,0	11,7	12,1	12,0		
Cible du BSIF (cible minimale + réserve de conservation des fonds propres + supplément applicable aux BISI (le cas échéant))⁶								
Ratio cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	69	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0		
Ratio cible des fonds propres de catégorie 1	70	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5		
Ratio cible du total des fonds propres	71	11,5	11,5	11,5	11,5	11,5		

¹ Renvois à la page Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire (page 5).

² La cible minimale à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant les réserves est de 4,5 %.

³ Le Conseil de stabilité financière (CSF), en consultation avec le CBCB et les autorités nationales, a dressé la liste des BISM de 2019 en s'appuyant sur les données de fin de l'exercice 2018. Au 22 novembre 2019, la Banque faisait partie des BISM.

⁴ Le supplément à l'égard de la réserve anticyclique est en vigueur.

⁵ Les BISI sont assujetties à un supplément de fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

⁶ Réflète les cibles du premier pilier et ne tient pas compte de la réserve pour stabilité intérieure du deuxième pilier. À compter du deuxième trimestre de 2020, la réserve s'établit à 1 %.

Situation des fonds propres – Bâle III (CC1) (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

Montants inférieurs aux seuils de déduction (avant pondération des risques)

Participations non significatives dans les fonds propres et autres instruments admissibles à la TLAC d'autres entités financières	72	1 816	\$	2 101	\$	1 996	\$	2 204	\$	1 777	\$
Participations significatives sous forme d'actions ordinaires d'institutions financières	73	6 174		5 999		5 772		5 685		5 620	
Droits de gestion de prêts hypothécaires (nets du passif d'impôt correspondant)	74	56		57		57		52		47	
Actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires (nets du passif d'impôt correspondant)	75	663		444		1 020		778		797	

Plafonds applicables à l'inclusion de provisions dans la catégorie 2

Provisions admissibles à l'inclusion dans la catégorie 2 au titre des expositions soumises à l'approche standard (avant application du plafond)	76	331		2 885		1 893		1 874		1 819	
Plafond applicable à l'inclusion de provisions dans la catégorie 2 selon l'approche standard	77	207		2 386		2 187		2 127		2 135	
Provisions admissibles à l'inclusion dans la catégorie 2 au titre des expositions soumises à l'approche fondée sur les notations internes (avant application du plafond)	78	2 813		–		–		–		–	
Plafond applicable à l'inclusion de provisions dans la catégorie 2 selon l'approche fondée sur les notations internes	79	2 296		–		–		–		–	

Instruments de fonds propres qui seront éliminés progressivement (dispositions applicables uniquement entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2022)

Plafond en vigueur sur les instruments de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires qui seront éliminés progressivement	80	–		–		–		–		–	
Montants exclus des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en raison d'un plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et remboursements à l'échéance)	81	–		–		–		–		–	
Plafond en vigueur sur les autres instruments de catégorie 1 qui seront éliminés progressivement	82	1 350		1 350		1 350		2 025		2 025	
Montants exclus des autres instruments de catégorie 1 en raison d'un plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et remboursements à l'échéance)	83	–		–		–		–		–	
Plafond en vigueur sur les instruments de catégorie 2 qui seront éliminés progressivement	84	1 753		1 753		1 753		2 629		2 629	
Montants exclus des instruments de catégorie 2 en raison d'un plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et remboursements à l'échéance)	85	–		–		–		–		–	

Ratio de fonds propres d'importantes filiales bancaires

TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)⁷

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	86	14,6	%	14,5	%	14,8	%	14,8	%	15,3	%
Fonds propres de catégorie 1	87	14,6		14,5		14,8		14,8		15,3	
Total des fonds propres	88	15,9		15,6		15,6		15,6		16,2	

La Société d'hypothèque TD

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	89	39,0		38,8		40,1		43,1		42,8	
Fonds propres de catégorie 1	90	39,0		38,8		40,1		43,1		42,8	
Total des fonds propres	91	39,4		39,2		40,5		43,8		43,4	

⁷ TD Bank, N.A. présente séparément ses fonds propres réglementaires à l'Office of the Comptroller of the Currency à la fin de chaque trimestre de l'année civile.

N° de ligne	2020			2019						
	T3	T2	T1	T4	T3					
72	1 816	\$	2 101	\$	1 996	\$	2 204	\$	1 777	\$
73	6 174		5 999		5 772		5 685		5 620	
74	56		57		57		52		47	
75	663		444		1 020		778		797	
76	331		2 885		1 893		1 874		1 819	
77	207		2 386		2 187		2 127		2 135	
78	2 813		–		–		–		–	
79	2 296		–		–		–		–	
80	–		–		–		–		–	
81	–		–		–		–		–	
82	1 350		1 350		1 350		2 025		2 025	
83	–		–		–		–		–	
84	1 753		1 753		1 753		2 629		2 629	
85	–		–		–		–		–	
86	14,6	%	14,5	%	14,8	%	14,8	%	15,3	%
87	14,6		14,5		14,8		14,8		15,3	
88	15,9		15,6		15,6		15,6		16,2	
89	39,0		38,8		40,1		43,1		42,8	
90	39,0		38,8		40,1		43,1		42,8	
91	39,4		39,2		40,5		43,8		43,4	

État de rapprochement des fonds propres réglementaires¹

(en millions de dollars)

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Solde au début de la période					
Nouvelles émissions de fonds propres					
Fonds propres rachetés ²					
Dividendes bruts (déductions)					
Actions émises en remplacement des dividendes (ajout)					
Profit attribuable aux actionnaires de la société mère ³					
Suppression de l'écart de taux propre à la Banque (après impôt)					
Variations des autres éléments du résultat global					
Écarts de conversion					
Placements disponibles à la vente					
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					
Autres					
Goodwill et autres immobilisations incorporelles (déduction, montant net du passif d'impôt correspondant)					
Autres, y compris les ajustements réglementaires et les dispositions transitoires					
Actifs d'impôt différé qui sont tributaires de la rentabilité future (à l'exclusion de ceux qui découlent des différences temporaires)					
Ajustements de l'évaluation prudentielle					
Autres					
Solde à la fin de la période					

Autres éléments de fonds propres de catégorie 1

Solde au début de la période					
Nouvelles émissions d'autres éléments de fonds propres de catégorie 1 admissibles					
Fonds propres rachetés					
Autres, y compris les ajustements réglementaires et les dispositions transitoires					
Solde à la fin de la période					

Total des fonds propres de catégorie 1

Fonds propres de catégorie 2

Solde au début de la période					
Nouvelles émissions d'éléments de fonds propres de catégorie 2 admissibles					
Fonds propres rachetés					
Ajustements relatifs à l'amortissement					
Provision collective autorisée					
Autres, y compris les ajustements réglementaires et les dispositions transitoires					
Solde à la fin de la période					

Total des fonds propres réglementaires

N° de ligne	2020			2019	
	T3	T2	T1	T4	T3
1	57 697	\$ 55 689	\$ 55 042	\$ 54 478	\$ 54 269
2	12	12	41	27	45
3	–	(541)	(306)	(642)	(865)
4	(1 491)	(1 489)	(1 406)	(1 406)	(1 409)
5	583	74	69	68	92
6	2 248	1 515	2 989	2 856	3 248
7	138	(139)	71	22	(38)
8	(2 248)	2 912	201	(104)	(837)
9	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
10	448	(469)	5	(35)	20
11	98	(93)	(15)	4	12
12	835	(869)	(4)	39	299
13	79	(94)	53	(24)	27
14	–	–	–	–	–
15	1 147	1 189	(1 051)	(241)	(385)
16	59 546	57 697	55 689	55 042	54 478
17	6 621	6 640	6 641	6 636	6 739
18	–	–	–	–	450
19	–	–	–	–	(550)
20	18	(19)	(1)	5	(3)
21	6 639	6 621	6 640	6 641	6 636
22	66 185	64 318	62 329	61 683	61 114
23	15 739	12 444	12 439	12 255	10 612
24	–	3 000	–	–	1 750
25	(1 500)	–	–	–	–
26	(41)	–	–	–	–
27	(1 229)	(18)	19	55	8
28	(47)	313	(14)	129	(115)
29	12 922	15 739	12 444	12 439	12 255
30	79 107	\$ 80 057	\$ 74 773	\$ 74 122	\$ 73 369

¹ L'état de rapprochement se fonde sur les règles applicables et en vigueur à la fin de la période.

² Représentent l'incidence des actions rachetées aux fins d'annulation.

³ Le profit attribuable aux actionnaires de la société mère concorde avec l'état du résultat.

Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire (CC2)

(en millions de dollars)

À la date du bilan

N° de ligne	2020		T3		Renvois ³
	Bilan ¹		Dans le périmètre de la consolidation réglementaire ²		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	1	5 410	\$	5 410	
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	2	161 519		\$	161 363
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	3	144 771			144 771
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	4	10 675			10 062
Dérivés	5	77 320			77 320
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6	6 385			3 585
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	7	117 457			115 303
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	8	200 111			199 897
Valeurs mobilières prises en pension	9	159 672			159 672
Prêts	10	729 580			729 580
Provision pour pertes sur prêts	11	(8 133)			(8 133)
<i>Provision admissible comprise dans les fonds propres réglementaires de catégorie 2</i>	12			(646)	
<i>Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues</i>	13			–	U
<i>Dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues</i>	14			(1 857)	I
<i>Provisions non comprises dans les fonds propres réglementaires</i>	15			(5 630)	M
Autres	16	92 538			89 913
Participation dans TD Ameritrade	17			1 795	
<i>Participations significatives dépassant les seuils réglementaires</i>	18			5 322	L1
<i>Participations significatives ne dépassant pas les seuils réglementaires</i>	19			2 897	E1
Goodwill	20			17 229	E2
Autres immobilisations incorporelles	21			2 176	F1
Autres immobilisations incorporelles (droits de gestion de prêts hypothécaires)	22			56	
Actifs d'impôt différé	23			207	
<i>Actifs d'impôt différé à l'exclusion de ceux qui se rapportent à des différences temporaires</i>	24			663	G
<i>Actifs d'impôt différé (nets des passifs d'impôt différé correspondants) réalisables par reports rétroactifs de pertes nettes d'exploitation</i>	25			2 772	
<i>Actifs d'impôt différé (nets des passifs d'impôt différé correspondants) découlant de différences temporaires mais non réalisables par reports rétroactifs de pertes nettes d'exploitation</i>	26			–	
<i>Actifs d'impôt différé (nets des passifs d'impôt différé correspondants) découlant de différences temporaires mais non réalisables par reports rétroactifs de pertes nettes d'exploitation et dépassant les seuils réglementaires</i>	27			(1 763)	
<i>Autres ajustements aux actifs et passifs d'impôt différé⁴</i>	28			24	
Participations significatives dans des institutions financières (excluant TD Ameritrade)	29			67	L2
<i>Participations significatives dépassant les seuils réglementaires</i>	30			13	
<i>Participations significatives ne dépassant pas les seuils réglementaires</i>	31				K
Prestations des régimes de retraite à prestations définies	32			58 455	
Autres actifs	33				
TOTAL DE L'ACTIF	34	1 697 305			1 688 743
PASSIF ET CAPITAL PROPRES⁵	35				
Dépôts détenus à des fins de transaction	36	22 118			22 118
Dérivés	37	80 685			80 685
Passifs de titrisation à la juste valeur	38	13 402			13 402
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	39	100 339			100 339
Dépôts	40	1 091 278			1 091 278
Autres	41	284 540			275 978
Passifs d'impôt différé	42			125	E3
Goodwill	43			38	F2
Immobilisations incorporelles (excluant les droits de gestion de prêts hypothécaires)	44			1 895	
Autres passifs d'impôt différé (couvertures de flux de trésorerie et autres passifs d'impôt différé)	45			(1 763)	
Autres ajustements aux actifs et passifs d'impôt différé ⁴	46			62	
Profits et pertes attribuables à l'évolution du risque de crédit propre à l'égard des passifs financiers à la juste valeur	47			275 621	J
Autres passifs	48				
Billets et débiteures subordonnés	49	12 477			12 477
<i>Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement</i>	50			12 276	S
<i>Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés de la catégorie 2</i>	51			160	T
<i>Amortissement des débiteures venant à échéance dans le calcul des fonds propres réglementaires</i>	52			41	
Passif	53	1 604 839			1 596 277
Actions ordinaires	54	22 361			22 361
Actions privilégiées	55	5 800			5 800
<i>Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement</i>	56			5 800	N
Actions autodétenues – ordinaires	57	(59)			(59)
Actions autodétenues – privilégiées	58	(5)			(5)
<i>Actions autodétenues – actions privilégiées qui comprennent des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)</i>	59			(5)	O
<i>Actions autodétenues – actions privilégiées qui ne comprennent pas de dispositions relatives aux FPUNV</i>	60			–	
Surplus d'apport	61	128			128
<i>Surplus d'apport – actions ordinaires</i>	62			127	B
<i>Surplus d'apport – actions privilégiées</i>	63			1	P
Résultats non distribués	64	49 934			49 934
Cumul des autres éléments du résultat global	65	14 307			14 307
<i>Couvertures de flux de trésorerie nécessitant une décomptabilisation</i>	66			4 276	C
<i>Cumul des autres éléments du résultat global net inclus à titre de fonds propres</i>	67			10 031	D
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITALS PROPRES	68	1 697 305	\$		1 688 743
	69			\$	

¹ D'après le bilan à la page 13 du document *Information financière supplémentaire*.

² Les entités juridiques exclues du périmètre de la consolidation réglementaire comprennent les filiales d'assurance Meloche Monnex Inc. (consolidée), TD Compagnie d'assurance-vie et TD Reinsurance (Barbados) Inc. Le total des actifs de ces filiales inclus dans la Banque consolidée s'élève à 8,6 milliards de dollars et le total de leurs capitaux propres se chiffre à 2,0 milliards de dollars, desquels 378 millions de dollars sont déduits des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, 350 millions de dollars sont déduits des autres instruments de fonds propres de catégorie 1 et 160 millions de dollars sont déduits des fonds propres de catégorie 2. Les renvois (L3, R, V) se rapportent à la page Situation des fonds propres – Bâle III (pages 1 et 2).

³ Renvois à la période considérée aux pages Situation des fonds propres – Bâle III (pages 1 à 3).

⁴ Cet ajustement est lié aux actifs et passifs d'impôt différé présentés au montant net aux fins comptables.

⁵ Le plafond en vigueur des autres instruments de fonds propres de catégorie 1 comprend un montant de 1,2 milliard de dollars lié à la Fiducie de capital TD IV (qui n'est plus consolidée puisque la Banque n'est pas le principal bénéficiaire de la fiducie) (renvoi Q se rapportant à la page Situation du capital – Bâle III (page 1)).

Ratio de levier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

Comparaison sommaire des actifs comptables et de la mesure de l'exposition du ratio de levier (LR1)

Actif consolidé total selon les états financiers publiés	1	1 697 305	\$	1 673 745	\$	1 457 429	\$	1 415 290	\$	1 405 442	\$	1
Ajustement pour placements dans des entités bancaires, financières, d'assurance ou commerciales, qui sont consolidées à des fins comptables, mais hors du périmètre de la consolidation réglementaire	2	(7 339)		(6 619)		(6 596)		(6 460)		(6 149)		2
Ajustements pour les expositions de titrisation qui répondent aux exigences opérationnelles pour la reconnaissance du transfert de risque	3	(4 117)		(5 105)		(5 177)		(5 686)		(5 341)		3
Ajustements pour actifs fiduciaires comptabilisés au bilan d'après le référentiel comptable applicable, mais exclus de la mesure d'exposition du ratio de levier	4	–		–		–		–		–		4
Ajustements pour instruments financiers dérivés	5	(24 350)		(19 145)		10 866		3 809		1 423		5
Ajustement pour cessions temporaires de titres (CTT)	6	(17 621)		(24 025)		(17 283)		(17 171)		(28 158)		6
Ajustement pour postes hors bilan (montants en équivalent-crédit)	7	173 810		163 216		164 919		162 881		160 433		7
Autres ajustements	8	(312 297)		(252 900)		(26 991)		(26 733)		(25 986)		8
Exposition du ratio de levier	9	1 505 391	\$	1 529 167	\$	1 577 167	\$	1 525 930	\$	1 501 664	\$	9

Modèle de divulgation commun du ratio de levier (LR2)

Expositions au bilan

Postes au bilan (à l'exception des dérivés, des CTT et des expositions sur titrisation faisant l'objet de droits acquis, mais comprenant les garanties)	10	1 165 828	\$	1 197 995	\$	1 234 874	\$	1 188 667	\$	1 179 069	\$	1
Majoration pour sûretés sur dérivés lorsqu'elles sont déduites des actifs au bilan aux termes du référentiel comptable applicable	11	–		–		–		–		–		2
Déductions d'actifs débiteurs au titre de la marge pour variation en espèces liée aux opérations sur dérivés	12	(16 282)		(12 808)		(8 409)		(8 600)		(9 244)		3
Moins : Montants de l'actif déduits dans le calcul des fonds propres de catégorie 1	13	(29 270)		(30 502)		(27 608)		(27 082)		(26 302)		4
Total des expositions au bilan (à l'exclusion des dérivés et des CTT)	14	1 120 276		1 154 685		1 198 857		1 152 985		1 143 523		5

Expositions sur dérivés

Coût de remplacement lié à toutes les opérations sur dérivés (moins la marge pour variation admissible en espèces)	15	23 260		22 762		17 204		15 755		18 007		6
Majorations pour exposition potentielle future liée à toutes les opérations sur dérivés	16	45 141		43 294		46 997		44 762		44 544		7
Volet exonéré d'une contrepartie centrale (CC) sur les expositions compensées de client	17	–		–		–		–		–		8
Montant notionnel effectif ajusté des dérivés de crédit souscrits	18	1 970		1 538		1 213		1 112		1 222		9
Compensations notionnelles effectives ajustées et majorations déduites pour les dérivés de crédit souscrits	19	(1 117)		(95)		(535)		(329)		(550)		10
Total des expositions sur dérivés	20	69 254		67 499		64 879		61 300		63 223		11

Expositions sur cessions temporaires de titres

Actifs bruts liés aux CTT, tels qu'ils figurent au bilan (sans prise en compte de la compensation), après ajustement pour opérations comptables de vente	21	159 672		167 791		165 795		165 935		162 644		12
Montants compensés de liquidités à recevoir et de liquidités à payer sur actifs bruts de CTT	22	(22 307)		(27 912)		(19 911)		(20 220)		(31 170)		13
Exposition au risque de contrepartie pour les CTT	23	4 686		3 888		2 628		3 049		3 012		14
Exposition sur opérations à titre de mandataire	24	–		–		–		–		–		15
Total des expositions sur cessions temporaires de titres	25	142 051		143 767		148 512		148 764		134 486		16

Autres expositions hors bilan

Exposition hors bilan sous forme de montant notionnel brut	26	631 527		612 153		596 851		588 689		580 511		17
Ajustements pour conversion en montants en équivalent-crédit	27	(457 717)		(448 937)		(431 932)		(425 808)		(420 079)		18
Postes hors bilan	28	173 810		163 216		164 919		162 881		160 432		19

Fonds propres sur les expositions totales

Fonds propres de catégorie 1 – Méthode «tout compris» (ligne 45 à la page 1)	29	66 185		64 318		62 329		61 683		61 114		20
Fonds propres de catégorie 1 sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues	30	64 328		63 756		s. o.		s. o.		s. o.		20a
Total des expositions (somme des lignes 14, 20, 25 et 28) – Méthode «tout compris»	31	1 505 391	\$	1 529 167	\$	1 577 167	\$	1 525 930	\$	1 501 664	\$	21

Ratio de levier

Ratio de levier sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues

	32	4,4	%	4,2	%	4,0	%	4,0	%	4,1	%	22
	33	4,3		4,2		s. o.		s. o.		s. o.		22a

N° de ligne	2020			2019		Modèle du BSIF
	T3	T2	T1	T4	T3	

1	1 697 305	\$	1 673 745	\$	1 457 429	\$	1 415 290	\$	1 405 442	\$	1
2	(7 339)		(6 619)		(6 596)		(6 460)		(6 149)		2
3	(4 117)		(5 105)		(5 177)		(5 686)		(5 341)		3
4	–		–		–		–		–		4
5	(24 350)		(19 145)		10 866		3 809		1 423		5
6	(17 621)		(24 025)		(17 283)		(17 171)		(28 158)		6
7	173 810		163 216		164 919		162 881		160 433		7
8	(312 297)		(252 900)		(26 991)		(26 733)		(25 986)		8
9	1 505 391	\$	1 529 167	\$	1 577 167	\$	1 525 930	\$	1 501 664	\$	9

10	1 165 828	\$	1 197 995	\$	1 234 874	\$	1 188 667	\$	1 179 069	\$	1
11	–		–		–		–		–		2
12	(16 282)		(12 808)		(8 409)		(8 600)		(9 244)		3
13	(29 270)		(30 502)		(27 608)		(27 082)		(26 302)		4
14	1 120 276		1 154 685		1 198 857		1 152 985		1 143 523		5
15	23 260		22 762		17 204		15 755		18 007		6
16	45 141		43 294		46 997		44 762		44 544		7
17	–		–		–		–		–		8
18	1 970		1 538		1 213		1 112		1 222		9
19	(1 117)		(95)		(535)		(329)		(550)		10
20	69 254		67 499		64 879		61 300		63 223		11
21	159 672		167 791		165 795		165 935		162 644		12
22	(22 307)		(27 912)		(19 911)		(20 220)		(31 170)		13
23	4 686		3 888		2 628		3 049		3 012		14
24	–		–		–		–		–		15
25	142 051		143 767		148 512		148 764		134 486		16
26	631 527		612 153		596 851		588 689		580 511		17
27	(457 717)		(448 937)		(431 932)		(425 808)		(420 079)		18
28	173 810		163 216		164 919		162 881		160 432		19
29	66 185		64 318		62 329		61 683		61 114		20
30	64 328		63 756		s. o.		s. o.		s. o.		20a
31	1 505 391	\$	1 529 167	\$	1 577 167	\$	1 525 930	\$	1 501 664	\$	21
32	4,4	%	4,2	%	4,0	%	4,0	%	4,1	%	22
33	4,3		4,2		s. o.		s. o.		s. o.		22a

Indicateurs clés – Exigences de TLAC (KM2)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	N° de ligne	2020			2019	
		T3	T2	T1	T4	T3
Groupe de résolution 1						
Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) disponible	1	100 624 \$	98 924 \$	92 657 \$	90 637 \$	85 976 \$
<i>TLAC disponible sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues</i> ¹	1a	100 624	98 872	s. o.	s. o.	s. o.
Total des actifs pondérés en fonction des risques au niveau du groupe de résolution	2	478 117	523 979	476 012	455 977	454 881
Ratio TLAC : TLAC en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques (ligne 1 / ligne 2) (%)	3	21,0 %	18,9 %	19,5 %	19,9 %	18,9 %
<i>Ratio TLAC : TLAC en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques disponible sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues (ligne 1a / ligne 2) (%)</i> ¹	3a	21,0	18,9	s. o.	s. o.	s. o.
Mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution	4	1 505 391 \$	1 529 167 \$	1 577 167 \$	1 525 930 \$	1 501 664 \$
Ratio de levier TLAC : TLAC en pourcentage de la mesure d'exposition aux fins du ratio de levier (ligne 1 / ligne 4) (%)	5	6,7 %	6,5 %	5,9 %	5,9 %	5,7 %
<i>Ratio de levier TLAC : TLAC en pourcentage de la mesure d'exposition aux fins du ratio de levier sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues (ligne 1a / ligne 4) (%)</i> ¹	5a	6,7	6,5	s. o.	s. o.	s. o.
L'exemption de subordination indiquée à l'antépénultième paragraphe du point 11 du tableau des modalités du CSF sur la TLAC s'applique-t-elle?	6a	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
L'exemption de subordination indiquée à l'antépénultième paragraphe du point 11 du tableau des modalités du CSF sur la TLAC s'applique-t-elle?	6b	Non	Non	Non	Non	Non
Si l'exemption limitée de subordination s'applique, le montant de financement émis qui est assimilé à des passifs exclus et qui est reconnu comme TLAC externe, divisé par le financement émis qui est assimilé à des passifs exclus et qui serait reconnu comme TLAC externe si aucune limite n'était appliquée (%)	6c	s. o.				

¹ Comprend les dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues prévues par le BSIF comme il a été annoncé le 27 mars 2020. Les lignes 1a, 3a et 5a tiennent compte de la TLAC disponible sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues.

Composition de la TLAC (TLAC1)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Éléments de TLAC liés aux fonds propres réglementaires et ajustements

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Autres éléments de catégorie 1 (AT1) avant ajustements de TLAC

AT1 non admissibles en tant que TLAC car émis par des filiales à des tiers

Autres ajustements

Autres instruments de catégorie 1 admissibles aux termes du dispositif de la TLAC (somme des lignes 2 à 4)

Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements de TLAC

Fraction amortie des instruments de catégorie 2 quand la durée de vie résiduelle dépasse 1 an

Fonds propres de catégorie 2 non admissibles en tant que TLAC car émis par des filiales à des tiers

Autres ajustements

Instruments de catégorie 2 admissibles aux termes du dispositif de la TLAC (somme des lignes 6 à 9)

TLAC liée aux fonds propres réglementaires (somme des lignes 1, 5 et 10)

Éléments de TLAC non liés aux fonds propres réglementaires

Instruments de TLAC externe émis directement par les banques et subordonnés à des passifs exclus

Instruments de TLAC externe émis directement par les banques et non subordonnés à des passifs exclus mais

satisfaisant toutes les autres exigences du tableau des modalités sur la TLAC

Dont montant admissible en tant que TLAC après application des plafonnements

Instruments de TLAC externe émis par des véhicules de financement avant le 1^{er} janvier 2022

Engagements admissibles ex-ante visant à recapitaliser un BISM en résolution

TLAC liée à des instruments de fonds propres non réglementaires avant ajustements (somme des lignes 12, 13, 15 et 16)

Éléments de TLAC non liés aux fonds propres réglementaires : ajustements

TLAC avant déductions (somme des lignes 11 et 17)

Déductions des expositions entre des groupes de résolution à MPE correspondant à des éléments

admissibles à la TLAC (non applicables aux BISM et BISI à SPE)¹

Déduction d'investissements dans d'autres propres passifs TLAC

Autres ajustements de TLAC

TLAC disponible après déductions (somme des lignes 18 à 21)

Actifs pondérés en fonction des risques et mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier dans le cadre de la TLAC

Total des actifs pondérés en fonction des risques ajusté selon la manière autorisée par le régime TLAC

Mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier

Ratios TLAC et réserves de fonds propres

Ratio TLAC (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques, ajusté selon la manière autorisée par le régime TLAC) (ligne 22 / ligne 23)

Ratio de levier TLAC (en pourcentage de l'exposition aux fins du ratio de levier) (ligne 22 / ligne 24)

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)

disponible après satisfaction des exigences minimales de fonds propres et de TLAC du groupe de résolution²

Réserve spécifique à l'établissement (réserve de conservation des fonds propres + réserve

contracyclique + exigence de capacité accrue d'absorption des pertes, en pourcentage des actifs pondérés

en fonction des risques)

Dont la réserve de conservation des fonds propres

Dont la réserve contracyclique spécifique à la banque

Dont la réserve applicable aux BISI/BISM

N° de ligne	2020			2019		
	T3	T2	T1	T4	T3	
1	59 546	\$ 57 697	\$ 55 689	\$ 55 042	\$ 54 478	\$
2	6 639	6 621	6 640	6 641	6 636	
3	–	–	–	–	–	
4	–	–	–	–	–	
5	6 639	6 621	6 640	6 641	6 636	
6	12 922	15 739	12 444	12 439	12 255	
7	41	–	–	–	–	
8	–	–	–	–	–	
9	–	–	–	–	–	
10	12 963	15 739	12 444	12 439	12 255	
11	79 148	80 057	74 773	74 122	73 369	
12	s. o.					
13	21 618	19 050	17 900	16 540	12 609	
14	s. o.					
15	–	–	–	–	–	
16	s. o.					
17	21 618	19 050	17 900	16 540	12 609	
18	100 766	99 107	92 673	90 662	85 978	
19	s. o.					
20	(142)	(183)	(16)	(25)	(2)	
21	–	–	–	–	–	
22	100 624	98 924	92 657	90 637	85 976	
23	478 117	523 979	476 012	455 977	454 881	
24	1 505 391	1 529 167	1 577 167	1 525 930	1 501 664	
25	21,0 %	18,9 %	19,5 %	19,9 %	18,9 %	
26	6,7	6,5	5,9	5,9	5,7	
27	s. o.					
28	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %	
29	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	
30	–	–	–	–	–	
31	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	

¹ Points d'entrée multiples (MPE), point d'entrée unique (SPE).

² Ne s'applique qu'à compter du premier trimestre de 2022.

Rang de créancier au niveau de l'entité juridique (TLAC3)

(en millions de dollars)
À la date du bilan

N° de ligne	2020						2020					
	T3						T2					
	Rang de créancier						Rang de créancier					
	1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5	1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5
	(rang le plus bas)			(rang le plus élevé)			(rang le plus bas)			(rang le plus élevé)		
	Actions ordinaires	Actions privilégiées et notes associées aux éléments de catégorie 1	Dettes subordonnées	Titres de créance assujettis à la recapitalisation interne ¹	Autres passifs ²	Somme	Actions ordinaires	Actions privilégiées et notes associées aux éléments de catégorie 1	Dettes subordonnées	Titres de créance assujettis à la recapitalisation interne ¹	Autres passifs ²	Somme
Description du rang du créancier (texte libre)	1											
Fonds propres totaux et passifs nets de l'atténuation du risque de crédit	2	22 361	5 800	12 456	24 128	–	21 766	5 800	14 035	20 863	–	62 464
Sous-groupe de la ligne 2 correspondant aux passifs exclus	3	146	5	124	2 748	–	100	3	91	2 099	–	2 293
Fonds propres totaux et passifs, moins les passifs exclus (ligne 2 moins ligne 3)	4	22 215	5 795	12 332	21 380	–	21 666	5 797	13 944	18 764	–	60 171
Sous-groupe de la ligne 4 potentiellement admissible en tant que TLAC	5	22 215	5 795	12 332	21 380	–	21 666	5 797	13 944	18 764	–	60 171
Sous-groupe de la ligne 5 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 1 an mais inférieure à 2 ans	6	–	–	–	863	–	–	–	–	1 327	–	1 327
Sous-groupe de la ligne 5 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 2 ans mais inférieure à 5 ans	7	–	–	160	20 320	–	–	–	–	17 215	–	17 215
Sous-groupe de la ligne 5 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 5 ans mais inférieure à 10 ans	8	–	–	7 176	130	–	–	–	8 859	134	–	8 993
Sous-groupe de la ligne 5 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 10 ans, hors titres perpétuels	9	–	–	4 996	67	–	–	–	5 085	88	–	5 173
Sous-groupe de la ligne 5 correspondant aux titres perpétuels	10	22 215	5 795	–	–	–	21 666	5 797	–	–	–	27 463

N° de ligne	2020						2019					
	T1						T4					
	Rang de créancier						Rang de créancier					
	1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5	1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5
	(rang le plus bas)			(rang le plus élevé)			(rang le plus bas)			(rang le plus élevé)		
	Actions ordinaires	Actions privilégiées et notes associées aux éléments de catégorie 1	Dettes subordonnées	Titres de créance assujettis à la recapitalisation interne ¹	Autres passifs ²	Somme	Actions ordinaires	Actions privilégiées et notes associées aux éléments de catégorie 1	Dettes subordonnées	Titres de créance assujettis à la recapitalisation interne ¹	Autres passifs ²	Somme
Description du rang du créancier (texte libre)	11											
Fonds propres totaux et passifs nets de l'atténuation du risque de crédit	12	21 773	5 800	10 932	17 885	–	21 713	5 800	10 923	16 500	–	54 936
Sous-groupe de la ligne 12 correspondant aux passifs exclus	13	184	7	86	105	–	63	6	22	73	–	164
Fonds propres totaux et passifs, moins les passifs exclus (ligne 12 moins ligne 13)	14	21 589	5 793	10 846	17 780	–	21 650	5 794	10 901	16 427	–	54 772
Sous-groupe de la ligne 14 potentiellement admissible en tant que TLAC	15	21 589	5 793	10 846	17 780	–	21 650	5 794	10 901	16 427	–	54 772
Sous-groupe de la ligne 15 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 1 an mais inférieure à 2 ans	16	–	–	–	2 896	–	–	–	–	2 759	–	2 759
Sous-groupe de la ligne 15 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 2 ans mais inférieure à 5 ans	17	–	–	–	14 661	–	–	–	–	11 690	–	11 690
Sous-groupe de la ligne 15 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 5 ans mais inférieure à 10 ans	18	–	–	5 886	140	–	–	–	5 937	1 895	–	7 832
Sous-groupe de la ligne 15 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 10 ans, hors titres perpétuels	19	–	–	4 960	83	–	–	–	4 964	83	–	5 047
Sous-groupe de la ligne 15 correspondant aux titres perpétuels	20	21 589	5 793	–	–	–	21 650	5 794	–	–	–	27 444

N° de ligne	2019					
	T3					
	Rang de créancier					
	1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5
	(rang le plus bas)			(rang le plus élevé)		
	Actions ordinaires	Actions privilégiées et notes associées aux éléments de catégorie 1	Dettes subordonnées	Titres de créance assujettis à la recapitalisation interne ¹	Autres passifs ²	Somme
Description du rang du créancier (texte libre)	21					
Fonds propres totaux et passifs nets de l'atténuation du risque de crédit	22	21 722	5 800	10 926	12 566	–
Sous-groupe de la ligne 22 correspondant aux passifs exclus	23	67	4	128	25	–
Fonds propres totaux et passifs, moins les passifs exclus (ligne 22 moins ligne 23)	24	21 655	5 796	10 798	12 541	–
Sous-groupe de la ligne 24 potentiellement admissible en tant que TLAC	25	21 655	5 796	10 798	12 541	–
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 1 an mais inférieure à 2 ans	26	–	–	–	930	–
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 2 ans mais inférieure à 5 ans	27	–	–	–	9 665	–
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 5 ans mais inférieure à 10 ans	28	–	–	5 890	1 863	–
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 10 ans, hors titres perpétuels	29	–	–	4 908	83	–
Sous-groupe de la ligne 25 correspondant aux titres perpétuels	30	21 655	5 796	–	–	–

¹ Conformément au régime de recapitalisation interne des banques canadiennes, les titres de créance assujettis à la recapitalisation interne sont subordonnés aux autres passifs. Selon le régime de recapitalisation interne, les titres de créance assujettis à la recapitalisation interne, lesquels sont d'ordinaire de rang égal avec les autres passifs en liquidation, sont assujettis à une conversion au titre des pouvoirs de résolution, tandis que les autres passifs ne sont pas assujettis à une telle conversion.

² Conformément aux exigences du BSIF, cette colonne n'a pas besoin d'être remplie à l'heure actuelle.

Aperçu des actifs pondérés en fonction des risques (API)

(en millions de dollars) À la date du bilan		N° de ligne	Actifs pondérés en fonction des risques ¹					Exigences de fonds propres minimums ²					Modèle du BSIF
			2020		2019			2020		2019			
			T3	T2	T1	T4	T3	T3	T2	T1	T4	T3	
Risque de crédit, compte non tenu du risque de crédit de contrepartie (RCC) ³	1	347 237	\$ 396 674	\$ 356 669	\$ 344 914	\$ 344 213	\$ 27 779	\$ 31 734	\$ 28 534	\$ 27 593	\$ 27 537	1	
<i>Dont l'approche standard (AS)⁴</i>	2	30 250	186 165	169 464	163 250	163 881	2 420	14 893	13 557	13 060	13 110	2	
<i>Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI)</i>	3	316 987	210 509	187 205	181 664	180 332	25 359	16 841	14 977	14 533	14 427	3	
Risque de crédit de contrepartie ³	4	20 703	20 952	18 631	14 510	15 193	1 656	1 676	1 490	1 161	1 215	4	
<i>Dont l'approche standard pour mesurer le risque de crédit de contrepartie (AS-RCC)</i>	5	9 134	9 536	8 691	7 079	7 290	731	763	695	566	583	5	
<i>Dont la méthode d'exposition courante</i>	6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	s. o.	
<i>Dont la méthode des modèles internes (MMI)</i>	7	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	6	
<i>Dont les autres RCC⁵</i>	8	11 569	11 416	9 940	7 431	7 903	925	913	795	595	632	s. o.	
Positions en actions détenues dans le portefeuille bancaire selon l'approche des marchés	9	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	7	
Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche par transparence	10	348	341	348	350	398	28	27	28	28	32	8	
Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche fondée sur le mandat	11	53	46	51	51	49	4	4	4	4	4	9	
Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche de repli	12	666	601	598	506	538	53	48	48	40	43	10	
Risque de règlement	13	66	27	31	20	9	5	2	2	2	1	11	
Expositions de titrisation du portefeuille bancaire	14	12 889	13 917	13 555	11 533	11 392	1 031	1 113	1 084	923	911	12	
<i>Dont celles faisant l'objet de droit acquis</i>	15	–	–	–	(1 544)	(1 544)	–	–	–	(123)	(123)	12a	
<i>Dont l'approche de la titrisation fondée sur les notations internes (SEC-IRBA)</i>	16	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	13	
<i>Dont l'approche de la titrisation fondée sur les notations externes (SEC-ERBA), y compris l'approche fondée sur les évaluations internes (EI)</i>	17	12 831	13 866	13 514	13 025	12 936	1 026	1 109	1 081	1 042	1 034	14	
<i>Dont l'approche standard de la titrisation (SEC-SA)</i>	18	58	51	41	52	–	5	4	3	4	–	15	
Risque de marché	19	20 810	17 741	12 765	12 200	12 072	1 665	1 419	1 021	976	966	16	
<i>Dont l'approche standard (AS)</i>	20	1 783	1 628	1 226	1 013	647	143	130	98	81	52	17	
<i>Dont les approches des modèles internes (AMI)</i>	21	19 027	16 113	11 539	11 187	11 425	1 522	1 289	923	895	914	18	
Risque opérationnel ⁶	22	58 112	57 429	56 242	55 606	54 857	4 649	4 594	4 499	4 448	4 389	19	
<i>Dont l'approche indicateur de base</i>	23	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	20	
<i>Dont l'approche standard</i>	24	58 112	57 429	56 242	–	–	4 649	4 594	4 499	–	–	21	
<i>Dont l'approche de mesure avancée</i>	25	–	–	–	55 606	54 857	–	–	–	4 448	4 389	22	
Montants inférieurs aux seuils de déduction (avant pondération des risques de 250 %)	26	17 233	16 251	17 122	16 287	16 160	1 379	1 300	1 370	1 303	1 293	23	
Ajustement du plancher	27	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	24	
Total (somme des lignes 1, 4, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 19, 22, 26 et 27)	28	478 117	\$ 523 979	\$ 476 012	\$ 455 977	\$ 454 881	\$ 38 249	\$ 41 917	\$ 38 080	\$ 36 478	\$ 36 391	25	

¹ Le cas échéant, les actifs pondérés en fonction des risques tiennent compte d'un facteur scalaire de 6 %.

² Les exigences de fonds propres minimums correspondent à 8 % du total des actifs pondérés en fonction des risques.

³ À partir du troisième trimestre de 2020, l'application de l'approche NI avancées dans le calcul des actifs pondérés en fonction des risques a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail aux États-Unis.

⁴ Tient compte d'autres actifs et de titres de capitaux propres assujettis à la pondération en fonction des risques prescrite par la réglementation.

⁵ Tient compte des contreparties centrales admissibles (CC admissibles), du RVC et des transactions assimilables aux pensions.

⁶ Pour l'exercice 2020, le BSIF exige que les actifs pondérés en fonction des risques reflétant le risque opérationnel soient calculés selon l'approche standard actuelle (AS).

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque de crédit

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020				2020			
		T3				T2			
		Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédit de contrepartie ³	Dont l'approche fondée sur les NI	Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédit de contrepartie ³	Dont l'approche fondée sur les NI
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période		427 857	\$ 210 509	\$ 20 952	\$ 11 073	388 374	\$ 187 205	\$ 18 631	\$ 10 477
1	Montant des actifs ⁴	(4 297)	(4 815)	256	(185)	14 173	3 844	786	(237)
2	Qualité des actifs ⁵	(4 924)	(4 924)	(141)	(77)	7 894	7 894	910	513
3	Mise à jour des modèles ⁶	(30 353)	119 436	–	347	4 000	7 909	–	–
4	Méthode et politique ⁷	–	–	–	–	–	–	–	–
5	Acquisitions et cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
6	Variations des taux de change ⁸	(10 694)	(3 219)	(364)	(202)	13 045	3 657	625	320
7	Autres ⁹	903	–	–	–	371	–	–	–
8	Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	378 492	\$ 316 987	\$ 20 703	\$ 10 956	427 857	\$ 210 509	\$ 20 952	\$ 11 073
9									

		2020				2019			
		T1				T4			
		Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédit de contrepartie ³	Dont l'approche fondée sur les NI	Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédit de contrepartie ³	Dont l'approche fondée sur les NI
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période		373 661	\$ 181 664	\$ 14 510	\$ 8 703	372 759	\$ 180 332	\$ 15 193	\$ 9 039
10	Montant des actifs ⁴	7 000	4 344	3 148	994	1 591	1 889	(780)	(401)
11	Qualité des actifs ⁵	842	842	50	30	(171)	(171)	83	54
12	Mise à jour des modèles ⁶	(352)	144	–	–	(284)	(284)	–	–
13	Méthode et politique ⁷	5 977	–	894	740	–	–	–	–
14	Acquisitions et cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
15	Variations des taux de change ⁸	1 152	211	29	10	(460)	(102)	14	11
16	Autres ⁹	94	–	–	–	226	–	–	–
17	Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	388 374	\$ 187 205	\$ 18 631	\$ 10 477	373 661	\$ 181 664	\$ 14 510	\$ 8 703
18									

		2019			
		T3			
		Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédit de contrepartie ³	Dont l'approche fondée sur les NI
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période		370 625	\$ 178 324	\$ 14 655	\$ 9 217
19	Montant des actifs ⁴	7 501	3 709	989	96
20	Qualité des actifs ⁵	(503)	(503)	(199)	(128)
21	Mise à jour des modèles ⁶	(123)	(123)	–	–
22	Méthode et politique ⁷	–	–	–	–
23	Acquisitions et cessions	–	–	–	–
24	Variations des taux de change ⁸	(3 693)	(1 075)	(252)	(146)
25	Autres ⁹	(1 048)	–	–	–
26	Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	372 759	\$ 180 332	\$ 15 193	\$ 9 039
27					

¹ Le risque de crédit non lié à une contrepartie comprend les prêts et avances consentis aux particuliers et aux petites entreprises clientes des services de détail, aux entreprises clientes des services de gros et commerciaux et aux banques et aux gouvernements. Il comprend aussi les titres de dette, les titres de capitaux propres et les autres actifs, y compris les charges payées d'avance, l'impôt différé, et les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables.

² Réflète les exigences du troisième pilier applicables aux états des flux d'actifs pondérés des risques pour les expositions au risque de crédit selon l'approche NI (RC8), qui ne tient compte ni des titrisations ni des titres de capitaux propres.

³ Le RCC comprend les dérivés négociés hors Bourse, les transactions assimilables aux pensions, les transactions réglées par des contreparties centrales et les actifs pondérés en fonction des risques calculés selon le RVC.

⁴ La catégorie Montant des actifs comprend des modifications internes de la taille et de la composition du portefeuille (y compris les nouvelles affaires et les prêts arrivant à échéance), et, pour le troisième trimestre de 2020, a diminué dans différents portefeuilles des secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

⁵ La catégorie Qualité des actifs concerne les changements touchant la qualité du portefeuille du fait de l'expérience, en ce qui a trait par exemple aux comportements des clients ou aux facteurs démographiques, y compris des changements par étalonnage/remaniement de modèles, et, pour le troisième trimestre de 2020, la diminution est essentiellement attribuable à différents portefeuilles du secteur Services de détail au Canada et à des économies découlant de la mise à jour annuelle des paramètres de risque de crédit des portefeuilles autres que de détail canadiens.

⁶ La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles. À partir du troisième trimestre de 2020, l'application de l'approche NI avancées dans le calcul des actifs pondérés en fonction des risques a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail aux États-Unis.

⁷ Les incidences de la catégorie Méthode et politique reflètent les changements récents apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire comme les nouveaux règlements.

⁸ La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

⁹ La catégorie Autres est composée des éléments non décrits dans les catégories ci-dessus, y compris des modifications des expositions de risques non incluses dans les approches avancées ou standards (notamment les charges payées d'avance, l'impôt différé, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables et les autres actifs).

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque de marché

(en millions de dollars)

À la date du bilan

	N° de ligne	2020			2019	
		T3	T2	T1	T4	T3
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	1	17 741 \$	12 765 \$	12 200 \$	12 072 \$	13 028 \$
Variation dans les niveaux de risque ¹	2	3 069	12 297	632	128	94
Mises à jour des modèles ²	3	-	-	(67)	-	(1 050)
Méthode et politique ³	4	-	(7 321)	-	-	-
Acquisitions et cessions	5	-	-	-	-	-
Variations des taux de change et autres ⁴	6	négl. ⁵	négl.	négl.	négl.	négl.
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	7	20 810 \$	17 741 \$	12 765 \$	12 200 \$	12 072 \$

¹ La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète les changements dans les risques attribuables à des changements dans les positions et aux fluctuations du marché. L'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques découle principalement du fait que les modèles de la VaR ont été influencés par la prise en compte de nouvelles simulations chocs pour la période constituée des 259 derniers jours de Bourse pour le trimestre considéré. Aucune modification importante n'a été apportée aux positions.

² La catégorie Mises à jour des modèles reflète les mises à jour apportées aux modèles afin de tenir compte de l'expérience récente et des modifications dans le champ d'application des modèles.

³ La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire.

⁴ La catégorie Variations des taux de change et autres concerne des variations considérées comme négligeables étant donné que les mesures d'exposition aux risques des actifs pondérés en fonction des risques sont en dollars canadiens. Par conséquent, aucune conversion n'est requise.

⁵ Négligeable.

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque opérationnel

(en millions de dollars)

À la date du bilan

	N° de ligne	2020			2019	
		T3	T2	T1	T4	T3
Information à fournir pour le risque opérationnel – Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé						
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	1	57 429 \$	56 242 \$	55 606 \$	54 857 \$	53 959 \$
Revenus générés ¹	2	683	1 187	636	-	-
Variation dans les niveaux de risque ²	3	-	-	-	804	1 315
Mises à jour des modèles ³	4	-	-	-	-	-
Méthode et politique ⁴	5	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions	6	-	-	-	-	-
Variations des taux de change et autres ⁵	7	-	-	-	(55)	(417)
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	8	58 112 \$	57 429 \$	56 242 \$	55 606 \$	54 857 \$

¹ La variation touchant la catégorie Revenus générés est attribuable à une variation de la moyenne sur trois ans des produits annuels bruts selon l'AS.

² La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète principalement les changements dans les risques attribuables à des pertes opérationnelles subies, à l'environnement opérationnel, à des facteurs de contrôle interne et à une analyse des scénarios.

³ La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles.

⁴ La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux calculs découlant de changements à la politique réglementaire.

⁵ La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Différences entre les périmètres de consolidation comptable et réglementaire et correspondance entre les états financiers et les catégories de risques réglementaires (LI1)

(en millions de dollars)
À la date du bilan

N° de ligne		2020 T3											
		Valeurs comptables d'après les états financiers publiés		Valeurs comptables qui entrent dans le périmètre de consolidation réglementaire ²		Soumis au cadre du risque de crédit		Soumis au cadre du risque de crédit de contrepartie		Valeurs comptables des éléments ¹ Non soumis aux exigences de fonds propres ou soumis à déduction des fonds propres			
Actif													
	1	5 410	\$	5 410	\$	5 580	\$	–	\$	–	\$	(170)	\$
	2	161 519		161 363		161 131		–		–		320	
	3	144 771		144 771		25		–		–		135 097	
	4	10 675		10 062		2 440		–		7 998		–	
	5	77 320		77 320		–		77 320		–		74 025	
	6	6 385		3 585		3 584		–		–		–	
	7	117 457		115 303		103 890		–		10 481		–	
	8	200 111		199 897		153 146		–		46 316		–	
	9	159 672		159 672		–		159 672		–		6 833	
	10	246 137		246 137		245 556		–		–		–	
	11	182 394		182 394		182 010		–		–		–	
	12	32 640		32 640		28 648		–		–		–	
	13	268 409		268 409		257 239		–		10 726		–	
	14	(8 133)		(8 133)		–		–		–		–	
	15	13 394		13 394		13 394		–		–		–	
	16	10 014		10 014		–		–		–		–	
	17	17 229		17 229		–		–		–		–	
	18	2 232		2 232		–		–		–		–	
	19	9 526		9 526		9 526		–		–		–	
	20	1 956		1 879		3 321		–		–		–	
	21	20 225		20 225		813		–		–		–	
	22	17 863		15 414		(1 150)		16 274		190		–	
	23	1 697 305	\$	1 688 743	\$	1 169 153	\$	253 266	\$	75 711	\$	216 275	\$
													55 196
Passif													
	24	22 118	\$	22 118	\$	–	\$	–	\$	–	\$	12 179	\$
	25	80 685		80 685		–		80 685		–		77 732	
	26	13 402		13 402		–		–		–		13 402	
	27	100 339		100 339		–		–		–		21	
	28	1 091 278		1 091 278		–		–		–		–	
	29	13 394		13 394		–		–		–		–	
	30	33 783		33 783		–		–		–		31 835	
	31	171 881		171 881		–		171 881		–		2 902	
	32	15 093		15 093		–		–		–		–	
	33	17 672		17 672		–		–		–		–	
	34	7 601		41		–		–		–		–	
	35	25 116		24 114		–		–		–		–	
	36	12 477		12 477		–		–		–		–	
	37	1 604 839	\$	1 596 277	\$	–	\$	252 566	\$	–	\$	138 071	\$
													1 286 274

¹ Certains éléments peuvent être inclus dans plus d'une colonne s'ils sont exposés à la fois au risque de crédit et au risque de marché.

² Exclut les actifs et passifs des filiales d'assurances.

Principales sources d'écarts entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions dans les états financiers (LI2)

(en millions de dollars)
À la date du bilan

	N° de ligne	2020						
		T3						
		Éléments soumis au						
		Total	Cadre du risque de crédit	Cadre du risque de crédit de contrepartie ¹	Cadre de titrisation	Cadre du risque de marché		
Valeur comptable de l'actif qui entre dans le périmètre de consolidation réglementaire	1	1 714 405	\$ 1 169 153	\$ 253 266	\$ 75 711	\$ 216 275	\$	
Valeur comptable du passif qui entre dans le périmètre de consolidation réglementaire	2	390 637	–	252 566	–	138 071		
Montant net total qui entre dans le périmètre de consolidation réglementaire	3	1 323 768	1 169 153	700	75 711	78 204		
Éléments hors-bilan	4	345 356	326 438		18 918	–		
Écarts découlant des règles de compensation différentes, autres que ceux déjà inscrits à la ligne 2	5	58 797	–	58 797	–	–		
Ajustement au titre des dérivés et de l'exposition potentielle future (EPF)	6	57 457	–	57 457	–	–		
Majoration des transactions assimilables aux pensions	7	343 762	–	343 762	–	–		
Valeur réglementaire des expositions	8	2 129 140	\$ 1 495 591	\$ 460 716	\$ 94 629	\$ 78 204	\$	

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les pertes en cas de défaillance (PCD), et non dans les expositions en cas de défaillance (ECD).

Qualité de crédit des actifs (RC1)^{1, 2}

(en millions de dollars)
À la date du bilan

		2020										
		T3										
		Valeur comptable brute des :			Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'AS :				Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'approche NI			
		Expositions en défaut ³	Expositions non défaillantes	Provisions/dépréciations ⁴	Réparties dans la catégorie réglementaire particulière ⁵	Réparties dans la catégorie réglementaire générale ⁵	Réparties dans la catégorie réglementaire particulière ⁵	Réparties dans la catégorie réglementaire générale ⁵	l'approche NI	Valeurs nettes		
Prêts	1	3 821	\$ 727 536	\$ (8 123)	\$ (1)	\$ –	\$ (8 122)	\$ –	\$ 723 234	\$		
Titres de créance	2	–	253 513	(2)	–	–	(2)	–	253 511	\$		
Expositions hors bilan	3	241	538 652	(1 087)	–	–	(1 087)	–	537 806	\$		
Total	4	4 062	\$ 1 519 701	\$ (9 212)	\$ (1)	\$ –	\$ (9 211)	\$ –	\$ 1 514 551	\$		
2020												
T2												
		Valeur comptable brute des :			Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'AS :				Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'approche NI			
		Expositions en défaut ³	Expositions non défaillantes	Provisions/dépréciations ⁴	Réparties dans la catégorie réglementaire particulière ⁵	Réparties dans la catégorie réglementaire générale ⁵	Réparties dans la catégorie réglementaire particulière ⁵	Réparties dans la catégorie réglementaire générale ⁵	l'approche NI	Valeurs nettes		
Prêts	5	3 606	\$ 749 926	\$ (6 915)	\$ (57)	\$ (1 321)	\$ (5 537)	\$ –	\$ 746 617	\$		
Titres de créance	6	–	211 416	(2)	–	(2)	–	–	211 414	\$		
Expositions hors bilan	7	282	524 535	(991)	(13)	(137)	(841)	–	523 826	\$		
Total	8	3 888	\$ 1 485 877	\$ (7 908)	\$ (70)	\$ (1 460)	\$ (6 378)	\$ –	\$ 1 481 857	\$		
2020												
T1												
		Valeur comptable brute des :			Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'AS :				Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'approche NI			
		Expositions en défaut ³	Expositions non défaillantes	Provisions/dépréciations ⁴	Réparties dans la catégorie réglementaire particulière ⁵	Réparties dans la catégorie réglementaire générale ⁵	Réparties dans la catégorie réglementaire particulière ⁵	Réparties dans la catégorie réglementaire générale ⁵	l'approche NI	Valeurs nettes		
Prêts	9	3 207	\$ 695 018	\$ (4 673)	\$ (151)	\$ (1 186)	\$ (3 336)	\$ –	\$ 693 552	\$		
Titres de créance	10	–	174 775	(1)	–	(1)	–	–	174 774	\$		
Expositions hors bilan	11	297	511 621	(613)	(12)	(166)	(435)	–	511 305	\$		
Total	12	3 504	\$ 1 381 414	\$ (5 287)	\$ (163)	\$ (1 353)	\$ (3 771)	\$ –	\$ 1 379 631	\$		
2019												
T4												
		Valeur comptable brute des :			Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'AS :				Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'approche NI			
		Expositions en défaut ³	Expositions non défaillantes	Provisions/dépréciations ⁴	Réparties dans la catégorie réglementaire particulière ⁵	Réparties dans la catégorie réglementaire générale ⁵	Réparties dans la catégorie réglementaire particulière ⁵	Réparties dans la catégorie réglementaire générale ⁵	l'approche NI	Valeurs nettes		
Prêts	13	3 032	\$ 686 536	\$ (4 435)	\$ (128)	\$ (1 168)	\$ (3 139)	\$ –	\$ 685 133	\$		
Titres de créance	14	–	174 512	(1)	–	(1)	–	–	174 511	\$		
Expositions hors bilan	15	108	499 783	(585)	(7)	(144)	(434)	–	499 306	\$		
Total	16	3 140	\$ 1 360 831	\$ (5 021)	\$ (135)	\$ (1 313)	\$ (3 573)	\$ –	\$ 1 358 950	\$		

¹ Exclut les filiales d'assurance, les expositions de titrisation, les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net et les prêts dépréciés acquis.

² Au 31 juillet 2020, les expositions restructurées s'établissaient à 1 021 millions de dollars (1 107 millions de dollars au 30 avril 2020; 1 070 millions de dollars au 31 janvier 2020; 1 068 millions de dollars au 31 octobre 2019), dont une tranche de 537 millions de dollars (564 millions de dollars au 30 avril 2020; 532 millions de dollars au 31 janvier 2020; 545 millions de dollars au 31 octobre 2019) représente des expositions à des actifs considérés comme dépréciés.

³ Comprennent le total des expositions liées à des actifs dépréciés, dont une tranche de 2 525 millions de dollars (2 200 millions de dollars au 30 avril 2020; 1 864 millions de dollars au 31 janvier 2020; 1 535 millions de dollars au 31 octobre 2019) est classée dans la catégorie des actifs en défaut et une tranche de 1 296 millions de dollars au 31 juillet 2020 (1 406 millions de dollars au 30 avril 2020; 1 343 millions de dollars au 31 janvier 2020; 1 497 millions de dollars au 31 octobre 2019) est classée dans les catégories d'actifs surveillés ou à risque élevé.

⁴ Comprennent les provisions à l'étape 1, à l'étape 2 et à l'étape 3.

⁵ La catégorie réglementaire particulière correspond aux provisions pour pertes de crédit attendues à l'étape 3. La catégorie réglementaire générale correspond aux provisions pour pertes de crédits attendues à l'étape 1 et à l'étape 2.

Qualité de crédit des actifs (RC1) (suite)^{1, 2}

(en millions de dollars)
À la date du bilan

	N° de ligne	2019			
		T3			
Valeur comptable brute des :					
		Expositions en défaut ³	Expositions non défaillantes	Provisions/dépréciations ⁴	Valeurs nettes
Prêts	1	2 945	\$ 679 068	\$ (3 755)	\$ 678 258
Titres de créance	2	–	168 389	(1)	168 388
Expositions hors bilan	3	101	492 987	(1 085)	492 003
Total	4	3 046	\$ 1 340 444	\$ (4 841)	\$ 1 338 649

¹ Exclut les filiales d'assurance, les expositions de titrisation, les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net et les prêts dépréciés acquis.

² Au 31 juillet 2019, les expositions restructurées s'établissaient à 1 106 millions de dollars, dont une tranche de 582 millions de dollars représente des expositions à des actifs considérés comme dépréciés.

³ Comprennent le total des expositions liées à des actifs dépréciés, dont une tranche de 1 704 millions de dollars est classée dans la catégorie des actifs en défaut et une tranche de 1 241 millions de dollars est classée dans les catégories d'actifs surveillés ou à risque élevé au 31 juillet 2019.

⁴ Comprennent les provisions à l'étape 1, à l'étape 2 et à l'étape 3.

Aperçu des techniques d'atténuation du risque de crédit (RC3)¹

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T3					2020 T2				
N° de ligne		Expositions non garanties – valeur comptable	Expositions garanties	Expositions garanties par des sûretés ²	Expositions garanties par des garanties financières	Expositions garanties par des dérivés de crédit ³	Expositions non garanties – valeur comptable	Expositions garanties	Expositions garanties par des sûretés ²	Expositions garanties par des garanties financières	Expositions garanties par des dérivés de crédit ³
1	Prêts	264 898	\$ 466 459	\$ 344 510	\$ 121 944	\$ 5	287 592	\$ 465 940	\$ 345 162	\$ 120 778	\$ –
2	Titres de créance	251 142	2 371	–	20	2 351	209 256	2 160	–	27	2 133
3	Total	516 040	\$ 468 830	\$ 344 510	\$ 121 964	\$ 2 356	496 848	\$ 468 100	\$ 345 162	\$ 120 805	\$ 2 133
4	<i>Dont expositions en défaut</i>	2 125	1 696	1 408	288	–	1 990	1 616	1 368	248	–
		2020 T1					2019 T4				
5	Prêts	254 362	\$ 443 863	\$ 331 722	\$ 112 141	\$ –	248 372	\$ 441 196	\$ 326 571	\$ 114 625	\$ –
6	Titres de créance	172 944	1 831	–	29	1 802	172 729	1 783	35	35	1 713
7	Total	427 306	\$ 445 694	\$ 331 722	\$ 112 170	\$ 1 802	421 101	\$ 442 979	\$ 326 606	\$ 114 660	\$ 1 713
8	<i>Dont expositions en défaut</i>	1 607	1 600	1 352	248	–	1 455	1 577	1 320	257	–
		2019 T3									
9	Prêts	248 287	\$ 433 726	\$ 317 273	\$ 116 453	\$ –					
10	Titres de créance	166 734	1 655	–	49	1 606					
11	Total	415 021	\$ 435 381	\$ 317 273	\$ 116 502	\$ 1 606					
12	<i>Dont expositions en défaut</i>	1 420	1 525	1 274	251	–					

¹ Tient compte des sûretés, des garanties financières et des dérivés de crédit seulement lorsqu'ils donnent lieu à une réduction des exigences de fonds propres.

² Pour les expositions de détail, reflètent la valeur des sûretés au moment de l'octroi des prêts. Pour les expositions autres que de détail, reflètent uniquement la valeur des actifs financiers reçus en garantie.

³ Au 31 juillet 2020, l'effet des dérivés de crédit employés comme techniques d'ARC sur les actifs pondérés en fonction des risques correspond à une diminution de 1,8 milliard de dollars (une diminution de 1,7 milliard de dollars au 30 avril 2020; une diminution de 1,5 milliard de dollars au 31 janvier 2020; une diminution de 1,4 milliard de dollars au 31 octobre 2019; une diminution de 1,5 milliard de dollars au 31 juillet 2019) (RC7).

Expositions brutes au risque de crédit¹

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T3						2020 T2					
N° de ligne		Montant utilisé	Montant inutilisé ²	Transactions assimilables aux pensions	Dérivés négociés hors Bourse	Divers – hors bilan	Total	Montant utilisé	Montant inutilisé ²	Transactions assimilables aux pensions	Dérivés négociés hors Bourse	Divers – hors bilan	Total
Par catégorie de contreparties													
Expositions aux produits de détail													
1	Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	349 355	\$ 55 578	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 404 933	\$ 346 845	\$ 55 044	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 401 889
2	Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	37 432	120 280	–	–	–	157 712	38 641	125 125	–	–	–	163 766
3	Autres expositions aux produits de détail	81 940	8 202	–	–	33	90 175	81 550	7 809	–	–	36	89 395
4	Total	468 727	184 060	–	–	33	652 820	467 036	187 978	–	–	36	655 050
Expositions aux produits autres que de détail													
5	Entreprises	244 627	106 947	211 150	25 214	19 564	607 502	268 520	88 496	220 112	25 025	19 180	621 333
6	Emprunteurs souverains	397 892	1 263	86 977	13 416	1 698	501 246	341 906	1 354	81 894	12 458	1 562	439 174
7	Banques	24 820	6 391	82 919	17 029	4 999	136 158	25 984	5 978	72 672	15 999	4 701	125 334
8	Total	667 339	114 601	381 046	55 659	26 261	1 244 906	636 410	95 828	374 678	53 482	25 443	1 185 841
9	Total	1 136 066	\$ 298 661	\$ 381 046	\$ 55 659	\$ 26 294	\$ 1 897 726	\$ 1 103 446	\$ 283 806	\$ 374 678	\$ 53 482	\$ 25 479	\$ 1 840 891
Par pays où le risque est assumé													
10	Canada	607 003	\$ 151 901	\$ 180 313	\$ 17 067	\$ 9 001	\$ 965 285	\$ 567 874	\$ 149 954	\$ 156 402	\$ 18 214	\$ 9 032	\$ 901 476
11	États-Unis	458 276	140 816	105 465	16 546	15 999	737 102	472 114	129 211	117 135	15 830	15 205	749 495
Autres pays													
12	Europe	48 907	5 241	73 335	15 756	742	143 981	40 886	4 158	73 324	14 387	714	133 469
13	Autres	21 880	703	21 933	6 290	552	51 358	22 572	483	27 817	5 051	528	56 451
14	Total	70 787	5 944	95 268	22 046	1 294	195 339	63 458	4 641	101 141	19 438	1 242	189 920
15	Total	1 136 066	\$ 298 661	\$ 381 046	\$ 55 659	\$ 26 294	\$ 1 897 726	\$ 1 103 446	\$ 283 806	\$ 374 678	\$ 53 482	\$ 25 479	\$ 1 840 891
Par durée résiduelle des contrats													
16	Moins de 1 an	406 337	\$ 216 890	\$ 370 903	\$ 34 250	\$ 13 346	\$ 1 041 726	\$ 382 619	\$ 211 520	\$ 374 370	\$ 30 798	\$ 12 548	\$ 1 011 855
17	De 1 an à 5 ans	492 233	79 732	10 143	12 487	12 515	607 110	491 828	69 241	308	13 166	11 769	586 312
18	Plus de 5 ans	237 496	2 039	–	8 922	433	248 890	228 999	3 045	–	9 518	1 162	242 724
19	Total	1 136 066	\$ 298 661	\$ 381 046	\$ 55 659	\$ 26 294	\$ 1 897 726	\$ 1 103 446	\$ 283 806	\$ 374 678	\$ 53 482	\$ 25 479	\$ 1 840 891
Expositions aux produits autres que de détail par industrie													
Immobilier													
20	Résidentiel	30 118	\$ 2 813	\$ 2	\$ 641	\$ 1 713	\$ 35 287	\$ 29 552	\$ 2 636	\$ 2	\$ 627	\$ 1 617	\$ 34 434
21	Non résidentiel	44 610	6 835	176	2 348	484	54 453	47 220	5 599	22	2 354	504	55 699
22	Total des prêts immobiliers	74 728	9 648	178	2 989	2 197	89 740	76 772	8 235	24	2 981	2 121	90 133
23	Agriculture	8 339	415	12	57	28	8 851	8 433	343	8	96	28	8 908
24	Automobile	11 824	6 816	40	842	187	19 709	14 834	5 496	15	1 172	149	21 666
25	Services financiers	34 908	17 140	290 429	27 752	2 780	373 009	41 145	14 943	288 790	25 169	2 614	372 661
26	Alimentation, boissons et tabac	6 301	4 550	–	1 111	511	12 473	7 294	3 700	–	1 203	529	12 726
27	Foresterie	1 192	944	–	32	63	2 231	1 597	748	–	63	57	2 465
28	Gouvernements, entités du secteur public et éducation	416 145	6 842	87 129	14 144	6 114	530 374	358 593	5 346	82 240	13 271	5 880	465 330
29	Services de santé et services sociaux	22 770	6 134	361	423	2 857	32 545	22 021	2 064	263	392	2 395	27 135
30	Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	6 097	2 022	23	78	975	9 195	5 913	1 798	9	78	998	8 796
31	Métaux et mines	4 608	3 400	275	493	843	9 619	5 244	3 121	204	653	894	10 116
32	Pipelines, pétrole et gaz	10 567	13 796	1 071	1 680	1 567	28 681	12 173	12 460	1 907	1 732	1 702	29 974
33	Énergie et services publics	5 446	10 099	–	1 270	4 192	21 007	6 747	8 606	–	1 012	4 030	20 395
34	Services professionnels et autres	19 723	7 751	224	647	816	29 161	21 611	6 229	208	534	811	29 393
35	Commerce de détail	9 894	3 601	80	215	231	14 021	10 436	2 767	302	172	225	13 902
36	Fabrication – divers et vente de gros	11 281	9 003	347	450	502	21 583	13 988	7 761	111	517	481	22 858
37	Télécommunications, câblodistribution et médias	5 793	7 405	543	993	301	15 035	7 695	7 523	442	1 248	517	17 425
38	Transports	12 209	2 291	96	896	1 570	17 062	13 462	2 061	2	1 137	1 534	18 196
39	Autres	5 514	2 744	238	1 587	527	10 610	8 452	2 627	153	2 052	478	13 762
40	Total	667 339	\$ 114 601	\$ 381 046	\$ 55 659	\$ 26 261	\$ 1 244 906	\$ 636 410	\$ 95 828	\$ 374 678	\$ 53 482	\$ 25 443	\$ 1 185 841

¹ Les expositions brutes au risque de crédit sont présentées avant les éléments modérateurs du risque de crédit. Ce tableau ne tient pas compte des expositions de titrisation, des expositions sur actions, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

² Les expositions brutes sur le montant non utilisé correspondent aux ECD, soit le montant qui n'est pas utilisé à l'heure actuelle mais qui serait susceptible de l'être en cas de défaillance sur l'engagement de prêt sous-jacent.

Expositions brutes au risque de crédit¹ (suite)

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T1						2019 T4					
N° de ligne		Montant utilisé	Montant inutilisé ²	Transactions assimilables aux pensions	Dérivés négociés hors Bourse	Divers – hors bilan	Total	Montant utilisé	Montant inutilisé ²	Transactions assimilables aux pensions	Dérivés négociés hors Bourse	Divers – hors bilan	Total
Par catégorie de contreparties													
Expositions aux produits de détail													
1	Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	340 808	\$ 54 009	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 394 817	\$ 337 924	\$ 53 296	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 391 220
2	Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	36 839	98 292	–	–	–	135 131	36 383	95 480	–	–	–	131 863
3	Autres expositions aux produits de détail	86 250	7 279	–	–	37	93 566	85 460	7 176	–	–	37	92 673
4	Total	463 897	159 580	–	–	37	623 514	459 767	155 952	–	–	37	615 756
Expositions aux produits autres que de détail													
5	Entreprises	220 829	89 982	227 549	22 807	17 832	578 999	216 546	87 484	195 536	19 766	17 047	536 379
6	Emprunteurs souverains	194 812	1 565	37 275	12 831	1 570	248 053	188 072	1 452	40 953	12 648	1 591	244 716
7	Banques	25 667	5 690	77 353	17 891	4 721	131 322	24 298	5 422	87 022	15 131	4 710	136 583
8	Total	441 308	97 237	342 177	53 529	24 123	958 374	428 916	94 358	323 511	47 545	23 348	917 678
9	Total	905 205	\$ 256 817	\$ 342 177	\$ 53 529	\$ 24 160	\$ 1 581 888	888 683	\$ 250 310	\$ 323 511	\$ 47 545	\$ 23 385	\$ 1 533 434
Par pays où le risque est assumé													
10	Canada	502 420	\$ 145 833	\$ 128 751	\$ 18 650	\$ 8 709	\$ 804 363	496 371	\$ 143 532	\$ 128 239	\$ 14 395	\$ 8 740	\$ 791 277
11	États-Unis	347 916	106 431	122 358	13 870	13 980	604 555	332 812	102 286	101 348	14 533	13 492	564 471
Autres pays													
12	Europe	37 791	3 757	70 492	15 966	891	128 897	37 926	3 772	72 219	13 964	606	128 487
13	Autres	17 078	796	20 576	5 043	580	44 073	21 574	720	21 705	4 653	547	49 199
14	Total	54 869	4 553	91 068	21 009	1 471	172 970	59 500	4 492	93 924	18 617	1 153	177 686
15	Total	905 205	\$ 256 817	\$ 342 177	\$ 53 529	\$ 24 160	\$ 1 581 888	888 683	\$ 250 310	\$ 323 511	\$ 47 545	\$ 23 385	\$ 1 533 434
Par durée résiduelle des contrats													
16	Moins de 1 an	284 324	\$ 179 215	\$ 341 877	\$ 34 025	\$ 10 259	\$ 849 700	286 615	\$ 174 570	\$ 323 457	\$ 25 755	\$ 9 543	\$ 819 940
17	De 1 an à 5 ans	416 104	74 649	300	11 887	12 874	515 814	401 333	72 519	54	11 987	12 946	498 839
18	Plus de 5 ans	204 777	2 953	–	7 617	1 027	216 374	200 735	3 221	–	9 803	896	214 655
19	Total	905 205	\$ 256 817	\$ 342 177	\$ 53 529	\$ 24 160	\$ 1 581 888	888 683	\$ 250 310	\$ 323 511	\$ 47 545	\$ 23 385	\$ 1 533 434
Expositions aux produits autres que de détail par industrie													
Immobilier													
20	Résidentiel	27 872	\$ 2 702	\$ 1	\$ 336	\$ 1 586	\$ 32 497	26 681	\$ 2 400	\$ 1	\$ 305	\$ 1 428	\$ 30 815
21	Non résidentiel	41 878	6 108	11	1 412	462	49 871	40 853	6 261	9	1 394	540	49 057
22	Total des prêts immobiliers	69 750	8 810	12	1 748	2 048	82 368	67 534	8 661	10	1 699	1 968	79 872
23	Agriculture	8 024	269	6	48	29	8 376	7 601	368	4	37	21	8 031
24	Automobile	11 775	6 366	4	921	91	19 157	11 510	6 189	16	798	98	18 611
25	Services financiers	36 413	14 977	301 700	28 557	2 491	384 138	35 117	14 120	279 088	24 075	1 889	354 289
26	Alimentation, boissons et tabac	6 068	3 725	–	955	517	11 265	5 993	3 324	–	866	515	10 698
27	Foresterie	1 434	771	–	27	59	2 291	1 334	795	–	25	56	2 210
28	Gouvernements, entités du secteur public et éducation	209 103	5 345	37 443	13 651	5 710	271 252	202 292	4 926	41 118	13 460	5 891	267 687
29	Services de santé et services sociaux	18 406	2 169	131	257	2 073	23 036	19 051	2 088	144	255	2 061	23 599
30	Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	4 580	1 829	1	44	982	7 436	4 611	1 749	47	40	990	7 437
31	Métaux et mines	4 141	3 438	280	488	851	9 198	4 074	3 289	192	426	842	8 823
32	Pipelines, pétrole et gaz	9 504	12 340	56	1 479	1 529	24 908	9 370	11 954	356	1 365	1 423	24 468
33	Énergie et services publics	5 466	8 033	–	639	3 869	18 007	5 126	8 017	1	671	3 877	17 692
34	Services professionnels et autres	15 315	7 003	135	383	810	23 646	14 997	6 572	790	370	886	23 615
35	Commerce de détail	7 639	2 983	189	174	218	11 203	7 376	2 906	157	138	215	10 792
36	Fabrication – divers et vente de gros	10 656	8 109	117	420	448	19 750	10 782	8 269	9	413	409	19 882
37	Télécommunications, câblodistribution et médias	5 294	6 049	351	807	407	12 908	5 404	6 220	1	851	402	12 878
38	Transports	11 871	2 308	3	898	1 547	16 627	12 089	2 265	3	805	1 348	16 510
39	Autres	5 869	2 713	1 749	2 033	444	12 808	4 655	2 646	1 575	1 251	457	10 584
40	Total	441 308	\$ 97 237	\$ 342 177	\$ 53 529	\$ 24 123	\$ 958 374	428 916	\$ 94 358	\$ 323 511	\$ 47 545	\$ 23 348	\$ 917 678

¹ Les expositions brutes au risque de crédit sont présentées avant les éléments modérateurs du risque de crédit. Ce tableau ne tient pas compte des expositions de titrisation, des expositions sur actions, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

² Les expositions brutes sur le montant non utilisé correspondent aux ECD, soit le montant qui n'est pas utilisé à l'heure actuelle, mais qui serait susceptible de l'être en cas de défaillance sur l'engagement de prêt sous-jacent.

Expositions brutes au risque de crédit¹ (suite)

(en millions de dollars) À la date du bilan		N° de ligne	2019 T3					
			Montant utilisé	Montant inutilisé ²	Transactions assimilables aux pensions	Dérivés négociés hors Bourse	Divers – hors bilan	Total
Par catégorie de contreparties								
Expositions aux produits de détail								
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	1		332 529	\$ 52 908	\$ –	\$ –	\$ –	385 437
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	2		36 562	94 734	–	–	–	131 296
Autres expositions aux produits de détail	3		84 657	7 003	–	–	36	91 696
	4		453 748	154 645	–	–	36	608 429
Expositions aux produits autres que de détail								
Entreprises	5		216 474	85 178	186 707	19 383	16 903	524 645
Emprunteurs souverains	6		189 659	1 460	30 735	13 072	1 797	236 723
Banques	7		23 234	5 052	93 398	17 215	4 681	143 580
	8		429 367	91 690	310 840	49 670	23 381	904 948
Total	9		883 115	\$ 246 335	\$ 310 840	\$ 49 670	\$ 23 417	\$ 1 513 377
Par pays où le risque est assumé								
Canada	10		489 421	\$ 142 642	\$ 122 899	\$ 13 831	\$ 8 613	\$ 777 406
États-Unis	11		337 621	99 913	100 872	14 378	13 578	566 362
Autres pays								
Europe	12		36 757	2 901	71 258	16 827	671	128 414
Autres	13		19 316	879	15 811	4 634	555	41 195
	14		56 073	3 780	87 069	21 461	1 226	169 609
Total	15		883 115	\$ 246 335	\$ 310 840	\$ 49 670	\$ 23 417	\$ 1 513 377
Par durée résiduelle des contrats								
Moins de 1 an	16		290 293	\$ 170 703	\$ 310 788	\$ 26 977	\$ 10 172	\$ 808 933
De 1 an à 5 ans	17		400 154	73 002	52	12 484	12 296	497 988
Plus de 5 ans	18		192 668	2 630	–	10 209	949	206 456
Total	19		883 115	\$ 246 335	\$ 310 840	\$ 49 670	\$ 23 417	\$ 1 513 377
Expositions au risque de crédit autre que de détail								
par industrie								
Immobilier								
Résidentiel	20		26 040	\$ 2 477	\$ 1	\$ 236	\$ 1 421	\$ 30 175
Non résidentiel	21		40 630	6 050	10	1 136	474	48 300
Total des prêts immobiliers	22		66 670	8 527	11	1 372	1 895	78 475
Agriculture	23		7 514	360	5	35	22	7 936
Automobile	24		12 360	5 834	14	789	93	19 090
Services financiers	25		34 366	14 116	276 043	27 190	1 821	353 536
Alimentation, boissons et tabac	26		6 165	3 330	–	494	491	10 480
Foresterie	27		1 336	756	–	26	59	2 177
Gouvernements, entités du secteur public et éducation	28		203 915	4 638	31 382	13 786	6 239	259 960
Services de santé et services sociaux	29		18 542	2 982	150	234	2 998	24 906
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	30		4 627	1 695	79	38	997	7 436
Métaux et mines	31		4 268	3 269	145	396	735	8 813
Pipelines, pétrole et gaz	32		8 568	12 013	1 208	1 339	1 399	24 527
Énergie et services publics	33		5 480	7 196	9	646	2 967	16 298
Services professionnels et autres	34		15 035	5 321	771	367	980	22 474
Commerce de détail	35		6 960	2 986	238	119	211	10 514
Fabrication – divers et vente de gros	36		10 515	7 613	112	424	518	19 182
Télécommunications, câblodistribution et médias	37		5 809	6 246	–	800	407	13 262
Transports	38		12 212	2 123	34	816	1 094	16 279
Autres	39		5 025	2 685	639	799	455	9 603
Total	40		429 367	\$ 91 690	\$ 310 840	\$ 49 670	\$ 23 381	\$ 904 948

¹ Les expositions brutes au risque de crédit sont présentées avant les éléments modérateurs du risque de crédit. Ce tableau ne tient pas compte des expositions de titrisation, des expositions sur actions, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

² Les expositions brutes sur le montant non utilisé correspondent aux ECD, soit le montant qui n'est pas utilisé à l'heure actuelle mais qui serait susceptible de l'être en cas de défaillance sur l'engagement de prêt sous-jacent.

Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de l'atténuation du risque de crédit (ARC) (RC4)^{1, 2}

Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de l'atténuation du risque de crédit (ARC) (RC4)¹

(en millions de dollars)

À la date du bilan

Classes d'actifs	N° de ligne	2020 T3							2020 T2						
		Expositions avant prise en compte des FCEC ³ et des techniques ARC		Expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Actifs pondérés en fonction des risques ⁴	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁵	Expositions avant prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Actifs pondérés en fonction des risques ⁴	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁵		
		Montants au bilan	Montants hors bilan	Montants au bilan	Montants hors bilan			Montants au bilan	Montants hors bilan	Montants au bilan	Montants hors bilan				
Entreprises	1	11 796	\$ 399	\$ 11 796	\$ –	\$ 420	3,56	%	130 324	\$ 60 350	\$ 130 324	\$ 29 961	\$ 141 109	\$ 88,04	%
Emprunteurs souverains	2	1	–	1	–	–	–		170 947	190	170 947	96	10 417	6,09	
Banques	3	424	–	424	–	85	20,05		12 821	9 379	12 821	6 139	3 792	20,00	
Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	4	2 861	994	2 861	423	2 014	61,33		2 697	1 132	2 697	468	1 914	60,47	
Autres produits de détail	5	2 927	4 289	2 927	160	1 793	58,08		3 337	5 082	3 337	205	1 906	53,81	
Capitaux propres	6	5 497	2 959	5 497	1 480	5 160	73,96		5 715	3 079	5 715	1 539	5 362	73,92	
Autres actifs ⁶	7	27 120	–	27 120	–	20 778	76,62		29 462	–	29 462	–	21 665	73,54	
Total	8	50 626	\$ 8 641	\$ 50 626	\$ 2 063	\$ 30 250	57,41	%	355 303	\$ 79 212	\$ 355 303	\$ 38 408	\$ 186 165	\$ 47,28	%

Classes d'actifs	N° de ligne	2020 T1							2019 T4						
		Expositions avant prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Actifs pondérés en fonction des risques ⁴	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁵	Expositions avant prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Actifs pondérés en fonction des risques ⁴	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁵		
		Montants au bilan	Montants hors bilan	Montants au bilan	Montants hors bilan			Montants au bilan	Montants hors bilan	Montants au bilan	Montants hors bilan				
Entreprises	9	104 184	\$ 60 298	\$ 104 184	\$ 30 701	\$ 124 609	92,38	%	104 187	\$ 59 407	\$ 104 187	\$ 30 136	\$ 123 740	\$ 92,12	%
Emprunteurs souverains	10	115 148	486	115 148	243	9 007	7,81		104 282	260	104 282	130	8 245	7,90	
Banques	11	12 141	8 813	12 141	5 851	3 599	20,00		12 143	8 946	12 143	6 020	3 633	20,00	
Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	12	2 446	927	2 446	421	1 697	59,19		3 970	940	3 970	410	2 260	51,60	
Autres produits de détail	13	8 100	43 560	8 100	170	5 773	69,81		7 761	43 547	7 761	169	5 592	70,52	
Capitaux propres	14	5 646	3 008	5 646	1 504	5 371	75,12		4 544	2 890	4 544	1 445	4 155	69,38	
Autres actifs ⁶	15	23 211	–	23 211	–	19 408	83,62		19 796	–	19 796	–	15 625	78,93	
Total	16	270 876	\$ 117 092	\$ 270 876	\$ 38 890	\$ 169 464	54,71	%	256 683	\$ 115 990	\$ 256 683	\$ 38 310	\$ 163 250	\$ 55,34	%

Classes d'actifs	N° de ligne	2019 T3						
		Expositions avant prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Actifs pondérés en fonction des risques ⁴	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁵	
		Montants au bilan	Montants hors bilan	Montants au bilan	Montants hors bilan			
Entreprises	17	104 957	\$ 60 445	\$ 104 957	\$ 30 207	\$ 124 539	92,14	%
Emprunteurs souverains	18	100 428	290	100 428	145	7 984	7,94	
Banques	19	12 185	8 358	12 185	5 715	3 580	20,00	
Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	20	3 669	852	3 669	372	2 047	50,66	
Autres produits de détail	21	8 083	43 042	8 083	174	5 904	71,50	
Capitaux propres	22	4 515	2 753	4 515	1 377	4 051	68,75	
Autres actifs ⁶	23	19 927	–	19 927	–	15 776	79,17	
Total	24	253 764	\$ 115 740	\$ 253 764	\$ 37 990	\$ 163 881	56,17	%

¹ À partir du troisième trimestre de 2020, l'application de l'approche NI avancées dans le calcul des actifs pondérés en fonction des risques a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail aux États-Unis.

² Ne tient compte ni des trisrisations ni du RCC.

³ Facteurs de conversion en équivalent-crédit.

⁴ Actifs pondérés en fonction des risques calculés en fonction des expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC.

⁵ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage des expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC.

⁶ Excluent les expositions assujetties à des déductions directes des fonds propres et à des déductions liées à un seuil.

Approche standard – Expositions par classe d'actifs et par coefficient de pondération des risques (RC5)^{1, 2}

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T3								2020 T2								
N° de ligne	Classes d'actifs	Pondération des risques							Exposition totale au risque de crédit (après prise en compte des FCEC et des techniques ARC)	Pondération des risques							Exposition totale au risque de crédit (après prise en compte des FCEC et des techniques ARC)	
		0 %	20 %	35 %	75 %	100 %	150 %	Autres		0 %	20 %	35 %	75 %	100 %	150 %	Autres		
1	Entreprises	11 376	\$	–	\$	–	\$	–	\$	420	\$	–	\$	–	\$	–	\$	11 796
2	Emprunteurs souverains	–		1		–		–		–		–		–		–		1
3	Banques	–		424		–		–		–		–		–		–		424
4	Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	–		–		1 134		2 133		17		–		–		–		3 284
5	Autres produits de détail	677		254		–		1 989		–		167		–		–		3 087
6	Capitaux propres	1 974		169		–		–		4 834		–		–		–		6 977
7	Autres actifs ³	7 606		–		–		–		19 404		–		–		110		27 120
8	Total	21 633	\$	848	\$	1 134	\$	4 122	\$	24 675	\$	167	\$	110	\$	110	\$	52 689
1	Entreprises	17 358	\$	2 422	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	140 268
2	Emprunteurs souverains	118 957		52 086		–		–		–		–		–		–		237
3	Banques	–		18 960		–		–		–		–		–		–		18 960
4	Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	–		–		7		1 150		1 992		16		–		–		3 165
5	Autres produits de détail	871		282		–		2 310		–		79		–		–		3 542
6	Capitaux propres	2 051		181		–		–		–		–		5 022		–		7 254
7	Autres actifs ³	7 995		1 333		–		–		–		–		20 024		–		29 462
8	Total	147 232	\$	75 271	\$	1 150	\$	4 302	\$	165 330	\$	316	\$	110	\$	110	\$	393 711
		2020 T1								2019 T4								
N° de ligne	Classes d'actifs	Pondération des risques							Exposition totale au risque de crédit (après prise en compte des FCEC et des techniques ARC)	Pondération des risques							Exposition totale au risque de crédit (après prise en compte des FCEC et des techniques ARC)	
		0 %	20 %	35 %	75 %	100 %	150 %	Autres		0 %	20 %	35 %	75 %	100 %	150 %	Autres		
9	Entreprises	8 476	\$	2 393	\$	–	\$	–	\$	123 787	\$	229	\$	–	\$	–	\$	134 885
10	Emprunteurs souverains	70 356		45 035		–		–		–		–		–		–		115 391
11	Banques	–		17 992		–		–		–		–		–		–		17 992
12	Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	–		7		1 132		1 713		15		–		–		–		2 867
13	Autres produits de détail	467		255		–		7 469		–		79		–		–		8 270
14	Capitaux propres	1 950		166		–		–		5 034		–		–		–		7 150
15	Autres actifs ³	5 337		–		–		–		17 741		–		–		133		23 211
16	Total	86 586	\$	65 848	\$	1 132	\$	9 182	\$	146 577	\$	308	\$	133	\$	133	\$	309 766
		2019 T3																
N° de ligne	Classes d'actifs	Pondération des risques							Exposition totale au risque de crédit (après prise en compte des FCEC et des techniques ARC)									
		0 %	20 %	35 %	75 %	100 %	150 %	Autres										
17	Entreprises	8 905	\$	2 473	\$	–	\$	–	\$	123 268	\$	518	\$	–	\$	–	\$	135 164
18	Emprunteurs souverains	60 651		39 922		–		–		–		–		–		–		100 573
19	Banques	–		17 900		–		–		–		–		–		–		17 900
20	Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	–		8		2 458		1 568		17		–		–		–		4 041
21	Autres produits de détail	371		245		–		7 476		–		165		–		–		8 257
22	Capitaux propres	1 945		157		–		–		3 790		–		–		–		5 892
23	Autres actifs ³	5 799		–		–		–		13 985		–		–		143		19 927
24	Total	77 671	\$	60 705	\$	2 458	\$	9 034	\$	141 060	\$	683	\$	143	\$	143	\$	291 754

¹ À partir du troisième trimestre de 2020, l'application de l'approche NI avancées dans le calcul des actifs pondérés en fonction des risques a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail aux États-Unis.

² Ne tient compte ni des titrisations ni du RCC.

³ Exclut les expositions assujetties à des déductions directes des fonds propres et à des déductions liées à un seuil.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Entreprises^{1, 2}

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de
ligne

2020
T3

	Fourchette de PD ³	Notation externe	Expositions brutes au bilan	Expositions hors-bilan avant prise en	FCEC	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁵	PD	Nombre de débiteurs ⁶	PCD	Échéance moyenne	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁷	PA	Provisions	
			initiales ⁴	compte des FCEC ⁴	moyen (%)	techniques ARC ⁵	moyenne (%)	moyenne (%)	(en années)	des risques	des risques ⁷				
Canada ⁸															
1	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB-	36 672	\$ 85 833	\$ 70,24	% 108 180	\$ 0,08	% 6 034	34,82	% 2,5	18 493	\$ 17,09	% 26	\$	
2	De 0,15 à <0,25	BB+	17 718	8 750	68,02	19 207	0,20	2 025	24,10	2,5	5 149	26,81	9		
3	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	32 713	12 965	68,44	36 454	0,36	6 799	27,25	2,4	14 302	39,23	36		
4	De 0,50 à <0,75	B+	9 357	3 193	69,02	10 725	0,69	2 296	28,79	2,4	5 797	54,05	21		
5	De 0,75 à <2,50	De B à B-	21 748	5 610	70,57	25 182	1,67	11 469	33,99	2,2	21 474	85,28	142		
6	De 2,50 à <10,00	CCC+	2 300	987	46,09	2 575	9,82	432	40,62	2,4	4 706	182,76	103		
7	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	2 427	787	58,86	2 827	25,15	720	37,07	1,9	5 742	203,11	265		
8	100,00 (défaillance)	Défaillance	782	161	42,63	835	100,00	262	55,27	1,8	1 414	169,34	495		
9	Total		123 717	\$ 116 286	\$ 69,55	% 205 985	\$ 1,24	% 29 225	32,25	% 2,4	77 077	\$ 37,42	% 1 097	\$ 509	\$
États-Unis ¹															
10	De 0,00 à <0,15	% De AAA à A-	21 384	\$ 25 237	\$ 64,63	% 47 249	\$ 0,05	% 507	44,58	% 3,2	9 307	\$ 19,70	% 9	\$	
11	De 0,15 à <0,25	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.		
12	De 0,25 à <0,50	BBB+	4 628	6 971	59,66	8 793	0,29	174	34,32	2,8	4 227	48,07	9		
13	De 0,50 à <0,75	De BBB à BBB-	19 671	14 103	58,57	27 934	0,72	1 596	36,52	3,0	21 372	76,51	73		
14	De 0,75 à <2,50	De BB+ à B	46 174	23 577	58,63	59 168	1,28	11 125	37,49	3,3	56 867	96,11	286		
15	De 2,50 à <10,00	B-	11 625	2 037	58,20	5 517	4,70	1 645	37,13	3,2	7 559	137,01	96		
16	De 10,00 à <100,00	De CCC+ à CC et moins	5 289	1 010	45,60	4 310	29,60	638	43,07	3,0	10 347	240,07	532		
17	100,00 (défaillance)	Défaillance	341	109	41,28	386	100,00	195	71,42	2,8	2 850	738,34	61		
18	Total		109 112	\$ 73 044	\$ 60,57	% 153 357	\$ 1,91	% 15 871	39,54	% 3,2	112 529	\$ 73,38	% 1 066	\$ 66	\$

2020
T2

	Fourchette de PD ³	Notation externe	Expositions brutes au bilan	Expositions hors-bilan avant prise en	FCEC	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁵	PD	Nombre de débiteurs ⁶	PCD	Échéance moyenne	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁷	PA	Provisions	
			initiales ⁴	compte des FCEC ⁴	moyen (%)	techniques ARC ⁵	moyenne (%)	moyenne (%)	(en années)	des risques	des risques ⁷				
19	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	26 835	\$ 67 212	\$ 70,53	% 86 727	\$ 0,06	% 3 793	36,41	% 2,5	14 207	\$ 16,38	% 18	\$	
20	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	35 111	21 098	68,87	43 316	0,19	4 343	27,11	2,6	12 704	29,33	21		
21	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	36 184	12 548	68,99	40 242	0,37	6 895	26,65	2,3	15 748	39,13	40		
22	De 0,50 à <0,75	B+	9 475	3 497	68,75	11 167	0,71	2 267	28,82	2,4	6 183	55,37	23		
23	De 0,75 à <2,50	De B à B-	24 685	4 999	69,82	27 598	1,77	11 834	31,21	2,3	21 989	79,68	150		
24	De 2,50 à <10,00	CCC+	2 787	1 293	47,43	3 254	9,97	340	35,77	2,5	5 303	162,97	116		
25	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	2 321	917	59,28	2 750	23,02	672	31,38	1,8	4 703	171,02	200		
26	100,00 (défaillance)	Défaillance	743	158	34,93	788	100,00	251	52,29	1,7	1 880	238,58	404		
27	Total		138 141	\$ 111 722	\$ 69,55	% 215 842	\$ 1,20	% 29 584	31,65	% 2,5	82 717	\$ 38,32	% 972	\$ 426	\$

¹ À partir du troisième trimestre de 2020, l'application de l'approche NI avancées a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail aux États-Unis. Étant donné la taille des portefeuilles et les paramètres uniques liés au risque de crédit, les catégories d'actifs du Siège social ont été présentées séparément. Les distributions des catégories d'actifs Banques et Emprunteurs souverains ainsi que les risques connexes ne varient pas considérablement d'un portefeuille à l'autre. Par conséquent, ces catégories d'actifs sont présentées sur une base consolidée et indiquent les notations canadiennes par rapport aux notations externes.

² Excluent les expositions aux contreparties (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

³ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

⁴ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁵ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁶ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques, et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁷ Total des actifs pondérés en fonction des risques par rapport à l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁸ Comprend les secteurs Services de détail au Canada, Services bancaires de gros et Siège social.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Entreprises¹ (suite)

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2020 T1														
		Fourchette de PD ²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
1		De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	23 162	\$ 70 558	\$ 70,12	% 84 464	\$ 0,06	% 3 868	35,69	% 2,7	13 923	\$ 16,48	% 17	\$	
2		De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	29 879	20 882	69,30	37 967	0,18	4 517	26,89	2,9	11 223	29,56	19		
3		De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	30 962	11 073	68,87	34 314	0,37	7 076	26,76	2,6	13 633	39,73	35		
4		De 0,50 à <0,75	B+	9 196	2 725	70,08	10 567	0,71	2 247	27,82	2,4	5 620	53,18	21		
5		De 0,75 à <2,50	De B à B-	20 331	4 563	69,63	22 956	1,70	11 808	33,73	2,3	19 445	84,71	131		
6		De 2,50 à <10,00	CCC+	1 165	166	47,83	1 220	9,97	306	38,89	2,0	2 124	174,10	47		
7		De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	1 449	497	67,79	1 740	24,79	610	31,47	1,7	2 978	171,15	137		
8		100,00 (défaillance)	Défaillance	450	65	35,10	463	100,00	223	50,99	2,0	1 171	252,92	172		
9		Total		116 594	\$ 110 529	\$ 69,75	% 193 691	\$ 0,89	% 29 805	31,74	% 2,6	70 117	\$ 36,20	% 579	\$ 196	\$
2019 T4																
10		De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	21 918	\$ 68 309	\$ 69,98	% 81 702	\$ 0,06	% 3 924	35,98	% 2,7	13 308	\$ 16,29	% 16	\$	
11		De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	30 320	20 420	69,20	37 867	0,19	4 663	25,99	2,8	10 742	28,37	18		
12		De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	29 442	10 635	68,73	32 641	0,37	6 989	27,30	2,6	12 996	39,81	33		
13		De 0,50 à <0,75	B+	8 814	2 434	70,10	10 044	0,71	2 192	29,08	2,3	5 547	55,23	21		
14		De 0,75 à <2,50	De B à B-	18 849	4 265	69,80	21 154	1,70	11 736	34,20	2,3	18 196	86,02	123		
15		De 2,50 à <10,00	CCC+	1 081	420	62,95	1 300	9,97	279	30,09	1,9	1 741	133,92	39		
16		De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	1 541	314	56,09	1 636	24,52	601	37,34	1,8	3 323	203,12	148		
17		100,00 (défaillance)	Défaillance	351	39	44,97	361	100,00	202	45,26	1,4	1 072	296,95	107		
18		Total		112 316	\$ 106 836	\$ 69,63	% 186 705	\$ 0,84	% 29 610	31,85	% 2,6	66 925	\$ 35,85	% 505	\$ 130	\$
2019 T3																
19		De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	22 992	\$ 64 036	\$ 70,06	% 79 784	\$ 0,06	% 4 008	38,16	% 2,7	13 902	\$ 17,42	% 17	\$	
20		De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	31 270	21 168	69,19	39 144	0,19	4 670	25,64	2,9	11 081	28,31	18		
21		De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	27 515	10 080	68,60	30 493	0,37	7 004	28,78	2,6	12 749	41,81	32		
22		De 0,50 à <0,75	B+	8 559	2 657	69,71	9 990	0,71	2 224	30,22	2,3	5 663	56,69	21		
23		De 0,75 à <2,50	De B à B-	18 479	4 456	69,85	20 961	1,70	11 583	34,11	2,3	17 920	85,49	121		
24		De 2,50 à <10,00	CCC+	1 043	273	63,48	1 202	9,97	250	30,23	1,9	1 623	135,02	36		
25		De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	1 239	493	59,12	1 390	23,49	580	35,62	2,0	2 700	194,24	118		
26		100,00 (défaillance)	Défaillance	350	29	43,13	351	100,00	197	42,58	1,3	1 014	288,89	89		
27		Total		111 447	\$ 103 192	\$ 69,65	% 183 315	\$ 0,80	% 29 640	32,97	% 2,6	66 652	\$ 36,36	% 452	\$ 97	\$

¹ Excluent les expositions aux contreparties (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁴ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁵ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques, et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques par rapport à l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Emprunteurs souverains^{1, 2}

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2020																											
		T3																											
		Fourchette de PD ³		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ⁴		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ⁴		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁵		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁶		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁷		PA		Provisions	
1		De 0,00 à <0,15	%	De AAA à BBB-	396 723	\$	3 858	\$	76,74	%	482 527 ⁸	\$	0,01	%	1 063	9,82	%	2,1	3 322	\$	0,69	%	2	\$					
2		De 0,15 à <0,25		BB+	69						32		0,20		1	13,60		1,0	3		9,38								
3		De 0,25 à <0,50		De BB à BB-	-		-				-		-		-	-		-	-		-								
4		De 0,50 à <0,75		B+	-		-				-		-		-	-		-	-		-								
5		De 0,75 à <2,50		De B à B-	-		-				-		2,23		2	33,75		2,5	-		-								
6		De 2,50 à <10,00		CCC+	1 099		1		100,00		1		4,70		1	-		3,6	-		-								
7		De 10,00 à <100,00		De CCC à CC et moins	-		-				-		-		-			-	-		-								
8		100,00 (défaillance)		Défaillance	-		-				-		-		-			-	-		-								
9		Total			397 891	\$	3 859	\$	76,75	%	482 560	\$	0,01	%	1 064	9,82	%	2,1	3 325	\$	0,69	%	2	\$					
		2020																											
		T2																											
		Fourchette de PD ³		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ⁴		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ⁴		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁵		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁶		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁷		PA		Provisions	
10		De 0,00 à <0,15	%	De AAA à BBB	170 892	\$	3 648	\$	77,31	%	256 622 ⁸	\$	0,01	%	114	8,80	%	1,5	750	\$	0,29	%	1	\$					
11		De 0,15 à <0,25		De BBB- à BB+	67		-				42		0,22		1	12,80		1,0	4		9,52								
12		De 0,25 à <0,50		De BB à BB-	-		-				-		-		-	-		-	-		-								
13		De 0,50 à <0,75		B+	-		-				-		-		-	-		-	-		-								
14		De 0,75 à <2,50		De B à B-	-		-				-		2,27		2	34,00		2,5	-		-								
15		De 2,50 à <10,00		CCC+	-		-				-		-		-			-	-		-								
16		De 10,00 à <100,00		De CCC à CC et moins	-		-				-		-		-			-	-		-								
17		100,00 (défaillance)		Défaillance	-		-				-		-		-			-	-		-								
18		Total			170 959	\$	3 648	\$	77,31	%	256 664	\$	0,01	%	114	8,80	%	1,5	754	\$	0,29	%	1	\$					
		2020																											
		T1																											
		Fourchette de PD ³		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ⁴		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ⁴		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁵		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁶		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁷		PA		Provisions	
19		De 0,00 à <0,15	%	De AAA à BBB	79 596	\$	3 805	\$	75,98	%	166 751 ⁸	\$	0,01	%	114	12,13	%	1,8	640	\$	0,38	%	1	\$					
20		De 0,15 à <0,25		De BBB- à BB+	68		-				39		0,22		1	12,80		1,0	4		10,26								
21		De 0,25 à <0,50		De BB à BB-	-		-				-		-		-	-		-	-		-								
22		De 0,50 à <0,75		B+	-		-				-		-		-	-		-	-		-								
23		De 0,75 à <2,50		De B à B-	-		-				-		2,27		3	34,00		2,5	-		-								
24		De 2,50 à <10,00		CCC+	-		-				-		-		-			-	-		-								
25		De 10,00 à <100,00		De CCC à CC et moins	-		-				-		-		-			-	-		-								
26		100,00 (défaillance)		Défaillance	-		-				-		-		-			-	-		-								
27		Total			79 664	\$	3 805	\$	75,98	%	166 790	\$	0,01	%	116	12,13	%	1,8	644	\$	0,39	%	1	\$					

¹ À partir du troisième trimestre de 2020, l'application de l'approche NI avancées a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail aux États-Unis. Étant donné la taille des portefeuilles et les paramètres uniques liés au risque de crédit, les catégories d'actifs du Siège social ont été présentées séparément. Les distributions des catégories d'actifs Banques et Emprunteurs souverains ainsi que les risques connexes ne varient pas considérablement d'un portefeuille à l'autre. Par conséquent, ces catégories d'actifs sont présentées sur une base consolidée et indiquent les notations canadiennes par rapport aux notations externes.

² Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

³ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

⁴ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁵ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁶ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁷ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁸ Comprend les expositions garanties par l'immobilier résidentiel assurées par un gouvernement (SCHL). Pour établir l'exposition avant prise en compte des techniques ARC, ces expositions sont comprises dans la catégorie Garanties par l'immobilier résidentiel – assurées.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Emprunteurs souverains¹ (suite)

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2019																											
		T4																											
		Fourchette de PD ²		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ³		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁵		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA		Provisions	
1		De 0,00 à <0,15	%	De AAA à BBB	83 746	\$	3 828	\$	76,07	%	172 814 ⁷	\$	0,01	%	122		11,94	%	1,8		663	\$	0,38	%	1	\$			
2		De 0,15 à <0,25		De BBB- à BB+	44						39		0,22		1		12,80		1,0		4		10,26						
3		De 0,25 à <0,50		De BB à BB-																									
4		De 0,50 à <0,75		B+																									
5		De 0,75 à <2,50		De B à B-									2,27		1		34,00		2,5										
6		De 2,50 à <10,00		CCC+																									
7		De 10,00 à <100,00		De CCC à CC et moins																									
8		100,00 (défaillance)		Défaillance																									
9		Total			83 790	\$	3 828	\$	76,07	%	172 853	\$	0,01	%	122		11,94	%	1,8		667	\$	0,39	%	1	\$			
		2019																											
		T3																											
		Fourchette de PD ²		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ³		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁵		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA		Provisions	
10		De 0,00 à <0,15	%	De AAA à BBB	89 231	\$	4 061	\$	76,61	%	180 418 ⁷	\$	0,01	%	120		11,76	%	1,7		628	\$	0,35	%	1	\$			
11		De 0,15 à <0,25		De BBB- à BB+																									
12		De 0,25 à <0,50		De BB à BB-																									
13		De 0,50 à <0,75		B+																									
14		De 0,75 à <2,50		De B à B-									2,27		1		34,00		2,5										
15		De 2,50 à <10,00		CCC+																									
16		De 10,00 à <100,00		De CCC à CC et moins																									
17		100,00 (défaillance)		Défaillance																									
18		Total			89 231	\$	4 061	\$	76,61	%	180 418	\$	0,01	%	120		11,76	%	1,7		628	\$	0,35	%	1	\$			

¹ Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁴ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁵ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprend les expositions garanties par l'immobilier résidentiel assurées par un gouvernement (SCHL). Pour établir l'exposition avant prise en compte des techniques ARC, ces expositions sont comprises dans la catégorie Garanties par l'immobilier résidentiel – assurées.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Banques^{1, 2}

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de
ligne

		2020														
		T3														
Fourchette de PD ³	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ⁴	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ⁴	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁵	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁶	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁷	PA	Provisions			
														\$	\$	\$
1	De 0,00 à <0,15	De AAA à BBB-	22 802	14 528	71,84	33 812	0,04	1 055	27,47	2,6	4 059	12,00	4			
2	De 0,15 à <0,25	BB+	189	512	68,24	484	0,20	8	6,57	1,4	28	5,79				
3	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	781	509	92,94	741	0,32	37	17,73	2,0	182	24,66				
4	De 0,50 à <0,75	B+	480	198	57,08	590	0,70	30	35,36	3,2	432	73,22	1			
5	De 0,75 à <2,50	De B à B-	143	8	65,62	147	1,35	45	60,70	3,8	235	159,86	1			
6	De 2,50 à <10,00	CCC+	-	14	99,03	13	4,70	2	14,97	4,7	8	61,54				
7	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
8	100,00 (défaillance)	Défaillance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
9	Total		24 395	15 769	72,24	35 787	0,07	1 165	27,24	2,6	4 944	13,82	6	-	-	\$

		2020													
		T2													

Fourchette de PD ³	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ⁴	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ⁴	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁵	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁶	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁷	PA	Provisions			
														\$	\$	\$
10	De 0,00 à <0,15	De AAA à BBB	11 976	5 402	74,96	16 675	0,04	356	31,00	1,7	1 634	9,80	2			
11	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	578	763	63,89	841	0,17	36	9,57	1,9	69	8,20				
12	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	565	-	-	144	0,46	5	12,82	1,0	29	20,14				
13	De 0,50 à <0,75	B+	3	-	-	-	0,71	2	12,80	1,0	-	-				
14	De 0,75 à <2,50	De B à B-	42	6	67,02	44	1,48	23	79,42	1,7	76	172,73				
15	De 2,50 à <10,00	CCC+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
16	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
17	100,00 (défaillance)	Défaillance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
18	Total		13 164	6 171	73,58	17 704	0,05	405	29,95	1,7	1 808	10,21	2	-	-	\$

		2020													
		T1													

Fourchette de PD ³	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ⁴	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ⁴	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁵	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁶	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁷	PA	Provisions			
														\$	\$	\$
19	De 0,00 à <0,15	De AAA à BBB	12 596	5 366	76,05	17 139	0,04	353	34,68	1,5	1 614	9,42	2			
20	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	338	715	66,38	764	0,16	35	9,87	1,9	65	8,51				
21	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	562	1	23,76	149	0,46	7	12,85	1,0	29	19,46				
22	De 0,50 à <0,75	B+	26	5	68,30	29	0,71	3	93,18	2,1	49	168,97				
23	De 0,75 à <2,50	De B à B-	5	1	60,29	5	2,01	19	25,32	1,8	3	60,00				
24	De 2,50 à <10,00	CCC+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
25	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
26	100,00 (défaillance)	Défaillance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
27	Total		13 527	6 088	74,89	18 086	0,05	403	33,55	1,6	1 760	9,73	2	-	-	\$

¹ À partir du troisième trimestre de 2020, l'application de l'approche NI avancées a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail aux États-Unis. Étant donné la taille des portefeuilles et les paramètres uniques liés au risque de crédit, les catégories d'actifs du Siège social ont été présentées séparément. Les distributions des catégories d'actifs Banques et Emprunteurs souverains ainsi que les risques connexes ne varient pas considérablement d'un portefeuille à l'autre. Par conséquent, ces catégories d'actifs sont présentées sur une base consolidée et indiquent les notations canadiennes par rapport aux notations externes.

² Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

³ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

⁴ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁵ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁶ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁷ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Banques¹ (suite)

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2019																
		T4																
Fourchette de PD ²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions					
1	De 0,00 à <0,15 %	De AAA à BBB	11 208	\$ 4 787	\$ 76,00	%	15 344	\$ 0,04	%	346	33,53	%	1,5	1 447	\$ 9,43	%	2	\$
2	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	380	711	66,09		744	0,16		34	8,94		2,0	55	7,39			
3	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	538	–	–		147	0,46		6	13,00		1,0	29	19,73			
4	De 0,50 à <0,75	B+	26	7	66,76		30	0,71		6	89,55		2,3	50	166,67			
5	De 0,75 à <2,50	De B à B-	2	1	60,27		2	1,64		16	26,45		1,6	1	50,00			
6	De 2,50 à <10,00	CCC+	–	–	–		–	–		–	–		–	–	–			
7	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	–	–	–		–	–		–	–		–	–	–			
8	100,00 (défaillance)	Défaillance	–	–	–		–	–		–	–		–	–	–			
9	Total		12 154	\$ 5 506	\$ 74,71	%	16 267	\$ 0,05	%	393	32,32	%	1,6	1 582	\$ 9,73	%	2	\$ –

N° de ligne		2019																
		T3																
Fourchette de PD ²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions					
10	De 0,00 à <0,15 %	De AAA à BBB	10 343	\$ 4 685	\$ 75,83	%	14 219	\$ 0,04	%	350	34,48	%	1,6	1 487	\$ 10,46	%	2	\$
11	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	339	741	62,36		726	0,16		31	9,74		2,2	61	8,40			
12	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	338	–	20,00		90	0,46		8	13,25		1,0	18	20,00			
13	De 0,50 à <0,75	B+	28	7	68,30		30	0,71		6	89,56		2,6	52	173,33			
14	De 0,75 à <2,50	De B à B-	1	1	58,78		1	1,93		14	5,98		1,1	–	–			
15	De 2,50 à <10,00	CCC+	–	–	–		–	–		–	–		–	–	–			
16	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	1	–	–		1	19,26		1	55,00		0,3	2	200,00			
17	100,00 (défaillance)	Défaillance	–	–	–		–	–		–	–		–	–	–			
18	Total		11 050	\$ 5 434	\$ 73,98	%	15 067	\$ 0,05	%	396	33,27	%	1,6	1 620	\$ 10,75	%	2	\$ –

¹ Non, j

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁴ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁵ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan		2020																								
N° de ligne		T3																								
		Expositions brutes au bilan initiales ²		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁴		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années) ⁵		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA		Provisions		
		Fourchette de PD ¹																								
Services de détail au Canada – assurées^{7, 8}		1	De 0,00 à <0,15	%	51 835	\$	18 623	\$	51,51	%	6 629	\$	0,07	%	373 039		7,77	%	94	\$	1,42	%	–	\$		\$
		2	De 0,15 à <0,25		9 985		449		46,16		2 052		0,20		50 762		8,71		75		3,65		–			
		3	De 0,25 à <0,50		8 365		191		45,13		1 771		0,32		52 722		8,83		93		5,25		–			
		4	De 0,50 à <0,75		5 432		64		44,01		1 048		0,52		19 282		8,69		77		7,35		–			
		5	De 0,75 à <2,50		6 736		49		45,04		1 143		1,26		26 859		8,49		146		12,77		1			
		6	De 2,50 à <10,00		1 929		1		65,15		341		5,78		11 179		7,39		91		26,69		1			
		7	De 10,00 à <100,00		642		–		–		97		24,55		3 866		6,27		35		36,08		1			
		8	100,00 (défaillance)		257		–		–		28		100,00		1 407		6,72		25		89,29		–			
		9	Total		84 881		19 377		51,28		13 109		0,81		539 116		8,18		636		4,85		3		24	
Services de détail au Canada – non assurées⁷		10	De 0,00 à <0,15		137 972		66 318		49,82		171 015		0,06		734 330		21,02		5 632		3,29		20			
		11	De 0,15 à <0,25		28 121		3 466		44,64		29 668		0,19		108 214		25,11		3 076		10,37		14			
		12	De 0,25 à <0,50		22 632		1 679		44,38		23 377		0,31		100 706		24,63		3 350		14,33		18			
		13	De 0,50 à <0,75		9 942		662		44,60		10 238		0,51		25 814		26,48		2 286		22,33		14			
		14	De 0,75 à <2,50		11 006		414		49,15		11 210		1,24		35 656		25,99		4 327		38,60		36			
		15	De 2,50 à <10,00		2 570		37		58,28		2 591		5,91		11 528		21,02		1 966		75,88		31			
		16	De 10,00 à <100,00		793		4		73,29		796		27,66		3 947		17,24		767		96,36		42			
		17	100,00 (défaillance)		373		–		–		373		100,00		1 586		22,08		809		216,89		21			
		18	Total		213 409		72 580		49,41		249 268		0,47		1 021 781		22,28		22 213		8,91		196		48	
Services de détail aux États-Unis – non assurées⁷		19	De 0,00 à <0,15		24 881		12 134		66,02		32 891		0,07		118 258		30,71		1 699		5,17		6			
		20	De 0,15 à <0,25		6 711		563		42,96		6 953		0,19		27 277		30,51		876		12,60		4			
		21	De 0,25 à <0,50		5 159		1 166		57,34		5 828		0,32		29 373		34,52		1 220		20,93		7			
		22	De 0,50 à <0,75		3 217		253		39,92		3 318		0,52		9 543		34,07		961		28,96		6			
		23	De 0,75 à <2,50		5 799		462		49,33		6 027		1,24		18 689		35,21		3 183		52,81		26			
		24	De 2,50 à <10,00		1 268		216		49,60		1 375		5,35		7 364		34,50		1 653		120,22		25			
		25	De 10,00 à <100,00		455		15		13,77		457		30,78		3 215		33,99		828		181,18		48			
		26	100,00 (défaillance)		714		–		–		714		100,00		3 651		26,95		679		95,10		141			
		27	Total		48 204		14 809		63,20		57 563		1,87		217 370		31,81		11 099		19,28		263		70	
Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel		28			346 494	\$	106 766	\$	51,66	%	319 940	\$	0,74	%	1 178 267		23,15	%	33 948	\$	10,61	%	462	\$	142	\$

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprendent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

⁸ Comprendent les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par des entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel¹ (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

N° de ligne		2020 T2													
À la date du bilan		Fourchette de PD ²		Expositions brutes au bilan initiales ³	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁶	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁷	PA	Provisions
Services de détail au Canada – assurées^{8,9}		1	De 0,00 à <0,15 %	50 377 \$	18 590 \$	51,32 %	6 382 \$	0,07 %	369 418	7,09 %		84 \$	1,32 %	–	\$
		2	De 0,15 à <0,25	11 030	475	45,34	2 207	0,20	58 753	7,83		72	3,26	–	
		3	De 0,25 à <0,50	8 780	202	45,14	1 769	0,32	55 228	8,17		86	4,86	–	
		4	De 0,50 à <0,75	5 819	62	44,43	1 174	0,51	19 741	8,36		83	7,07	1	
		5	De 0,75 à <2,50	7 268	54	44,63	1 191	1,29	29 494	8,00		145	12,17	1	
		6	De 2,50 à <10,00	2 037	1	53,94	353	5,87	12 130	6,97		90	25,50	1	
		7	De 10,00 à <100,00	676	–	–	101	26,82	3 970	5,64		32	31,68	2	
		8	100,00 (défaillance)	198	–	–	24	100,00	1 091	6,68		21	87,50	–	
		9	Total	86 185	19 384	51,07	13 201	0,81	549 825	7,54		613	4,64	5	16
Services de détail au Canada – non assurées⁸		10	De 0,00 à <0,15	127 689	64 264	49,96	159 796	0,06	700 931	20,96		5 373	3,36	19	
		11	De 0,15 à <0,25	33 409	3 550	44,92	35 004	0,19	127 355	23,57		3 392	9,69	16	
		12	De 0,25 à <0,50	19 849	1 793	45,42	20 663	0,31	95 118	26,32		3 216	15,56	17	
		13	De 0,50 à <0,75	11 609	767	45,31	11 966	0,51	30 147	26,94		2 713	22,69	17	
		14	De 0,75 à <2,50	12 324	482	49,92	12 564	1,24	39 820	26,78		5 017	39,93	41	
		15	De 2,50 à <10,00	2 643	42	56,81	2 667	5,62	12 533	22,06		2 092	78,44	32	
		16	De 10,00 à <100,00	839	8	74,05	846	28,72	3 946	17,86		840	99,29	44	
		17	100,00 (défaillance)	256	–	–	256	100,00	1 111	22,33		552	215,63	16	
		18	Total	208 618	70 906	49,55	243 752	0,45	1 010 961	22,39		23 195	9,52	202	35
Services de détail aux États-Unis – non assurées⁸		19	De 0,00 à <0,15	24 932	12 648	66,07	33 288	0,07	119 863	31,25		1 732	5,20	6	
		20	De 0,15 à <0,25	7 179	751	47,97	7 539	0,19	26 744	31,29		979	12,99	5	
		21	De 0,25 à <0,50	5 245	766	52,00	5 644	0,32	27 639	32,91		1 114	19,74	6	
		22	De 0,50 à <0,75	3 625	260	38,83	3 626	0,52	9 934	34,36		1 080	29,23	6	
		23	De 0,75 à <2,50	6 010	594	51,97	6 319	1,26	19 853	35,30		3 381	53,51	28	
		24	De 2,50 à <10,00	1 259	101	13,70	1 273	5,61	7 172	35,59		1 619	127,18	25	
		25	De 10,00 à <100,00	474	23	9,03	476	25,20	3 171	33,02		890	186,97	39	
		26	100,00 (défaillance)	721	–	–	721	100,00	3 813	27,40		698	96,81	145	
		27	Total	49 345	15 143	63,00	58 886	1,81	218 189	32,30		11 473	19,48	280	72
Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel		28		344 148 \$	105 433 \$	51,76 %	315 839 \$	0,72 %	1 778 975	23,31 %		35 281 \$	11,17 %	467 \$	123 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁴ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁵ Nombre de comptes de détail.

⁶ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁷ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁸ Comprendent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

⁹ Comprendent les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par des entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

N° de ligne		2020													
À la date du bilan		T1													
		Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
Services de détail au Canada – assurés^{7,8}															
1		De 0,00 à <0,15 %	51 681	18 959	51,19	6 610	0,07	380 428	7,09		87	1,32	–	–	
2		De 0,15 à <0,25	11 279	515	45,31	2 228	0,19	60 658	7,90		73	3,28	–	–	
3		De 0,25 à <0,50	8 745	236	44,71	1 824	0,32	56 048	8,17		88	4,82	–	–	
4		De 0,50 à <0,75	5 767	84	42,68	1 163	0,51	19 599	8,22		80	6,88	–	–	
5		De 0,75 à <2,50	7 196	80	43,06	1 166	1,27	29 247	7,99		141	12,09	1	–	
6		De 2,50 à <10,00	2 055	8	51,73	360	5,97	12 083	6,80		90	25,00	1	–	
7		De 10,00 à <100,00	677	2	76,61	101	25,95	4 116	5,74		33	32,67	1	–	
8		100,00 (défaillance)	193	–	–	28	100,00	1 108	6,51		24	85,71	–	–	
9		Total	87 593	19 884	50,90	13 480	0,82	563 287	7,52		616	4,57	3	16	
Services de détail au Canada – non assurés⁷															
10		De 0,00 à <0,15	126 384	63 153	49,97	157 940	0,06	696 107	21,13		5 318	3,37	20	–	
11		De 0,15 à <0,25	32 876	3 516	46,24	34 502	0,19	125 036	24,27		3 447	9,99	17	–	
12		De 0,25 à <0,50	18 985	1 642	45,62	19 734	0,31	90 108	26,56		3 111	15,76	16	–	
13		De 0,50 à <0,75	10 773	647	45,97	11 070	0,52	29 198	26,70		2 494	22,53	15	–	
14		De 0,75 à <2,50	11 881	454	47,96	12 099	1,24	38 240	26,61		4 779	39,50	40	–	
15		De 2,50 à <10,00	2 565	38	54,19	2 585	5,67	12 066	21,81		2 013	77,87	32	–	
16		De 10,00 à <100,00	827	5	68,69	831	28,92	3 934	17,73		818	98,44	44	–	
17		100,00 (défaillance)	220	–	–	220	100,00	1 023	21,41		437	198,64	14	–	
18		Total	204 511	69 455	49,63	238 981	0,43	995 712	22,56		22 417	9,38	198	28	
Services de détail aux États-Unis – non assurés⁷															
19		De 0,00 à <0,15	24 628	12 699	66,13	33 026	0,06	124 202	31,53		1 688	5,11	6	–	
20		De 0,15 à <0,25	6 065	570	42,65	6 308	0,19	27 686	30,82		804	12,75	4	–	
21		De 0,25 à <0,50	4 349	409	38,72	4 507	0,32	23 538	32,76		880	19,53	5	–	
22		De 0,50 à <0,75	3 080	243	37,93	3 173	0,52	10 637	34,94		944	29,75	6	–	
23		De 0,75 à <2,50	5 908	264	34,53	5 999	1,22	18 729	35,94		3 205	53,43	27	–	
24		De 2,50 à <10,00	1 104	77	15,79	1 116	5,56	6 972	36,15		1 437	128,76	22	–	
25		De 10,00 à <100,00	423	22	8,72	425	26,34	3 291	34,21		816	192,00	37	–	
26		100,00 (défaillance)	701	–	–	701	100,00	3 891	28,34		703	100,29	144	–	
27		Total	46 258	14 284	62,99	55 255	1,83	218 946	32,30		10 477	18,96	251	71	
Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel															
28			338 362	\$ 103 623	\$ 51,71	% 307 716	\$ 0,70	% 1 777 945	23,37	%	33 510	\$ 10,89	% 452	\$ 115	

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garantis.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprendent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

⁸ Comprendent les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par des entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan		2019 T4														
N° de ligne	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions			
Services de détail au Canada – assurées^{7,8}																
1	De 0,00 à <0,15	53 220	18 990	51,04	6 764	0,07	388 814	7,02		88	1,30	–	–	\$	\$	
2	De 0,15 à <0,25	11 339	513	44,69	2 268	0,20	61 605	7,90		75	3,31	–	–			
3	De 0,25 à <0,50	8 973	234	44,12	1 849	0,32	56 980	8,11		89	4,81	–	–			
4	De 0,50 à <0,75	6 018	88	43,46	1 177	0,53	20 307	8,16		82	6,97	1	1			
5	De 0,75 à <2,50	7 291	80	45,15	1 171	1,28	30 231	7,86		140	11,96	1	1			
6	De 2,50 à <10,00	2 041	8	54,92	348	5,79	12 257	6,72		85	24,43	1	1			
7	De 10,00 à <100,00	670	1	63,20	104	25,57	3 993	5,40		32	30,77	1	1			
8	100,00 (défaillance)	208	–	–	33	100,00	1 161	6,14		27	81,82	–	–			
9	Total	89 760	19 914	50,74	13 714	0,84	575 348	7,46		618	4,51	4	15			
Services de détail au Canada – non assurées⁷																
10	De 0,00 à <0,15	122 849	61 818	50,13	153 834	0,06	685 390	21,10		5 207	3,38	19	19			
11	De 0,15 à <0,25	33 006	3 622	47,39	34 723	0,19	125 524	24,50		3 502	10,09	16	16			
12	De 0,25 à <0,50	18 952	1 663	46,40	19 724	0,31	90 126	26,69		3 118	15,81	17	17			
13	De 0,50 à <0,75	10 441	618	47,17	10 733	0,52	28 903	27,13		2 462	22,94	15	15			
14	De 0,75 à <2,50	11 933	435	48,82	12 145	1,23	38 629	26,18		4 703	38,72	40	40			
15	De 2,50 à <10,00	2 525	31	56,73	2 542	5,54	12 048	21,85		1 968	77,42	30	30			
16	De 10,00 à <100,00	771	6	67,11	775	28,55	3 700	17,44		748	96,52	40	40			
17	100,00 (défaillance)	218	–	–	218	100,00	1 032	21,23		437	200,46	13	13			
18	Total	200 695	68 193	49,86	234 694	0,43	985 352	22,61		22 145	9,44	190	25			
Services de détail aux États-Unis – non assurées⁷																
19	De 0,00 à <0,15	21 868	12 486	66,11	30 121	0,06	120 618	31,69		1 533	5,09	6	6			
20	De 0,15 à <0,25	6 041	515	40,09	6 248	0,19	26 049	30,66		793	12,69	4	4			
21	De 0,25 à <0,50	4 486	391	37,71	4 634	0,31	25 452	32,62		898	19,38	5	5			
22	De 0,50 à <0,75	3 124	235	33,96	3 204	0,52	10 314	35,40		961	29,99	6	6			
23	De 0,75 à <2,50	5 812	252	32,45	5 893	1,21	20 284	36,28		3 149	53,44	26	26			
24	De 2,50 à <10,00	1 063	71	14,59	1 074	5,69	7 534	36,19		1 396	129,98	22	22			
25	De 10,00 à <100,00	390	20	9,72	392	25,67	3 297	35,36		782	199,49	34	34			
26	100,00 (défaillance)	715	–	–	715	100,00	4 026	28,84		730	102,10	150	150			
27	Total	43 499	13 970	62,86	52 281	1,93	217 574	32,47		10 242	19,59	253	76			
28	Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel	333 954	102 077	88,72	300 689	0,70	1 778 274	23,29		33 005	10,98	447	116	\$	\$	

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprendent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

⁸ Comprendent les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par des entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan		2019 T3														
N° de ligne	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions			
Services de détail au Canada – assurées^{7, 8}																
1	De 0,00 à <0,15	54 721	19 186	50,93	6 939	0,07	396 461	7,12	%	92	1,33	%	–	\$	\$	
2	De 0,15 à <0,25	12 513	535	44,39	2 662	0,19	67 957	8,10		88	3,31		–			
3	De 0,25 à <0,50	8 703	246	44,19	1 711	0,32	55 529	8,40		86	5,03		–			
4	De 0,50 à <0,75	5 738	89	44,95	1 093	0,51	19 482	8,47		78	7,14		–			
5	De 0,75 à <2,50	7 273	84	45,61	1 139	1,28	30 414	7,87		136	11,94		1			
6	De 2,50 à <10,00	2 093	8	57,62	360	6,06	12 683	6,74		90	25,00		1			
7	De 10,00 à <100,00	670	1	63,26	102	25,45	4 078	5,48		31	30,39		1			
8	100,00 (défaillance)	197	–	–	29	100,00	1 076	6,18		24	82,76		–			
9	Total	91 908	20 149	50,63	14 035	0,80	587 680	7,60		625	4,45		3		11	
Services de détail au Canada – non assurées⁷																
10	De 0,00 à <0,15	120 064	61 165	50,25	150 799	0,06	677 490	21,17		5 111	3,39		19			
11	De 0,15 à <0,25	30 799	3 456	46,46	32 404	0,19	124 132	24,31		3 215	9,92		15			
12	De 0,25 à <0,50	18 045	1 645	46,07	18 803	0,31	89 517	27,19		3 032	16,13		16			
13	De 0,50 à <0,75	11 058	607	45,98	11 337	0,52	29 335	26,83		2 567	22,64		16			
14	De 0,75 à <2,50	11 410	402	48,69	11 606	1,25	38 122	26,24		4 543	39,14		39			
15	De 2,50 à <10,00	2 526	33	57,98	2 546	5,54	12 188	22,14		1 997	78,44		31			
16	De 10,00 à <100,00	745	4	67,08	747	29,00	3 745	17,30		713	95,45		39			
17	100,00 (défaillance)	201	–	–	201	100,00	953	21,00		398	198,01		12			
18	Total	194 848	67 312	49,91	228 443	0,42	975 482	22,65		21 576	9,44		187		27	
Services de détail aux États-Unis – non assurées⁷																
19	De 0,00 à <0,15	21 211	12 448	66,04	29 431	0,06	120 263	31,60		1 485	5,05		5			
20	De 0,15 à <0,25	5 921	520	40,77	6 133	0,19	27 832	30,66		779	12,70		4			
21	De 0,25 à <0,50	4 400	381	36,59	4 539	0,32	24 565	32,56		881	19,41		5			
22	De 0,50 à <0,75	3 082	228	32,77	3 157	0,52	10 318	35,71		956	30,28		6			
23	De 0,75 à <2,50	5 194	262	31,29	5 275	1,26	19 923	36,50		2 918	55,32		24			
24	De 2,50 à <10,00	1 148	79	12,07	1 157	5,81	7 985	36,28		1 518	131,20		24			
25	De 10,00 à <100,00	436	23	11,66	439	24,95	3 725	36,44		894	203,64		41			
26	100,00 (défaillance)	712	–	–	712	100,00	4 054	29,58		744	104,49		154			
27	Total	42 104	13 939	62,70	50 843	2,00	218 665	32,46		10 175	20,01		263		75	
28	Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel	328 860	\$ 101 400	\$ 51,81	% 293 321	\$ 0,71	% 1 781 827	23,26	%	\$ 32 376	\$ 11,04	%	\$ 453	\$	\$ 113	\$

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

⁸ Comprennent les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par des entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de
ligne

2020
T3

	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions
1	De 0,00 à <0,15	4 283	139 681	59,50	87 398	0,05	14 220 162	85,57		2 530	2,89	36	
2	De 0,15 à <0,25	1 821	15 364	61,11	11 210	0,19	2 211 664	87,39		1 076	9,60	19	
3	De 0,25 à <0,50	2 379	11 879	61,30	9 661	0,32	2 579 886	87,95		1 399	14,48	27	
4	De 0,50 à <0,75	3 051	9 535	60,13	8 785	0,53	1 553 065	88,46		1 916	21,81	41	
5	De 0,75 à <2,50	13 081	17 354	62,05	23 850	1,50	4 208 795	89,28		11 532	48,35	320	
6	De 2,50 à <10,00	10 078	4 894	70,67	13 536	5,56	3 686 173	89,37		16 314	120,52	672	
7	De 10,00 à <100,00	2 571	644	82,96	3 105	25,44	1 679 397	85,71		7 164	230,72	682	
8	100,00 (défaillance)	167	–	–	167	100,00	45 806	80,39		59	35,33	130	
9	Total	37 431	199 351	60,34	157 712	1,40	30 184 948	86,89		41 990	26,62	1 927	367

2020
T2

	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions
10	De 0,00 à <0,15	3 961	139 498	60,08	87 772	0,05	15 359 017	86,32		2 611	2,97	37	
11	De 0,15 à <0,25	1 878	16 579	61,07	12 003	0,19	2 277 416	87,59		1 154	9,61	20	
12	De 0,25 à <0,50	2 473	12 978	60,95	10 383	0,32	2 748 350	88,15		1 508	14,52	29	
13	De 0,50 à <0,75	3 103	10 217	60,12	9 246	0,52	1 431 368	88,73		2 015	21,79	43	
14	De 0,75 à <2,50	13 317	20 002	61,23	25 565	1,50	4 621 394	89,27		12 354	48,32	343	
15	De 2,50 à <10,00	10 722	5 706	73,64	14 923	5,64	4 183 822	89,39		18 162	121,70	752	
16	De 10,00 à <100,00	3 035	832	82,57	3 722	25,79	2 009 161	86,22		8 661	232,70	635	
17	100,00 (défaillance)	152	–	–	152	100,00	61 978	78,06		54	35,53	115	
18	Total	38 641	205 812	60,80	163 766	1,52	32 692 506	87,39		46 519	28,41	2 174	369

2020
T1

	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions
19	De 0,00 à <0,15	4 638	104 781	61,90	69 495	0,05	12 003 251	85,10		2 012	2,90	29	
20	De 0,15 à <0,25	1 904	13 552	60,84	10 148	0,19	1 921 667	86,99		971	9,57	17	
21	De 0,25 à <0,50	2 387	10 540	61,62	8 882	0,32	2 383 212	87,73		1 286	14,48	25	
22	De 0,50 à <0,75	3 043	8 555	60,42	8 212	0,52	1 301 747	88,47		1 782	21,70	38	
23	De 0,75 à <2,50	12 534	16 402	60,27	22 419	1,50	4 148 345	89,03		10 809	48,21	300	
24	De 2,50 à <10,00	9 628	4 291	73,38	12 777	5,62	3 590 978	89,11		15 478	121,14	640	
25	De 10,00 à <100,00	2 542	566	87,07	3 035	26,13	1 627 845	85,19		6 896	227,22	683	
26	100,00 (défaillance)	163	–	–	163	100,00	64 654	76,41		55	33,74	120	
27	Total	36 839	158 687	61,94	135 131	1,58	27 041 699	86,64		39 289	29,07	1 852	295

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques par rapport à l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles (suite)

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2019													
		T4													
		Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
1		De 0,00 à <0,15	4 776	101 548	62,39	68 130	0,05	11 512 313	85,10		1 966	2,89	28		
2		De 0,15 à <0,25	1 913	13 206	60,89	9 954	0,19	1 865 565	87,05		953	9,57	17		
3		De 0,25 à <0,50	2 380	10 249	61,59	8 693	0,32	2 371 324	87,71		1 258	14,47	24		
4		De 0,50 à <0,75	3 015	8 308	60,42	8 036	0,52	1 223 902	88,45		1 743	21,69	37		
5		De 0,75 à <2,50	12 313	15 641	60,17	21 723	1,50	4 009 333	89,14		10 480	48,24	291		
6		De 2,50 à <10,00	9 419	3 994	72,50	12 315	5,62	3 682 720	89,14		14 911	121,08	616		
7		De 10,00 à <100,00	2 412	518	85,88	2 857	25,93	1 676 210	84,92		6 472	226,53	637		
8		100,00 (défaillance)	155	–	–	155	100,00	60 947	75,52		52	33,55	113		
9		Total	36 383	153 464	62,22	131 863	1,54	26 402 314	86,65		37 835	28,69	1 763	260	
		2019													
		T3													
		Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
10		De 0,00 à <0,15	4 997	102 037	62,49	68 759	0,05	11 868 359	88,14		1 962	2,85	28		
11		De 0,15 à <0,25	1 804	12 294	61,26	9 336	0,19	1 807 851	89,23		917	9,82	16		
12		De 0,25 à <0,50	2 288	9 580	62,17	8 244	0,32	2 274 295	89,23		1 214	14,73	23		
13		De 0,50 à <0,75	2 965	8 096	61,69	7 960	0,53	1 308 023	89,30		1 753	22,02	37		
14		De 0,75 à <2,50	12 228	14 817	61,41	21 327	1,50	3 969 454	89,39		10 327	48,42	287		
15		De 2,50 à <10,00	9 595	3 936	74,24	12 517	5,64	3 581 638	89,99		15 162	121,13	627		
16		De 10,00 à <100,00	2 520	538	87,08	2 988	25,54	1 675 295	84,74		6 766	226,44	654		
17		100,00 (défaillance)	165	–	–	165	100,00	58 303	75,79		52	31,52	121		
18		Total	36 562	151 298	62,61	131 296	1,58	26 543 218	88,55		38 153	29,06	1 793	255	

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques par rapport à l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Autres expositions de détail

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de
ligne

														2020	
														T3	
Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions			
1	De 0,00 à <0,15	\$ 9 050	\$ 4 876	55,56	12 247	714 446	46,48		1 219	9,95	4				
2	De 0,15 à <0,25	5 800	3 140	45,69	7 235	363 253	47,12		1 451	20,06	7				
3	De 0,25 à <0,50	12 097	1 205	66,68	12 900	512 738	38,00		2 959	22,94	17				
4	De 0,50 à <0,75	7 186	961	70,58	7 865	265 277	47,71		2 951	37,52	20				
5	De 0,75 à <2,50	25 450	2 120	65,58	26 840	945 243	50,53		16 552	61,67	208				
6	De 2,50 à <10,00	14 430	742	64,23	14 906	555 194	51,81		12 316	82,62	442				
7	De 10,00 à <100,00	4 549	129	69,19	4 638	187 900	50,45		5 372	115,83	585				
8	100,00 (défaillance)	452	5	100,00	457	14 350	48,16		354	77,46	194				
9	Total	79 014	13 178	61,27	87 088	3 558 401	47,77		43 174	49,58	1 477	166			

														2020	
														T2	
Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions			
10	De 0,00 à <0,15	\$ 8 634	\$ 4 329	66,40	11 509	700 741	45,86		1 132	9,84	4				
11	De 0,15 à <0,25	5 769	2 833	43,91	7 013	365 592	46,07		1 373	19,58	6				
12	De 0,25 à <0,50	11 505	2 000	61,30	12 731	510 235	39,38		3 055	24,00	17				
13	De 0,50 à <0,75	7 051	774	75,45	7 635	264 836	47,52		2 854	37,38	19				
14	De 0,75 à <2,50	25 223	1 991	61,70	26 450	857 899	50,88		16 448	62,19	207				
15	De 2,50 à <10,00	14 604	775	53,49	15 018	655 961	52,60		12 590	83,83	450				
16	De 10,00 à <100,00	4 913	113	56,94	4 978	201 153	49,72		5 658	113,66	658				
17	100,00 (défaillance)	515	4	100,00	519	15 681	48,76		320	61,66	229				
18	Total	78 214	12 819	59,60	85 853	3 572 098	48,03		43 430	50,59	1 590	161			

														2020	
														T1	
Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions			
19	De 0,00 à <0,15	\$ 9 033	\$ 4 159	65,72	11 766	717 356	45,20		1 143	9,71	4				
20	De 0,15 à <0,25	5 877	2 798	43,15	7 085	367 697	45,64		1 373	19,38	6				
21	De 0,25 à <0,50	11 983	1 936	61,27	13 169	508 254	39,12		3 147	23,90	18				
22	De 0,50 à <0,75	7 076	711	76,39	7 620	266 508	47,18		2 827	37,10	19				
23	De 0,75 à <2,50	24 894	1 781	62,13	26 001	899 836	50,34		15 961	61,39	200				
24	De 2,50 à <10,00	14 199	645	52,47	14 537	579 365	52,02		12 044	82,85	429				
25	De 10,00 à <100,00	4 479	60	44,93	4 506	192 193	49,19		5 055	112,18	590				
26	100,00 (défaillance)	511	4	100,00	515	15 718	47,72		335	65,05	220				
27	Total	78 052	12 094	59,09	85 199	3 546 927	47,43		41 885	49,16	1 486	129			

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Autres expositions de détail (suite)

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de
ligne

														2019	
														T4	
N° de ligne	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions		
														\$	\$
1	De 0,00 à <0,15	8 987	4 329	62,15	11 678	0,08	745 069	45,12		1 130	9,68	4			
2	De 0,15 à <0,25	5 805	2 752	41,90	6 958	0,20	362 113	46,66		1 377	19,79	6			
3	De 0,25 à <0,50	11 736	1 947	61,20	12 927	0,35	513 334	39,86		3 151	24,38	18			
4	De 0,50 à <0,75	6 898	729	76,11	7 453	0,53	284 773	47,80		2 800	37,57	19			
5	De 0,75 à <2,50	24 996	1 787	61,92	26 104	1,52	924 391	50,41		16 050	61,48	201			
6	De 2,50 à <10,00	14 430	571	53,78	14 737	5,65	562 611	51,13		11 991	81,37	425			
7	De 10,00 à <100,00	4 291	69	51,56	4 326	26,42	183 035	49,04		4 846	112,02	558			
8	100,00 (défaillance)	471	5	100,00	475	100,00	14 921	47,64		305	64,21	203			
9	Total	77 614	12 189	57,79	84 658	3,49	3 570 247	47,57		41 650	49,20	1 434	120		
														2019	
														T3	
N° de ligne	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions		
														\$	\$
10	De 0,00 à <0,15	9 026	4 378	61,13	11 703	0,08	746 696	45,39		1 123	9,60	4			
11	De 0,15 à <0,25	5 649	2 602	42,58	6 757	0,20	354 642	46,70		1 339	19,82	6			
12	De 0,25 à <0,50	11 781	1 877	60,40	12 914	0,35	499 059	39,50		3 122	24,18	18			
13	De 0,50 à <0,75	6 740	739	75,69	7 299	0,53	267 952	47,91		2 750	37,68	18			
14	De 0,75 à <2,50	24 398	1 749	60,69	25 459	1,53	899 436	50,37		15 644	61,45	196			
15	De 2,50 à <10,00	14 262	548	52,46	14 550	5,66	562 014	51,16		11 851	81,45	421			
16	De 10,00 à <100,00	4 206	66	49,61	4 239	26,12	180 272	49,43		4 791	113,02	545			
17	100,00 (défaillance)	435	5	100,00	440	100,00	13 802	47,57		283	64,32	188			
18	Total	76 497	11 964	57,37	83 361	3,44	3 523 873	47,55		40 903	49,07	1 396	109		

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Analyse de l'exposition au risque de crédit de contrepartie (RCC) par approche (RCC1)¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

		2020					
		T3					
	N° de ligne	Coût de remplacement	Exposition future potentielle	Exposition positive attendue effective (EPAE)	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Actifs pondérés en fonction des risques
	1	13 231	\$ 26 526	\$	1,4	55 659	\$ 9 134
	2	-	-	-	-	-	-
	3	-	-	-	-	-	-
	4	-	-	-	-	-	-
	5	-	-	-	-	381 046	1 822
	6	-	-	-	-	-	-
	7	-	-	-	-	436 705	\$ 10 956
		2020					
		T2					
	N° de ligne	Coût de remplacement	Exposition future potentielle	Exposition positive attendue effective (EPAE)	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Actifs pondérés en fonction des risques
	8	13 233	\$ 24 977	\$	1,4	53 482	\$ 9 536
	9	-	-	-	-	-	-
	10	-	-	-	-	-	-
	11	-	-	-	-	1 322	13
	12	-	-	-	-	373 356	1 769
	13	-	-	-	-	-	-
	14	-	-	-	-	428 160	\$ 11 318
		2020					
		T1					
	N° de ligne	Coût de remplacement	Exposition future potentielle	Exposition positive attendue effective (EPAE)	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Actifs pondérés en fonction des risques
	15	9 497	\$ 28 742	\$	1,4	53 529	\$ 8 691
	16	-	-	-	-	-	-
	17	-	-	-	-	-	-
	18	-	-	-	-	722	7
	19	-	-	-	-	341 455	1 969
	20	-	-	-	-	-	-
	21	-	-	-	-	395 706	\$ 10 667
		2019					
		T4					
	N° de ligne	Coût de remplacement	Exposition future potentielle	Exposition positive attendue effective (EPAE)	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Actifs pondérés en fonction des risques
	22	8 169	\$ 25 796	\$	1,4	47 545	\$ 7 079
	23	-	-	-	-	-	-
	24	-	-	-	-	-	-
	25	-	-	-	-	713	7
	26	-	-	-	-	322 798	1 820
	27	-	-	-	-	-	-
	28	-	-	-	-	371 056	\$ 8 906

¹ Exclut les expositions et actifs pondérés en fonction des risques se rapportant aux CC admissibles et le RVC.

² Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

Analyse de l'exposition au risque de crédit de contrepartie (RCC) par approche (RCC1)¹ (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

N° de
ligne

2019

T3

	Coût de remplacement	Exposition future potentielle	Exposition positive attendue effective (EPAE)	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Actifs pondérés en fonction des risques
AS-RCC (pour les dérivés)	9 824	\$ 25 658	\$	1,4	49 670	\$ 7 290
Méthode d'exposition courante (pour les dérivés)	-	-		-	-	-
Méthode des modèles internes (pour les dérivés et les cessions temporaires de titres)			-	-	-	-
Approche simple pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)					920	9
Approche complète pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)					309 920	1 952
VaR pour les cessions temporaires de titres					-	-
Total					360 510	\$ 9 251

¹ Exclut les expositions et actifs pondérés en fonction des risques se rapportant aux CC admissibles et le RVC.

² Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

Exigence de fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC) (RCC2)

(en millions de dollars)

À la date du bilan

		2020		2020		2020		2019	
		T3		T2		T1		T4	
		ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques
Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC avancée									
i) Composante VaR (y compris multiplicateur x 3)	1	-	-	-	-	-	-	-	-
ii) Composante VaR en contexte de crise (y compris multiplicateur x 3)	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC standard	3	36 728	9 107	35 173	8 995	35 422	7 323	31 364	5 027
Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC ¹	4	36 728	9 107	35 173	8 995	35 422	7 323	31 364	5 027

2019 T3

Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC avancée

i) Composante VaR (y compris multiplicateur x 3)

ii) Composante VaR en contexte de crise (y compris multiplicateur x 3)

Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC standard

Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC¹

		ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques
	5	-	-
	6	-	-
Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC standard	7	32 804	5 299
Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC ¹	8	32 804	5 299

¹ Pour l'exercice 2019, le RVC était entièrement intégré.

Approche standard de l'exposition au RCC par portefeuille réglementaire et par pondération des risques (RCC3)¹

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne	2020 T3										2020 T2																															
		Pondération des risques										Pondération des risques																															
		Total du risque de crédit										Total du risque de crédit																															
		0 %	10 %	20 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres			0 %	10 %	20 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres																								
Portefeuilles réglementaires²																																											
Entreprises	1	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	1 309	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	245	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	1 554	\$
Emprunteurs souverains	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Banques	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-			
Total	4	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	1 309	\$	-	\$	1	\$	-	\$	-	\$	245	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	1 555	\$
		2020 T1										2019 T4																															
		Pondération des risques										Pondération des risques																															
		Total du risque de crédit										Total du risque de crédit																															
		0 %	10 %	20 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres			0 %	10 %	20 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres																								
Portefeuilles réglementaires²																																											
Entreprises	5	715	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	190	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	707	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	203	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	910	\$
Emprunteurs souverains	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Banques	7	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-		
Total	8	715	\$	-	\$	1	\$	-	\$	-	\$	190	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	707	\$	-	\$	2	\$	-	\$	-	\$	203	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	912	\$
		2019 T3																																									
		Pondération des risques																																									
		Total du risque de crédit																																									
		0 %	10 %	20 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres																																		
Portefeuilles réglementaires²																																											
Entreprises	9	912	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	212	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$																						
Emprunteurs souverains	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-																						
Banques	11	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-																						
Total	12	912	\$	-	\$	2	\$	-	\$	-	\$	212	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$																						

¹ À partir du troisième trimestre de 2020, l'application de l'approche NI avancées dans le calcul des actifs pondérés en fonction des risques a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail aux États-Unis.

² Exclut toute exposition compensée par une CC admissible.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Entreprises¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2020									
		T3									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
1		De 0,00 à <0,15	200 437	0,06	3 983	4,01	0,5	3 126	1,56		%
2		De 0,15 à <0,25	11 098	0,20	702	7,58	0,7	685	6,17		%
3		De 0,25 à <0,50	15 513	0,32	944	4,97	0,6	1 102	7,10		%
4		De 0,50 à <0,75	6 385	0,69	341	4,54	0,4	529	8,29		%
5		De 0,75 à <2,50	2 254	1,80	811	17,51	1,6	1 034	45,87		%
6		De 2,50 à <10,00	443	7,07	151	16,75	1,2	318	71,78		%
7		De 10,00 à <100,00	230	31,37	77	18,39	1,8	240	104,35		%
8		100,00 (défaillance)	4	100,00	4	32,14	4,5	17	425,00		%
9		Total	236 364	0,16	7 013	4,42	0,5	7 051	2,98		%
2020											
T2											
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
10		De 0,00 à <0,15	190 527	0,05	2 734	4,11	0,4	2 856	1,50		%
11		De 0,15 à <0,25	22 629	0,19	1 717	6,47	0,8	1 358	6,00		%
12		De 0,25 à <0,50	19 609	0,40	940	3,94	0,4	1 082	5,52		%
13		De 0,50 à <0,75	7 770	0,71	257	2,92	0,5	429	5,52		%
14		De 0,75 à <2,50	2 730	2,06	496	18,99	1,7	1 383	50,66		%
15		De 2,50 à <10,00	190	9,97	40	29,16	2,4	253	133,16		%
16		De 10,00 à <100,00	125	30,96	46	19,47	3,0	139	111,20		%
17		100,00 (défaillance)	4	100,00	2	35,01	4,0	20	500,00		%
18		Total	243 584	0,16	6 232	4,47	0,5	7 520	3,09		%
2020											
T1											
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
19		De 0,00 à <0,15	191 165	0,05	3 132	3,51	0,4	2 535	1,33		%
20		De 0,15 à <0,25	28 997	0,19	1 726	4,59	0,4	1 068	3,68		%
21		De 0,25 à <0,50	16 726	0,40	897	3,45	0,3	773	4,62		%
22		De 0,50 à <0,75	8 517	0,71	267	3,32	0,3	486	5,71		%
23		De 0,75 à <2,50	3 953	2,19	477	12,42	1,2	1 324	33,49		%
24		De 2,50 à <10,00	63	9,97	25	25,25	2,7	74	117,46		%
25		De 10,00 à <100,00	28	22,96	30	23,82	3,3	38	135,71		%
26		100,00 (défaillance)	2	100,00	1	27,33	5,0	7	350,00		%
27		Total	249 451	0,15	6 555	3,77	0,4	6 305	2,53		%

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Entreprises¹ (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2019													
		T4													
		Fourchette de PD ²	%	ECD après prise en compte des techniques ARC	\$	PD moyenne	%	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	%	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	\$	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	%
1		De 0,00 à <0,15		166 316		0,05		2 750	3,38		0,4	2 068		1,24	
2		De 0,15 à <0,25		26 384		0,19		1 639	4,84		0,5	995		3,77	
3		De 0,25 à <0,50		11 558		0,38		866	3,89		0,5	622		5,38	
4		De 0,50 à <0,75		6 820		0,71		267	3,01		0,3	365		5,35	
5		De 0,75 à <2,50		3 285		2,18		460	9,78		1,0	853		25,97	
6		De 2,50 à <10,00		11		9,97		22	34,85		2,3	17		154,55	
7		De 10,00 à <100,00		17		19,81		24	33,10		3,3	32		188,24	
8		100,00 (défaillance)		–		–		–	–		–	–		–	
9		Total		214 391	\$	0,14	%	6 028	3,68	%	0,4	4 952	\$	2,31	%
		2019													
		T3													
		Fourchette de PD ²	%	ECD après prise en compte des techniques ARC	\$	PD moyenne	%	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	%	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	\$	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	%
10		De 0,00 à <0,15		165 762		0,05		2 859	3,61		0,4	2 184		1,32	
11		De 0,15 à <0,25		23 336		0,20		1 621	5,23		0,4	942		4,04	
12		De 0,25 à <0,50		7 678		0,39		851	5,20		0,5	546		7,11	
13		De 0,50 à <0,75		4 886		0,71		259	5,40		0,3	451		9,23	
14		De 0,75 à <2,50		3 270		1,65		474	8,14		0,9	682		20,86	
15		De 2,50 à <10,00		18		9,97		13	30,13		1,4	22		122,22	
16		De 10,00 à <100,00		16		21,77		18	23,71		2,8	23		143,75	
17		100,00 (défaillance)		–		100,00		2	30,76		1,0	1		–	
18		Total		204 966	\$	0,13	%	6 097	3,97	%	0,4	4 851	\$	2,37	%

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Emprunteurs souverains¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2020													
		T3													
		Fourchette de PD ²	%	ECD après prise en compte des techniques ARC	\$	PD moyenne	%	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	%	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	\$	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	%
1		De 0,00 à <0,15		100 288		0,01		181	3,04		0,7	151		0,15	
2		De 0,15 à <0,25		1		0,20		2	10,37		1,9	–		–	
3		De 0,25 à <0,50		44		0,44		5	37,86		2,3	21		47,73	
4		De 0,50 à <0,75		–		0,75		1	26,14		1,0	–		–	
5		De 0,75 à <2,50		61		2,23		6	13,60		1,0	19		31,15	
6		De 2,50 à <10,00		–		–		–	–		–	–		–	
7		De 10,00 à <100,00		–		–		–	–		–	–		–	
8		100,00 (défaillance)		–		–		–	–		–	–		–	
9		Total		100 394	\$	0,02	%	195	3,06	%	0,7	191	\$	0,19	%
		2020													
		T2													
		Fourchette de PD ²	% <th style="text-align: center;">ECD après prise en compte des techniques ARC</th> <th style="text-align: center;">\$</th> <th style="text-align: center;">PD moyenne</th> <th style="text-align: center;">%</th> <th style="text-align: center;">Nombre de débiteurs³</th> <th style="text-align: center;">PCD moyenne</th> <th style="text-align: center;">%</th> <th style="text-align: center;">Échéance moyenne (en années)</th> <th style="text-align: center;">Actifs pondérés en fonction des risques</th> <th style="text-align: center;">\$</th> <th style="text-align: center;">Densité des actifs pondérés en fonction des risques⁴</th> <th style="text-align: center;">%</th>	ECD après prise en compte des techniques ARC	\$	PD moyenne	%	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	%	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	\$	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	%
10		De 0,00 à <0,15		93 680		0,01		159	3,05		0,6	110		0,12	
11		De 0,15 à <0,25		644		0,16		11	2,26		0,2	8		1,24	
12		De 0,25 à <0,50		23		0,44		6	20,73		3,5	8		34,78	
13		De 0,50 à <0,75		–		–		–	–		–	–		–	
14		De 0,75 à <2,50		5		2,24		6	12,80		1,0	1		20,00	
15		De 2,50 à <10,00		–		–		–	–		–	–		–	
16		De 10,00 à <100,00		–		–		–	–		–	–		–	
17		100,00 (défaillance)		–		–		–	–		–	–		–	
18		Total		94 352	\$	0,01	%	182	3,05	%	0,6	127	\$	0,13	%
		2020													
		T1													
		Fourchette de PD ²	% <th style="text-align: center;">ECD après prise en compte des techniques ARC</th> <th style="text-align: center;">\$</th> <th style="text-align: center;">PD moyenne</th> <th style="text-align: center;">%</th> <th style="text-align: center;">Nombre de débiteurs³</th> <th style="text-align: center;">PCD moyenne</th> <th style="text-align: center;">%</th> <th style="text-align: center;">Échéance moyenne (en années)</th> <th style="text-align: center;">Actifs pondérés en fonction des risques</th> <th style="text-align: center;">\$</th> <th style="text-align: center;">Densité des actifs pondérés en fonction des risques⁴</th> <th style="text-align: center;">%</th>	ECD après prise en compte des techniques ARC	\$	PD moyenne	%	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	%	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	\$	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	%
19		De 0,00 à <0,15		48 932		0,02		166	3,06		0,6	104		0,21	
20		De 0,15 à <0,25		957		0,16		17	1,97		0,3	11		1,15	
21		De 0,25 à <0,50		202		0,45		7	2,79		0,3	8		3,96	
22		De 0,50 à <0,75		–		–		–	–		–	–		–	
23		De 0,75 à <2,50		15		1,61		8	35,87		1,0	10		66,67	
24		De 2,50 à <10,00		–		–		–	–		–	–		–	
25		De 10,00 à <100,00		–		–		–	–		–	–		–	
26		100,00 (défaillance)		–		–		–	–		–	–		–	
27		Total		50 106	\$	0,02	%	198	3,05	%	0,6	133	\$	0,27	%

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Emprunteurs souverains¹ (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne	2019															
	T4															
	Fourchette de PD ²		ECD après prise en compte des techniques ARC		PD moyenne		Nombre de débiteurs ³		PCD moyenne		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	
1	De 0,00 à <0,15	%	52 624	\$	0,02	%	156		3,02	%	0,6		102	\$	0,19	%
2	De 0,15 à <0,25		947		0,16		13		2,27		0,2		12		1,27	
3	De 0,25 à <0,50		25		0,46		4		38,02		2,6		12		48,00	
4	De 0,50 à <0,75		–		–		–		–		–		–		–	
5	De 0,75 à <2,50		6		1,46		7		38,56		1,0		4		66,67	
6	De 2,50 à <10,00		–		–		–		–		–		–		–	
7	De 10,00 à <100,00		–		–		–		–		–		–		–	
8	100,00 (défaillance)		–		–		–		–		–		–		–	
9	Total		53 602	\$	0,02	%	180		3,02	%	0,6		130	\$	0,24	%

2019																
T3																
	Fourchette de PD ²		ECD après prise en compte des techniques ARC		PD moyenne		Nombre de débiteurs ³		PCD moyenne		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	
10	De 0,00 à <0,15	%	43 517	\$	0,02	%	164		2,38	%	0,7		100	\$	0,23	%
11	De 0,15 à <0,25		270		0,16		17		7,31		1,0		12		4,44	
12	De 0,25 à <0,50		16		0,41		5		30,76		3,0		6		37,50	
13	De 0,50 à <0,75		–		–		–		–		–		–		–	
14	De 0,75 à <2,50		4		1,91		8		25,51		1,0		2		50,00	
15	De 2,50 à <10,00		–		–		–		–		–		–		–	
16	De 10,00 à <100,00		–		–		–		–		–		–		–	
17	100,00 (défaillance)		–		–		–		–		–		–		–	
18	Total		43 807	\$	0,02	%	194		2,42	%	0,7		120	\$	0,27	%

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Banques¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2020									
		T3									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
1		De 0,00 à <0,15	99 526	0,05	326	13,71	0,4	3 682	3,70	%	
2		De 0,15 à <0,25	261	0,20	14	5,68	0,4	15	5,75		
3		De 0,25 à <0,50	75	0,39	18	14,31	0,6	11	14,67		
4		De 0,50 à <0,75	2	0,69	2	6,50	5,0	–	–		
5		De 0,75 à <2,50	82	2,23	7	3,64	–	6	7,32		
6		De 2,50 à <10,00	1	4,70	2	4,40	–	–	–		
7		De 10,00 à <100,00	–	19,03	1	15,00	4,7	–	–		
8		100,00 (défaillance)	–	–	–	–	–	–	–		
9		Total	99 947	0,05	370	13,69	0,4	3 714	3,72	%	
		2020									
		T2									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
10		De 0,00 à <0,15	85 704	0,05	274	13,27	0,4	3 291	3,84	%	
11		De 0,15 à <0,25	2 834	0,17	53	5,60	0,3	122	4,30		
12		De 0,25 à <0,50	80	0,37	13	10,35	0,4	9	11,25		
13		De 0,50 à <0,75	2	0,71	3	6,16	5,0	–	–		
14		De 0,75 à <2,50	49	2,26	5	4,30	0,1	4	8,16		
15		De 2,50 à <10,00	–	–	–	–	–	–	–		
16		De 10,00 à <100,00	–	19,26	1	14,20	4,9	–	–		
17		100,00 (défaillance)	–	–	–	–	–	–	–		
18		Total	88 669	0,05	349	13,02	0,4	3 426	3,86	%	
		2020									
		T1									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
19		De 0,00 à <0,15	93 316	0,05	272	14,85	0,5	3 896	4,18	%	
20		De 0,15 à <0,25	1 771	0,18	56	8,85	0,4	132	7,45		
21		De 0,25 à <0,50	150	0,36	15	6,24	0,4	11	7,33		
22		De 0,50 à <0,75	1	0,71	2	6,01	5,0	–	–		
23		De 0,75 à <2,50	5	2,13	5	3,23	0,1	–	–		
24		De 2,50 à <10,00	–	–	–	–	–	–	–		
25		De 10,00 à <100,00	–	–	–	–	–	–	–		
26		100,00 (défaillance)	–	–	–	–	–	–	–		
27		Total	95 243	0,05	350	14,72	0,5	4 039	4,24	%	

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Banques¹ (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2019									
		T4									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
1		De 0,00 à <0,15	100 480	0,05	272	11,70	0,4	3 383	3,37	%	%
2		De 0,15 à <0,25	1 605	0,17	57	22,01	0,6	220	13,71		
3		De 0,25 à <0,50	59	0,32	16	20,88	1,1	16	27,12		
4		De 0,50 à <0,75	1	0,71	2	6,13	5,0	–	–		
5		De 0,75 à <2,50	6	2,09	4	10,16	0,7	2	33,33		
6		De 2,50 à <10,00	–	–	–	–	–	–	–		
7		De 10,00 à <100,00	–	–	–	–	–	–	–		
8		100,00 (défaillance)	–	–	–	–	–	–	–		
9		Total	102 151	0,05	351	11,87	0,4	3 621	3,54	%	%

		2019									
		T3									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
10		De 0,00 à <0,15	108 462	0,05	269	12,14	0,5	3 856	3,56	%	%
11		De 0,15 à <0,25	2 103	0,17	51	14,67	0,4	200	9,51		
12		De 0,25 à <0,50	40	0,33	14	16,97	1,3	10	25,00		
13		De 0,50 à <0,75	1	0,71	4	12,16	4,5	–	–		
14		De 0,75 à <2,50	5	1,34	4	14,56	0,9	2	40,00		
15		De 2,50 à <10,00	–	–	–	–	–	–	–		
16		De 10,00 à <100,00	–	–	–	–	–	–	–		
17		100,00 (défaillance)	–	–	–	–	–	–	–		
18		Total	110 611	0,05	342	12,19	0,5	4 068	3,68	%	%

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Nature des sûretés pour l'exposition au RCC (RCC5)

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T3								2020 T2							
N° de ligne	Sûretés employées pour les transactions sur dérivés								Sûretés employées pour les cessions temporaires de titres								
	Sûretés employées pour les transactions sur dérivés				Sûretés employées pour les cessions temporaires de titres				Sûretés employées pour les transactions sur dérivés				Sûretés employées pour les cessions temporaires de titres				
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		
	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	
1	Encaisse – monnaie locale	201	\$ 2 611	\$ 11	\$ 2 564	\$ 93 042	\$ 56 632	151	\$ 4 044	\$ 8	\$ 3 214	\$ 82 360	\$ 65 563				
2	Encaisse – autres monnaies	24	6 160	77	14 890	39 046	82 437	5	6 773	43	10 747	35 911	86 551				
3	Dettes souveraines locales	31	910	1 640	2 329	101 366	103 046	133	1 656	1 098	2 971	107 553	91 633				
4	Autres dettes souveraines	2 726	368	801	2 441	85 118	91 533	1 830	421	467	2 030	84 951	85 123				
5	Dettes publiques	370	258	373	–	11 918	24 203	182	831	188	–	9 811	27 623				
6	Obligations de sociétés	161	275	772	47	4 647	45 189	311	402	467	–	5 453	43 522				
7	Titres de capitaux propres	3	–	–	–	27 983	52 167	2	–	–	–	24 969	47 519				
8	Autres sûretés	–	7	–	–	64	38	–	–	–	–	–	–				
9	Total	3 516	\$ 10 589	\$ 3 674	\$ 22 271	\$ 363 184	\$ 455 245	2 614	\$ 14 127	\$ 2 271	\$ 18 962	\$ 351 008	\$ 447 534				
2020 T1																	
2019 T4																	
N° de ligne	Sûretés employées pour les transactions sur dérivés								Sûretés employées pour les cessions temporaires de titres								
	Sûretés employées pour les transactions sur dérivés				Sûretés employées pour les cessions temporaires de titres				Sûretés employées pour les transactions sur dérivés				Sûretés employées pour les cessions temporaires de titres				
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		
	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	
10	Encaisse – monnaie locale	427	\$ 2 231	\$ 15	\$ 1 184	\$ 50 995	\$ 60 433	–	\$ 2 378	\$ –	\$ 1 146	\$ 49 004	\$ 62 817				
11	Encaisse – autres monnaies	38	4 058	393	7 783	40 404	88 677	10	4 641	3	8 135	51 862	104 711				
12	Dettes souveraines locales	12	587	1 292	2 038	108 391	90 329	4	801	997	2 176	99 186	82 245				
13	Autres dettes souveraines	1 635	439	1 720	1 445	93 931	79 372	2 769	529	2 118	2 068	82 677	68 890				
14	Dettes publiques	184	279	27	–	13 908	22 528	1	–	30	–	14 017	23 765				
15	Obligations de sociétés	575	257	498	–	5 760	7 887	468	401	686	48	5 797	7 897				
16	Titres de capitaux propres	48	–	–	–	31 134	69 599	15	4	–	–	27 861	62 692				
17	Autres sûretés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2 569	–				
18	Total	2 919	\$ 7 851	\$ 3 945	\$ 12 450	\$ 344 523	\$ 418 825	3 267	\$ 8 754	\$ 3 834	\$ 13 573	\$ 332 973	\$ 413 017				
2019 T3																	
N° de ligne	Sûretés employées pour les transactions sur dérivés								Sûretés employées pour les cessions temporaires de titres								
	Sûretés employées pour les transactions sur dérivés				Sûretés employées pour les cessions temporaires de titres				Sûretés employées pour les transactions sur dérivés				Sûretés employées pour les cessions temporaires de titres				
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		
	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	
19	Encaisse – monnaie locale	298	\$ 1 961	\$ –	\$ 1 280	\$ 41 174	\$ 60 879	–	–	–	–	–	–				
20	Encaisse – autres monnaies	129	4 779	558	8 311	63 193	104 454	–	–	–	–	–	–				
21	Dettes souveraines locales	91	650	741	2 294	96 756	77 032	–	–	–	–	–	–				
22	Autres dettes souveraines	1 385	957	1 499	2 465	80 108	72 649	–	–	–	–	–	–				
23	Dettes publiques	2	–	–	–	7 605	14 075	–	–	–	–	–	–				
24	Obligations de sociétés	189	299	655	194	8 801	12 474	–	–	–	–	–	–				
25	Titres de capitaux propres	18	1	–	–	31 031	71 785	–	–	–	–	–	–				
26	Autres sûretés	–	–	–	–	487	786	–	–	–	–	–	–				
27	Total	2 112	\$ 8 647	\$ 3 453	\$ 14 544	\$ 329 155	\$ 414 134										

Expositions sur dérivés de crédit (RCC6)

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T3		2020 T2		2020 T1		2019 T4		2019 T3	
N° de ligne		Protection achetée	Protection vendue								
Notionnels											
Swaps sur défaillance de crédit sur signature unique	1	5 038	\$ 1 299	\$ 5 336	\$ 1 158	\$ 5 149	\$ 861	\$ 5 457	\$ 927	\$ 5 018	\$ 848
Swaps sur défaillance de crédit indiciels	2	6 066	671	6 592	380	6 288	352	6 338	185	6 352	374
Swaps sur le rendement total	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options sur crédit	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés de crédit	5	383	4 494	400	4 758	379	4 821	402	4 509	405	4 493
Total des notionnels	6	11 487	6 464	12 328	6 296	11 816	6 034	12 197	5 621	11 775	5 715
Justes valeurs											
Juste valeur positive (actif)	7	45	38	150	27	8	31	12	36	19	38
Juste valeur négative (passif)	8	(297)	(34)	(209)	(53)	(331)	(16)	(451)	(15)	(416)	(10)

Expositions sur les contreparties centrales (RCC8)¹

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T3		2020 T2		2020 T1		2019 T4		2019 T3	
N° de ligne		ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques
Expositions sur les CC admissibles (total)	1		\$ 640	\$	639	\$	641	\$	577	\$	643
Expositions sur opérations auprès de CC admissibles (compte non tenu des dépôts de garantie initiaux et contributions aux fonds de garantie) – dont :	2	18 691	374	18 005	360	17 657	353	16 857	337	18 546	371
i) Dérivés négociés hors Bourse	3	13 230	264	12 198	244	11 333	226	11 383	227	10 569	211
ii) Dérivés négociés en Bourse	4	1 385	28	2 071	41	1 736	35	1 584	32	2 307	46
iii) Cessions temporaires de titres	5	4 076	82	3 736	75	4 588	92	3 890	78	5 670	114
iv) Ensembles de compensation si la compensation multiproduit a été approuvée	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts de garantie initiaux séparés	7	92	-	92	-	92	-	91	-	91	-
Dépôts de garantie initiaux non séparés	8	4 465	-	4 855	-	3 388	-	3 057	-	2 510	-
Contributions aux fonds de garantie préfinancées	9	763	266	978	279	799	288	855	240	796	272
Contributions aux fonds de garantie non financées	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

¹ La Banque n'est exposée à aucune contrepartie centrale non admissible.

Dérivés – Notionnel

(en millions de dollars)
À la date du bilan

N° de ligne	2020 T3								2020 T2									
	Activités de négociation				Activités de négociation				Activités de négociation				Activités de négociation					
	Négoiés hors Bourse ¹		Négoiés en Bourse	Total	Activités autres que de négociation	Total	Négoiés hors Bourse ¹		Négoiés en Bourse	Total	Activités autres que de négociation	Total	Négoiés hors Bourse ¹		Négoiés en Bourse	Total	Activités autres que de négociation	Total
	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation					Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation					Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation				
Contrats de taux d'intérêt																		
Contrats à terme standardisés	1	–	–	672 258	–	672 258	–	–	997 301	–	997 301	–	–	–	–	–	–	997 301
Contrats de garantie de taux d'intérêt	2	1 920 512	12 135	–	1 932 647	1 189	1 933 836	–	1 948 696	25 220	–	1 973 916	814	–	–	–	–	1 974 730
Swaps	3	8 950 084	381 802	–	9 331 886	1 334 387	10 666 273	–	9 624 918	494 393	–	10 119 311	1 254 718	–	–	–	–	11 374 029
Options vendues	4	–	96 154	163 683	259 837	1 935	261 772	–	–	49 499	156 294	205 793	1 196	–	–	–	–	206 989
Options achetées	5	–	95 129	287 588	382 717	4 698	387 415	–	–	55 274	191 031	246 305	3 953	–	–	–	–	250 258
	6	10 870 596	585 220	1 123 529	12 579 345	1 342 209	13 921 554	–	11 573 614	624 386	1 344 626	13 542 626	1 260 881	–	–	–	–	14 803 507
Contrats de change																		
Contrats à terme standardisés	7	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Contrats à terme de gré à gré	8	–	160 205	–	160 205	23 942	184 147	–	–	164 084	–	164 084	24 356	–	–	–	–	188 440
Swaps	9	–	1 873 805	–	1 873 805	2 171	1 875 976	–	–	1 489 307	–	1 489 307	1 930	–	–	–	–	1 491 237
Swaps combinés de taux d'intérêt	10	–	856 385	–	856 385	98 269	954 654	–	–	790 657	–	790 657	103 222	–	–	–	–	893 879
Options vendues	11	–	22 313	21	22 334	–	22 334	–	–	23 592	53	23 645	–	–	–	–	–	23 645
Options achetées	12	–	22 290	8	22 298	–	22 298	–	–	22 939	7	22 946	–	–	–	–	–	22 946
	13	–	2 934 998	29	2 935 027	124 382	3 059 409	–	–	2 490 579	60	2 490 639	129 508	–	–	–	–	2 620 147
Contrats dérivés de crédit																		
Swaps sur défaillance de crédit																		
Protection acquise	14	8 061	121	–	8 182	3 952	12 134	–	8 937	156	–	9 093	3 760	–	–	–	–	12 853
Protection vendue	15	1 762	208	–	1 970	–	1 970	–	1 393	145	–	1 538	–	–	–	–	–	1 538
	16	9 823	329	–	10 152	3 952	14 104	–	10 330	301	–	10 631	3 760	–	–	–	–	14 391
Autres contrats																		
Dérivés d'actions	17	–	74 983	60 503	135 486	28 192	163 678	–	–	70 392	68 408	138 800	28 648	–	–	–	–	167 448
Contrats de marchandises	18	63	52 991	55 351	108 405	–	108 405	–	79	50 442	62 848	113 369	–	–	–	–	–	113 369
	19	63	127 974	115 854	243 891	28 192	272 083	–	79	120 834	131 256	252 169	28 648	–	–	–	–	280 817
Total	20	10 880 482	3 648 521	1 239 412	15 768 415	1 498 735	17 267 150	–	11 584 023	3 236 100	1 475 942	16 296 065	1 422 597	–	–	–	–	17 718 662

N° de ligne	2020 T1								2019 T4									
	Activités de négociation				Activités de négociation				Activités de négociation				Activités de négociation					
	Négoiés hors Bourse ¹		Négoiés en Bourse	Total	Activités autres que de négociation	Total	Négoiés hors Bourse ¹		Négoiés en Bourse	Total	Activités autres que de négociation	Total	Négoiés hors Bourse ¹		Négoiés en Bourse	Total	Activités autres que de négociation	Total
	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation					Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation					Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation				
Contrats de taux d'intérêt																		
Contrats à terme standardisés	21	–	–	1 118 824	–	1 118 824	–	–	884 565	–	884 565	–	–	–	–	–	–	884 565
Contrats de garantie de taux d'intérêt	22	1 789 342	52 947	–	1 841 989	490	1 842 479	–	1 817 528	28 532	–	1 846 060	867	–	–	–	–	1 846 927
Swaps ³	23	9 305 320	356 743	–	9 662 063	1 363 525	11 025 588	–	9 380 140	390 123	–	9 770 263	1 642 583	–	–	–	–	11 412 846
Options vendues	24	–	102 563	188 369	290 932	439	291 371	–	–	109 532	136 264	245 796	472	–	–	–	–	246 268
Options achetées	25	–	114 093	234 261	348 354	4 165	352 519	–	–	122 159	309 419	5 374	314 793	–	–	–	–	314 793
	26	11 094 662	626 046	1 541 454	13 262 162	1 368 619	14 630 781	–	11 197 668	650 346	1 208 089	13 056 103	1 649 296	–	–	–	–	14 705 399
Contrats de change																		
Contrats à terme standardisés	27	–	–	–	–	–	–	–	–	–	16	16	–	–	–	–	–	16
Contrats à terme de gré à gré	28	–	170 985	–	170 985	19 573	190 558	–	–	169 992	–	169 992	20 473	–	–	–	–	190 465
Swaps	29	–	1 803 948	–	1 803 948	1 674	1 805 622	–	–	1 747 596	–	1 747 596	1 955	–	–	–	–	1 749 551
Swaps combinés de taux d'intérêt	30	–	748 919	–	748 919	93 294	842 213	–	–	757 780	–	757 780	100 921	–	–	–	–	858 701
Options vendues	31	–	21 631	11	21 642	–	21 642	–	–	27 639	15	27 654	–	–	–	–	–	27 654
Options achetées	32	–	20 922	4	20 926	–	20 926	–	–	27 293	2	27 295	–	–	–	–	–	27 295
	33	–	2 766 405	15	2 766 420	114 541	2 880 961	–	–	2 730 300	33	2 730 333	123 349	–	–	–	–	2 853 682
Contrats dérivés de crédit																		
Swaps sur défaillance de crédit																		
Protection acquise	34	8 717	217	–	8 934	3 419	12 353	–	9 222	249	–	9 471	3 199	–	–	–	–	12 670
Protection vendue	35	1 051	163	–	1 214	–	1 214	–	956	156	–	1 112	–	–	–	–	–	1 112
	36	9 768	380	–	10 148	3 419	13 567	–	10 178	405	–	10 583	3 199	–	–	–	–	13 782
Autres contrats																		
Dérivés d'actions	37	–	91 125	41 542	132 667	29 334	162 001	–	–	92 327	66 590	158 917	29 454	–	–	–	–	188 371
Contrats de marchandises	38	75	53 291	57 488	110 854	–	110 854	–	100	46 885	49 702	96 687	–	–	–	–	–	96 687
	39	75	144 416	99 030	243 521	29 334	272 855	–	100	139 212	116 292	255 604	29 454	–	–	–	–	285 058
Total	40	11 104 505	3 537 247	1 640 499	16 282 251	1 515 913	17 798 164	–	11 207 946	3 520 263	1 324 414	16 052 623	1 805 296	–	–	–	–	17 857 921

¹ Les sûretés détenues en vertu d'une annexe de soutien au crédit pour réduire le RCC comprennent des actifs liquides de haute qualité, notamment de la trésorerie et des titres de haute qualité émis par des gouvernements. Les sûretés acceptables sont régies par la politique en matière de négociation de titres garantis.

² Les instruments dérivés régies par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale réduisent le risque de règlement en raison de la possibilité de régler sur la base des soldes nets aux fins des fonds propres; par conséquent, ces instruments bénéficient d'un traitement privilégié aux fins des fonds propres comparativement aux instruments dérivés non régies par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale.

³ Certains swaps de taux d'intérêt conclus à des fins autres que de négociation ayant fait l'objet d'une novation au profit d'une chambre de compensation ont été résiliés au cours de la période close le 31 janvier 2020.

Dérivés – Notionnel (suite)

(en millions de dollars)
À la date du bilan

		2019					
		T3					
		Activités de négociation					
		Négoiés hors Bourse ¹					
		Régles par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²		Non régies par l'intermédiaire d'une chambre de compensation		Activités autres que de négociation	
				Négoiés en Bourse	Total	Total	
Contrats de taux d'intérêt							
Contrats à terme standardisés	1	–	\$ –	\$ 913 817	\$ 913 817	\$ –	\$ 913 817
Contrats de garantie de taux d'intérêt	2	1 492 079	24 716	–	1 516 795	583	1 517 378
Swaps	3	9 322 087	410 500	–	9 732 587	1 594 499	11 327 086
Options vendues	4	–	100 956	106 405	207 361	567	207 928
Options achetées	5	–	100 873	152 856	253 729	6 239	259 968
	6	10 814 166	637 045	1 173 078	12 624 289	1 601 888	14 226 177
Contrats de change							
Contrats à terme standardisés	7	–	–	24	24	–	24
Contrats à terme de gré à gré	8	–	264 485	–	264 485	20 792	285 277
Swaps	9	–	1 441 619	–	1 441 619	2 376	1 443 995
Swaps combinés de taux d'intérêt	10	–	733 280	–	733 280	100 724	834 004
Options vendues	11	–	29 601	–	29 601	–	29 601
Options achetées	12	–	30 533	16	30 549	–	30 549
	13	–	2 499 518	40	2 499 558	123 892	2 623 450
Contrats dérivés de crédit							
Swaps sur défaillance de crédit							
Protection acquise	14	9 116	168	–	9 284	2 939	12 223
Protection vendue	15	1 125	97	–	1 222	–	1 222
	16	10 241	265	–	10 506	2 939	13 445
Autres contrats							
Dérivés d'actions	17	–	83 546	69 004	152 550	29 507	182 057
Contrats de marchandises	18	108	48 631	49 371	98 110	–	98 110
	19	108	132 177	118 375	250 660	29 507	280 167
Total	20	10 824 515	\$ 3 269 005	\$ 1 291 493	\$ 15 385 013	\$ 1 758 226	\$ 17 143 239

¹ Les sûretés détenues en vertu d'une annexe de soutien au crédit pour réduire le RCC comprennent des actifs liquides de haute qualité, notamment de la trésorerie et des titres de haute qualité émis par des gouvernements. Les sûretés acceptables sont régies par la politique en matière de négociation de titres garantis.

² Les instruments dérivés régies par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale réduisent le risque de règlement en raison de la possibilité de régler sur la base des soldes nets aux fins des fonds propres; par conséquent, ces instruments bénéficient d'un traitement privilégié aux fins des fonds propres comparativement aux instruments dérivés non régies par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale.

Dérivés – Exposition au risque de crédit

(en millions de dollars)

À la date du bilan

	N° de ligne	2020			2020			2020		
		T3			T2			T1		
		Coût de remplacement courant ¹	Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques	Coût de remplacement courant ¹	Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques	Coût de remplacement courant ¹	Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt										
Contrats de garantie de taux d'intérêt	1	183	\$ 611	\$ 279	180	\$ 939	\$ 668	81	\$ 1 055	\$ 905
Swaps	2	5 249	11 939	2 885	5 229	12 122	2 815	3 169	9 242	1 869
Options achetées	3	53	262	68	113	287	107	40	246	64
	4	5 485	12 812	3 232	5 522	13 348	3 590	3 290	10 543	2 838
Contrats de change										
Contrats à terme de gré à gré	5	598	2 527	383	1 058	3 410	545	623	2 947	414
Swaps	6	3 571	17 133	1 453	2 603	14 297	1 483	2 213	15 777	1 623
Swaps combinés de taux d'intérêt	7	2 178	10 333	1 410	2 511	10 802	1 467	2 204	10 380	1 270
Options achetées	8	50	310	82	96	376	112	31	249	60
	9	6 397	30 303	3 328	6 268	28 887	3 607	5 071	29 353	3 386
Autres contrats										
Dérivés de crédit	10	3	522	137	4	662	167	3	571	142
Dérivés d'actions	11	380	7 813	1 375	614	6 890	1 223	430	9 258	1 545
Contrats de marchandises	12	966	4 209	1 062	825	3 695	949	703	3 804	800
	13	1 349	12 544	2 574	1 443	11 247	2 339	1 136	13 633	2 487
Total des dérivés nets	14	13 231	55 659	9 134	13 233	53 482	9 536	9 497	53 529	8 691
Contrats conclus avec des contreparties centrales admissibles (CC admissibles) ²	15	3 512	14 615	402	3 244	14 269	398	2 853	13 069	371
Total	16	16 743	\$ 70 274	\$ 9 536	\$ 16 477	\$ 67 751	\$ 9 934	\$ 12 350	\$ 66 598	\$ 9 062

	N° de ligne	2019			2019		
		T4			T3		
		Coût de remplacement courant ¹	Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques	Coût de remplacement courant ¹	Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt							
Contrats de garantie de taux d'intérêt	17	31	\$ 536	\$ 449	30	\$ 316	\$ 231
Swaps	18	3 210	9 835	1 809	3 607	10 000	1 821
Options achetées	19	133	459	102	156	456	107
	20	3 374	10 830	2 360	3 793	10 772	2 159
Contrats de change							
Contrats à terme de gré à gré	21	434	2 555	375	1 072	4 808	777
Swaps	22	1 961	14 286	1 635	2 367	13 376	1 449
Swaps combinés de taux d'intérêt	23	1 812	10 288	1 183	1 821	10 057	1 227
Options achetées	24	48	363	83	75	434	88
	25	4 255	27 492	3 276	5 335	28 675	3 541
Autres contrats							
Dérivés de crédit	26	6	834	149	4	672	160
Dérivés d'actions	27	151	5 706	667	211	5 925	723
Contrats de marchandises	28	383	3 083	627	481	3 826	707
	29	540	9 423	1 443	696	10 223	1 590
Total des dérivés nets	30	8 169	47 545	7 079	9 824	49 670	7 290
Contrats conclus avec des contreparties centrales admissibles (CC admissibles) ²	31	3 085	12 967	349	3 038	12 876	366
Total	32	11 254	\$ 60 512	\$ 7 428	\$ 12 862	\$ 62 546	\$ 7 656

¹ Les dérivés de crédit détenus à des fins autres que de transaction, qui font l'objet d'un traitement de garantie financière aux fins du capital de risque de crédit, étaient exclus conformément aux lignes directrices du BSIF.

² Les actifs pondérés en fonction des risques pour les expositions de dérivés réputées être avec une CC admissible selon le BSIF sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, lequel tient compte des expositions du portefeuille bancaire et des expositions des fonds de défaut liées aux dérivés, et sont présentés selon la méthode «tout compris». Les montants calculés sont présentés déduction faite des conventions-cadres de compensation et des sûretés.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire (TITR1)¹

(en millions de dollars)

À la date du bilan

N° de ligne

		2020 T3			2020 T2			2020 T1			2019 T4		
		Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total
Services bancaires de détail (total) – dont :	1	26 717	\$ 33 133	\$ 59 850	\$	26 042	\$ 37 334	\$ 63 376	\$	23 767	\$ 38 036	\$ 61 803	\$
Prêts hypothécaires résidentiels	2	8 600	128	8 728	8 834	331	9 165	9 606	358	9 964	9 403	399	9 802
Cartes de crédit	3	1 602	13 034	14 636	1 722	14 816	16 538	1 658	15 843	17 501	1 653	16 688	18 341
Autres expositions sur la clientèle de détail	4	16 515	19 971	36 486	15 486	22 187	37 673	12 503	21 835	34 338	12 238	22 114	34 352
Retritrisations	5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Services bancaires de gros (total) – dont :	6	7 118	27 661	34 779	7 212	29 760	36 972	8 967	27 730	36 697	8 683	26 257	34 840
Prêts aux entreprises	7	–	4 648	4 648	–	4 818	4 818	–	4 653	4 653	–	4 105	4 105
Prêts hypothécaires commerciaux	8	–	17 716	17 716	–	18 626	18 626	–	17 400	17 400	–	16 126	16 126
Contrats de location et montants à recevoir	9	7 051	5 297	12 348	7 142	6 316	13 458	8 901	5 677	14 578	8 517	6 026	14 543
Autres expositions sur la clientèle de gros	10	67	–	67	70	–	70	66	–	66	66	–	66
Retritrisations	11	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2019													
T3													
		Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total									
Services bancaires de détail (total) – dont :	12	23 877	\$ 37 616	\$ 61 493									
Prêts hypothécaires résidentiels	13	9 508	444	9 952									
Cartes de crédit	14	1 707	16 167	17 874									
Autres expositions sur la clientèle de détail	15	12 662	21 005	33 667									
Retritrisations	16	–	–	–									
Services bancaires de gros (total) – dont :	17	8 376	25 164	33 540									
Prêts aux entreprises	18	–	3 846	3 846									
Prêts hypothécaires commerciaux	19	–	15 980	15 980									
Contrats de location et montants à recevoir	20	8 376	5 338	13 714									
Autres expositions sur la clientèle de gros	21	–	–	–									
Retritrisations	22	–	–	–									

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation (TITR2)¹

(en millions de dollars)

À la date du bilan

N° de ligne	2020 T3			2020 T2			2020 T1			2019 T4		
	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total
Services bancaires de détail (total) – dont :												
1 Prêts hypothécaires résidentiels	–	\$ 1 653	\$ 1 653	–	\$ 1 873	\$ 1 873	–	\$ 611	\$ 611	–	\$ 629	\$ 629
2 Cartes de crédit	–	706	706	–	685	685	–	–	–	–	–	–
3 Autres expositions sur la clientèle de détail	–	27	27	–	45	45	–	94	94	–	123	123
4 Retraitements	–	920	920	–	1 143	1 143	–	517	517	–	506	506
5 Services bancaires de gros (total) – dont :												
6 Prêts aux entreprises	–	151	151	–	187	187	–	69	69	–	105	105
7 Prêts hypothécaires commerciaux	–	1	1	–	1	1	–	1	1	–	1	1
8 Contrats de location et montants à recevoir	–	109	109	–	117	117	–	–	–	–	–	–
9 Autres expositions sur la clientèle de gros	–	41	41	–	69	69	–	68	68	–	104	104
10 Retraitements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
11												
2019												
T3												
	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total									
12 Services bancaires de détail (total) – dont :												
13 Prêts hypothécaires résidentiels	–	\$ 787	\$ 787									
14 Cartes de crédit	–	19	19									
15 Autres expositions sur la clientèle de détail	–	768	768									
16 Retraitements	–	–	–									
17 Services bancaires de gros (total) – dont :												
18 Prêts aux entreprises	–	76	76									
19 Prêts hypothécaires commerciaux	–	1	1									
20 Contrats de location et montants à recevoir	–	–	–									
21 Autres expositions sur la clientèle de gros	–	75	75									
22 Retraitements	–	–	–									

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme émetteur ou mandataire (TITR3)¹

(en millions de dollars) À la date du bilan		N° de ligne	2020																
			T3																
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions																			
Titrisation classique		1	32 573	\$ 986	\$ 177	\$ 93	\$ 6	\$ --	\$ 33 762	\$ 67	\$ 6	\$ --	\$ 4 082	\$ 18	\$ 75	\$ --	\$ 306	\$ 1	\$ 6
dont la titrisation		2	32 573	986	177	93	6	--	33 762	67	6	--	4 082	18	75	--	306	1	6
dont le produit sous-jacent est de détail		3	25 692	909	44	66	6	--	26 711	--	6	--	3 172	--	75	--	233	--	6
dont le produit sous-jacent est de gros		4	6 881	77	133	27	--	--	7 051	67	--	--	910	18	--	--	73	1	--
dont la retritrisation		5	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
dont les titres sous-jacents sont de premier rang		6	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang		7	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Total		8	32 573	\$ 986	\$ 177	\$ 93	\$ 6	\$ --	\$ 33 762	\$ 67	\$ 6	\$ --	\$ 4 082	\$ 18	\$ 75	\$ --	\$ 306	\$ 1	\$ 6
			2020																
			T2																
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions																			
Titrisation classique		9	31 831	\$ 1 080	\$ 216	\$ 120	\$ 7	\$ --	\$ 33 177	\$ 70	\$ 7	\$ --	\$ 4 248	\$ 10	\$ 89	\$ --	\$ 319	\$ 1	\$ 7
dont la titrisation		10	31 831	1 080	216	120	7	--	33 177	70	7	--	4 248	10	89	--	319	1	7
dont le produit sous-jacent est de détail		11	24 791	1 076	75	93	7	--	26 035	--	7	--	3 317	--	89	--	245	--	7
dont le produit sous-jacent est de gros		12	7 040	4	141	27	--	--	7 142	70	--	--	931	10	--	--	74	1	--
dont la retritrisation		13	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
dont les titres sous-jacents sont de premier rang		14	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang		15	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Total		16	31 831	\$ 1 080	\$ 216	\$ 120	\$ 7	\$ --	\$ 33 177	\$ 70	\$ 7	\$ --	\$ 4 248	\$ 10	\$ 89	\$ --	\$ 319	\$ 1	\$ 7
			2020																
			T1																
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions																			
Titrisation classique		17	31 398	\$ 939	\$ 238	\$ 150	\$ 9	\$ --	\$ 32 659	\$ 66	\$ 9	\$ --	\$ 4 236	\$ 10	\$ 107	\$ --	\$ 316	\$ 1	\$ 9
dont la titrisation		18	31 398	939	238	150	9	--	32 659	66	9	--	4 236	10	107	--	316	1	9
dont le produit sous-jacent est de détail		19	23 051	486	98	123	9	--	23 758	--	9	--	3 032	--	107	--	220	--	9
dont le produit sous-jacent est de gros		20	8 347	453	140	27	--	--	8 901	66	--	--	1 204	10	--	--	96	1	--
dont la retritrisation		21	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
dont les titres sous-jacents sont de premier rang		22	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang		23	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Total		24	31 398	\$ 939	\$ 238	\$ 150	\$ 9	\$ --	\$ 32 659	\$ 66	\$ 9	\$ --	\$ 4 236	\$ 10	\$ 107	\$ --	\$ 316	\$ 1	\$ 9
			2019																
			T4																
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions																			
Titrisation classique		25	30 987	\$ 478	\$ 279	\$ 123	\$ 10	\$ --	\$ 31 801	\$ 66	\$ 10	\$ --	\$ 4 026	\$ 10	\$ 124	\$ --	\$ 291	\$ 1	\$ 10
dont la titrisation		26	30 987	478	279	123	10	--	31 801	66	10	--	4 026	10	124	--	291	1	10
dont le produit sous-jacent est de détail		27	22 593	428	140	123	10	--	23 284	--	10	--	2 995	--	124	--	209	--	10
dont le produit sous-jacent est de gros		28	8 394	50	139	--	--	--	8 517	66	--	--	1 031	10	--	--	82	1	--
dont la retritrisation		29	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
dont les titres sous-jacents sont de premier rang		30	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang		31	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Total		32	30 987	\$ 478	\$ 279	\$ 123	\$ 10	\$ --	\$ 31 801	\$ 66	\$ 10	\$ --	\$ 4 026	\$ 10	\$ 124	\$ --	\$ 291	\$ 1	\$ 10

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

² Actifs pondérés en fonction des risques avant l'application du plafond.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme émetteur ou mandataire (TITR3)¹ (suite)

(en millions de dollars)		2019																	
À la date du bilan		T3																	
N° de ligne		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)					Valeur des expositions (par approche réglementaire)					Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement			
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions																			
	Titrisation classique	1	30 921	\$ 876	\$ 305	\$ 143	\$ 8	\$ –	\$ 32 245	\$ –	\$ 8	\$ –	\$ 4 202	\$ –	\$ 104	\$ –	\$ 311	\$ –	\$ 8
	dont la titrisation	2	30 921	876	305	143	8	–	32 245	–	8	–	4 202	–	104	–	311	–	8
	dont le produit sous-jacent est de détail	3	22 889	654	184	143	8	–	23 869	–	8	–	3 161	–	104	–	228	–	8
	dont le produit sous-jacent est de gros	4	8 032	222	121	–	–	–	8 376	–	–	–	1 041	–	–	–	83	–	–
	dont la retritrisation	5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	dont les titres sous-jacents sont de premier rang	6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang	7	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	Total	8	30 921	\$ 876	\$ 305	\$ 143	\$ 8	\$ –	\$ 32 245	\$ –	\$ 8	\$ –	\$ 4 202	\$ –	\$ 104	\$ –	\$ 311	\$ –	\$ 8

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

² Actifs pondérés en fonction des risques avant l'application du plafond.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme investisseur (TITR4)¹

(en millions de dollars) À la date du bilan		N° de ligne	2020																
			T3																
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions																			
Titrisation classique		1	59 427	\$ 1 367	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 60 522	\$ 272	\$ –	\$ –	\$ 10 932	\$ 40	\$ –	\$ –	\$ 714	\$ 4	\$ –
dont la titrisation		2	59 427	1 367	–	–	–	–	60 522	272	–	–	10 932	40	–	–	714	4	–
dont le produit sous-jacent est de détail		3	31 766	1 367	–	–	–	–	33 133	–	–	–	5 691	–	–	–	295	–	–
dont le produit sous-jacent est de gros		4	27 661	–	–	–	–	–	27 389	272	–	–	5 241	40	–	–	419	4	–
dont la retitrisation		5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
dont les titres sous-jacents sont de premier rang		6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang		7	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total		8	59 427	\$ 1 367	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	60 522	\$ 272	\$ –	\$ –	10 932	\$ 40	\$ –	\$ –	714	\$ 4	\$ –
			2020																
			T2																
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions																			
Titrisation classique		9	65 619	\$ 1 475	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	66 811	\$ 283	\$ –	\$ –	11 139	\$ 41	\$ –	\$ –	783	\$ 3	\$ –
dont la titrisation		10	65 619	1 475	–	–	–	–	66 811	283	–	–	11 139	41	–	–	783	3	–
dont le produit sous-jacent est de détail		11	35 859	1 475	–	–	–	–	37 334	–	–	–	5 524	–	–	–	334	–	–
dont le produit sous-jacent est de gros		12	29 760	–	–	–	–	–	29 477	283	–	–	5 615	41	–	–	449	3	–
dont la retitrisation		13	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
dont les titres sous-jacents sont de premier rang		14	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang		15	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total		16	65 619	\$ 1 475	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	66 811	\$ 283	\$ –	\$ –	11 139	\$ 41	\$ –	\$ –	783	\$ 3	\$ –
			2020																
			T1																
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions																			
Titrisation classique		17	64 324	\$ 1 442	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	65 452	\$ 314	\$ –	\$ –	10 824	\$ 31	\$ –	\$ –	755	\$ 3	\$ –
dont la titrisation		18	64 324	1 442	–	–	–	–	65 452	314	–	–	10 824	31	–	–	755	3	–
dont le produit sous-jacent est de détail		19	36 594	1 442	–	–	–	–	38 036	–	–	–	5 595	–	–	–	338	–	–
dont le produit sous-jacent est de gros		20	27 730	–	–	–	–	–	27 416	314	–	–	5 229	31	–	–	417	3	–
dont la retitrisation		21	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
dont les titres sous-jacents sont de premier rang		22	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang		23	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total		24	64 324	\$ 1 442	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	65 452	\$ 314	\$ –	\$ –	10 824	\$ 31	\$ –	\$ –	755	\$ 3	\$ –
			2019																
			T4																
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions																			
Titrisation classique		25	64 014	\$ 1 444	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	65 145	\$ 313	\$ –	\$ –	10 688	\$ 42	\$ –	\$ –	741	\$ 3	\$ –
dont la titrisation		26	64 014	1 444	–	–	–	–	65 145	313	–	–	10 688	42	–	–	741	3	–
dont le produit sous-jacent est de détail		27	37 257	1 444	–	–	–	–	39 201	–	–	–	5 772	–	–	–	348	–	–
dont le produit sous-jacent est de gros		28	26 257	–	–	–	–	–	25 944	313	–	–	4 916	42	–	–	393	3	–
dont la retitrisation		29	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
dont les titres sous-jacents sont de premier rang		30	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang		31	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total		32	64 014	\$ 1 444	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	65 145	\$ 313	\$ –	\$ –	10 688	\$ 42	\$ –	\$ –	741	\$ 3	\$ –

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

² Actifs pondérés en fonction des risques avant l'application du plafond.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme investisseur (TITR4)¹ (suite)

(en millions de dollars) À la date du bilan		N° de ligne	2019 T3																
			Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)					Valeur des expositions (par approche réglementaire)					Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement		
			Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %
Total des expositions																			
Titrisation classique		1	61 463	\$ 1 317	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 62 456	\$ 324	\$ –	\$ –	\$ 9 517	\$ 49	\$ –	\$ –	\$ 711	\$ 4	\$ –
dont la titrisation		2	61 463	1 317	–	–	–	–	62 456	324	–	–	9 517	49	–	–	711	4	–
dont le produit sous-jacent est de détail		3	36 298	1 317	–	–	–	–	37 605	11	–	–	4 798	1	–	–	334	–	–
dont le produit sous-jacent est de gros		4	25 165	–	–	–	–	–	24 851	313	–	–	4 719	48	–	–	377	4	–
dont la retitrisation		5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
dont les titres sous-jacents sont de premier rang		6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang		7	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total		8	61 463	\$ 1 317	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	62 456	\$ 324	\$ –	\$ –	9 517	\$ 49	\$ –	\$ –	711	\$ 4	\$ –

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

² Actifs pondérés en fonction des risques avant l'application du plafond.

Expositions au risque de crédit selon l'approche NI avancée : paramètres réels et estimés

(En pourcentage) À la date du bilan	N° de ligne	2020 T3						2020 T2					
		PD moyenne estimée ¹	Taux de défaillance réel	PCD moyenne estimée ²	PCD réelle ³	ECD moyenne estimée	ECD réelle	PD moyenne estimée ¹	Taux de défaillance réel	PCD moyenne estimée ²	PCD réelle ³	ECD moyenne estimée	ECD réelle
Expositions de détail													
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel – non assurées		0,36	%	0,31	%	30,46	%	11,17	%	95,52	%	95,23	%
1													
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel – assurées ⁴		0,41		0,35		s. o.		s. o.		98,53		98,32	
2													
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles		1,91		2,30		89,08		82,26		94,31		92,85	
3													
Autres expositions aux produits de détail		2,65		2,34		56,17		46,92		99,35		91,63	
4													
Expositions autres que de détail													
Entreprises		1,45		0,46		23,09		13,34		85,11		62,80	
5													
Emprunteurs souverains		0,09		–		8,66		s. o.		99,84		s. o.	
6													
Banques		0,17		–		17,26		s. o.		88,54		s. o.	
7													
2020 T1						2019 T4							
		PD moyenne estimée ¹	Taux de défaillance réel	PCD moyenne estimée ²	PCD réelle ³	ECD moyenne estimée	ECD réelle	PD moyenne estimée ¹	Taux de défaillance réel	PCD moyenne estimée ²	PCD réelle ³	ECD moyenne estimée	ECD réelle
Expositions de détail													
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel – non assurées		0,41	%	0,28	%	29,99	%	10,29	%	95,75	%	99,20	%
8													
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel – assurées ⁴		0,44		0,30		s. o.		s. o.		98,70		99,34	
9													
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles		2,36		2,64		88,53		81,19		97,12		94,45	
10													
Autres expositions aux produits de détail		2,72		2,17		56,54		46,96		99,28		91,46	
11													
Expositions autres que de détail													
Entreprises		1,18		0,49		16,00		17,21		90,33		70,52	
12													
Emprunteurs souverains		0,08		–		10,03		s. o.		99,69		s. o.	
13													
Banques		0,21		–		17,73		s. o.		95,68		s. o.	
14													
2019 T3						2019 T3							
		PD moyenne estimée ¹	Taux de défaillance réel	PCD moyenne estimée ²	PCD réelle ³	ECD moyenne estimée	ECD réelle						
Expositions de détail													
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel – non assurées		0,44	%	0,30	%	30,31	%	10,47	%	95,64	%	99,53	%
15													
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel – assurées ⁴		0,44		0,30		s. o.		s. o.		98,74		99,38	
16													
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles		2,35		2,78		88,64		81,44		97,52		94,81	
17													
Autres expositions aux produits de détail		2,58		2,03		56,22		46,54		99,39		92,88	
18													
Expositions autres que de détail													
Entreprises		1,20		0,44		17,66		15,59		90,66		80,34	
19													
Emprunteurs souverains		0,07		–		9,93		s. o.		99,68		s. o.	
20													
Banques		0,25		–		14,72		s. o.		95,77		s. o.	
21													

¹ La PD estimée reflète tout le cycle d'un an et est fondée sur la situation économique à long terme.

² La PCD estimée reflète les estimations de pertes pour l'ensemble du portefeuille dans un scénario de sévère ralentissement économique.

³ Représente la PCD moyenne du portefeuille d'actifs dépréciés au cours des 12 derniers mois.

⁴ La PCD pour le portefeuille des expositions garanties par l'immobilier résidentiel – assurées est s. o. en raison de l'incidence de l'ARC par des entités soutenues par un gouvernement.

<p>Actifs pondérés en fonction des risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aux fins du calcul des ratios des fonds propres à l'égard du risque, le total des actifs pondérés en fonction des risques de crédit, opérationnel et de marché est calculé au moyen des approches décrites ci-dessous.
<p>Approches utilisées par la Banque pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques :</p>	
<p>Pour le risque de crédit Approche standard (AS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Selon cette approche, les banques appliquent aux risques un facteur standard de pondération, comme prescrit par l'autorité de réglementation, afin de calculer les exigences en matière de fonds propres en fonction du risque de crédit. Les facteurs standard de pondération reposent sur des notations de crédit externes, lorsqu'elles sont disponibles, et sur d'autres facteurs liés aux risques, notamment les expositions à la catégorie d'actifs et les garanties.
<p>Approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Selon cette approche, les banques se fondent sur leur propre expérience en matière de PD, de PCD et d'ECD ainsi que sur d'autres hypothèses de risque clés pour calculer les exigences en matière de fonds propres en fonction du risque de crédit. L'utilisation de l'approche NI avancée est conditionnelle à l'approbation des organismes de surveillance.
<p>Pour le risque opérationnel Approche de mesure avancée (AMA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Selon cette approche, les banques utilisent leur propre système interne de calcul du risque opérationnel fondé sur des critères quantitatifs et qualitatifs pour calculer les fonds propres exposés au risque opérationnel.
<p>Approche standard</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Selon cette approche, les banques appliquent des coefficients prescrits au résultat annuel brut moyen des trois derniers exercices de chacune des huit branches d'activité représentant les différentes activités de l'institution (p. ex., financement d'entreprises, banque de détail et gestion de placements).
<p>Pour le risque de marché Approche standard</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Selon cette approche, les banques se fondent sur les exigences de fonds propres standardisées prescrites par l'autorité de réglementation afin de calculer les composantes de risque général et de risque spécifique relatives au risque de marché.
<p>Approche des modèles internes (AMI)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Selon cette approche, les banques se fondent sur leurs propres modèles internes de gestion des risques pour calculer les risques spécifiques et les risques généraux de marché.
<p>Terminologie du risque de crédit Expositions brutes au risque de crédit</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le montant total auquel la Banque est exposée au moment de la défaillance, mesuré avant les provisions relatives à des contreparties particulières ou les radiations. Les expositions comprennent celles selon l'approche standard et selon l'approche NI avancée au risque de crédit.
<p>Catégories de contreparties / catégories d'expositions :</p>	
<p>Expositions aux produits de détail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comprend les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires consentis aux particuliers.
<p>Expositions garanties par l'immobilier résidentiel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comprend les cartes de crédit, les lignes de crédit non garanties et les produits de protection de découvert consentis aux particuliers (selon l'approche standard pour le risque de crédit, les expositions aux cartes de crédit sont incluses dans la catégorie «Autres expositions aux produits de détail»).
<p>Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comprend tous les autres prêts (p. ex., les prêts aux particuliers, les lignes de crédit pour étudiants et les prêts aux petites entreprises) consentis aux particuliers et aux petites entreprises.
<p>Autres expositions aux produits de détail</p>	
<p>Expositions aux produits autres que de détail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comprend les expositions aux grandes entreprises, aux partenariats ou aux entreprises individuelles.
<p>Entreprises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comprend les expositions aux gouvernements centraux, aux banques centrales, aux banques multilatérales de développement et à certaines entités du secteur public.
<p>Emprunteurs souverains</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comprend les expositions aux institutions de dépôt, aux maisons de courtage en valeurs mobilières et à certaines entités du secteur public.
<p>Banques</p>	
<p>Catégories d'expositions :</p>	
<p>Montant utilisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le montant des fonds avancés à un emprunteur.
<p>Montant non utilisé (engagement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La différence entre le montant autorisé et le montant utilisé (par exemple, la partie inutilisée d'une ligne de crédit / facilité de crédit avec engagement).
<p>Transactions assimilables aux pensions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ententes visant la mise en pension et la prise en pension de titres, ainsi que les prêts et emprunts de valeurs mobilières.
<p>Dérivés négociés hors Bourse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contrats dérivés négociés en privé, qui ne sont pas négociés par l'intermédiaire de Bourses.
<p>Divers – hors bilan</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble des arrangements hors bilan autres que les dérivés et les engagements non utilisés (p. ex., lettres de crédit, lettres de garantie).
<p>Paramètres du risque de crédit selon l'approche NI avancée :</p>	
<p>Probabilité de défaillance (PD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure de faire les remboursements prévus sur une période de un an.
<p>Exposition en cas de défaillance (ECD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le montant total auquel la Banque est exposée au moment de la défaillance.
<p>Perte en cas de défaillance (PCD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le montant de la perte découlant du manquement de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'ECD.
<p>Rajustement de la valeur du crédit (RVC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le RVC représente une exigence de fonds propres qui mesure le risque de crédit attribuable à la défaillance des contreparties à des dérivés. Cette exigence oblige les banques à établir une structure de fonds pour capitaliser les variations possibles des primes de risque des contreparties pour les portefeuilles de dérivés.
<p>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires représentent une mesure principale des fonds propres du dispositif réglementaire de Bâle III, composée principalement des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global. Les déductions réglementaires effectuées pour mesurer les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent le goodwill et les immobilisations incorporelles, les participations non consolidées dans des entités de services bancaires, de services financiers ou d'assurances, les actifs d'impôt différé, les actifs de régimes de retraite à prestations déterminées et les déficits de provisionnement.
<p>Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires constitue la principale mesure d'adéquation des fonds propres de Bâle III et correspond aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.
<p>Rendement des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de la moyenne des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.
<p>Ratio de liquidité à court terme (LCR)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le ratio de liquidité à court terme est obtenu en divisant le total de l'encours d'actifs liquides de haute qualité non grevés par les sorties de fonds prévues en contexte de crise pour les 30 prochains jours.
<p>Réserve de fonds propres anticyclique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La réserve de fonds propres anticyclique est une extension de la réserve de conservation des fonds propres qui tient compte du contexte macrofinancier dans lequel les banques exercent leurs activités et vise à protéger le secteur bancaire contre des pertes potentielles futures en période de croissance excessive du crédit associée à une accumulation de risques à l'échelle du système. La réserve de fonds propres anticyclique de la Banque représentera une moyenne pondérée des réserves déployées dans les territoires où la Banque compte une exposition au risque de crédit du secteur privé.

Acronymes

Acronyme	Définition	Acronyme	Définition
AEI	Approche fondée sur les évaluation internes	IFRS	Normes internationales d'information financière
ARC	Atténuation du risque de crédit	LCD	Ligne de crédit domiciliaire
ASC	Annexe de soutien au crédit	MMI	Méthode des modèles internes
AS-RCC	Approche standard pour mesurer le risque de crédit de contrepartie	Négl.	Négligeable
BISI	Banque d'importance systémique intérieure	NHB	Négocié hors Bourse
BISM	Banque d'importance systémique mondiale	NI	Notations internes
BSIF	Bureau du surintendant des institutions financières	NRE	Notation de risque-emprunteur
CAERG	Cumul des autres éléments du résultat global	RCC	Risque de crédit de contrepartie
CBCB	Comité de Bâle sur le contrôle bancaire	s. o.	Sans objet
CCA	Contrepartie centrale admissible	SCHL	Société canadienne d'hypothèque et de logement
CSF	Conseil de stabilité financière	SEC-ERBA	Approche de la titrisation fondée sur les notations externes
CTT	Cession temporaire de titres	SEC-IRBA	Approche de la titrisation fondée sur les notations internes
EPF	Exposition potentielle future	SEC-SA	Approche standard de la titrisation
FCEC	Facteur de conversion en équivalent-crédit	TLAC	Capacité totale d'absorption des pertes
FPUNV	Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité	VaR	Valeur à risque